



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010
ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 5 AOUT 2011**

Document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2011 sous le numéro D.11-0116.

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 mai 2011 sous le numéro D.11-0116-A01.

Société anonyme au capital de 2 415 479 796 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

1	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	3
1.1	Le groupe BNP Paribas	3
1.2	Résultats du 1er semestre 2011.....	4
1.3	Notations long terme.....	62
1.4	Parties liées.....	62
1.5	Facteurs de risques et d'incertitudes.....	62
1.6	Evénements récents	62
2	INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2011	63
2.1	Etats financiers consolidés au 30 juin 2011	63
2.2	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011.....	132
3	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	134
4	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	135
4.1	Evolution du capital	135
4.2	Statuts	136
4.3	Procédures judiciaires et d'arbitrage	145
4.4	Tendances.....	145
4.5	Changement significatif.....	145
4.6	Accessibilité du Document de référence au public	145
5	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	146
6	RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ACTUALISATION ET DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	147
7	TABLE DE CONCORDANCE	148



La présente actualisation du Document de référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 août 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1 Rapport d'activité semestriel

1.1 Le groupe BNP Paribas

BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers, possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

Il est présent dans plus de 80 pays et compte plus de 200 000 collaborateurs, dont plus de 160 000 en Europe ; BNP Paribas détient des positions clés dans ses trois domaines d'activité :

- la banque de détail, regroupant les ensembles opérationnels suivants :
 - Banque De Détail en France (BDDF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), banque de détail en Italie,
 - BeLux Retail Banking,
 - Europe Méditerranée,
 - BancWest,
 - Personal Finance,
 - Equipment Solutions ;
- le pôle Investment Solutions ;
- le pôle Corporate and Investment Banking (CIB) ;

BNP Paribas SA est la maison mère du groupe BNP Paribas.

1.2 Résultats du 1er semestre 2011

RESULTAT EN HAUSSE MALGRE L'IMPACT DU PROVISIONNEMENT SUR LA GRECE

	1S11	1S11 / 1S10
PRODUIT NET BANCAIRE	22 666 M€	-0,2% ^(*)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	4 744 M€	+8,1%

EFFETS DU PLAN DE SOUTIEN A LA GRECE :

- COUT DU RISQUE : **-534 M€**
- MISES EN EQUIVALENCE : **-26 M€** (PARTICIPATIONS MINORITAIRES DANS DES SOCIETES D'ASSURANCE)

^(*) DU FAIT DE LA BAISSSE DU PNB DES « AUTRES ACTIVITES » / BASE ELEVEE AU 1S10 (DONT REEVALUATION DE DETTE PROPRE 14 M€ VS 206 M€ AU 1S10)

PROGRESSION DE TOUS LES POLES OPERATIONNELS

POLES OPERATIONNELS :	1S11	1S11 / 1S10
PRODUIT NET BANCAIRE	21 528 M€	+1,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 780 M€	+0,6%
COUT DU RISQUE	-1 812 M€	-26,3%
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 968 M€	+11,1%

CROISSANCE DES VOLUMES DANS LES RESEAUX DOMESTIQUES : FRANCE, ITALIE, BELGIQUE, LUXEMBOURG

DEPÔTS : +8,0% ; CREDITS : +4,3%

SOLVABILITÉ ÉLEVÉE

	30.06.11	30.06.10
RATIO TIER 1	11,9%	10,6%
RATIO COMMON EQUITY TIER 1	9,6%	8,4%
RATIO COMMON EQUITY TIER 1 PRO FORMA CRD 3	9,0%	

CAPACITE DE CREATION DE VALEUR A TRAVERS LE CYCLE

BENEFICE NET PAR ACTION DU SEMESTRE	3,8€	+7,3% / 1S10
ACTIF NET PAR ACTION AU 30.06.2011	56,7€	+7,2% / 30.06.10
RENTABILITE ANNUALISEE DES CAPITAUX PROPRES DU 1S2011	13,8 %	+0,1 PT / 1S10

EFFICACITE DU MODELE DIVERSIFIE ET INTEGRE, ANCHE SUR DES MARCHES SOLIDES DE BANQUE DE DETAIL

UN BENEFICE NET SEMESTRIEL DE 4,7 MILLIARDS D'EUROS

Au premier semestre, le groupe BNP Paribas confirme l'efficacité de son modèle diversifié et intégré ancré sur la banque de détail et dégage un bénéfice net part du groupe de 4 744 millions d'euros, en progression de 8,1% par rapport au premier semestre 2010 malgré l'impact du provisionnement sur la Grèce.

Dans un contexte de marchés agités, particulièrement au deuxième trimestre, les revenus progressent dans les pôles Banque de détail (+2,5% avec 100 % des banques privées des réseaux domestiques, hors effet PEL/CEL) et Investment Solutions (+9,4%) et sont en légère baisse dans le pôle CIB (-2,6%) par rapport à une base élevée au premier semestre 2010. Les « autres activités » enregistrent un produit net bancaire en recul sensible : 1 138 millions d'euros contre 1 572 millions d'euros au premier semestre 2010 qui se situait à un niveau exceptionnellement élevé, notamment dû à +206 millions de réévaluation de dette propre. Au total, le produit net bancaire s'inscrit en légère baisse (-0,2%) par rapport au premier semestre 2010 et s'établit à 22 666 millions d'euros.

A 13 330 millions d'euros, les frais de gestion sont en hausse de 2,5% par rapport au premier semestre 2010. Hors l'effet des taxes « systémiques » instituées en 2011 par plusieurs pays européens, leur progression est limitée à 1,7%.

Le résultat brut d'exploitation est en baisse de 3,7% par rapport au premier semestre 2010. Pour les seuls pôles opérationnels, il est en hausse de 0,6% malgré l'effet des taxes « systémiques ».

Le coût du risque, à 2 269 millions d'euros, est affecté au deuxième trimestre 2011 par le provisionnement des titres d'Etat grecs éligibles à l'échange dans le cadre du plan de soutien à la Grèce.

Le plan de soutien à la Grèce, pour lequel BNP Paribas s'est engagé, concerne les titres de dette arrivant à maturité avant le 31 décembre 2020. Il entraîne une perte de 21% pour les prêteurs privés sur ces titres. BNP Paribas détient 2,3 milliards d'euros de dette grecque arrivant à maturité avant le 31 décembre 2020. Le Groupe a donc provisionné 21% de ce montant ainsi que l'effet correspondant sur le portefeuille des activités d'Assurance, soit au total 534 millions d'euros. En outre, certaines participations minoritaires mises en équivalence, dans le secteur de l'assurance, ont entraîné un effet négatif de 26 millions d'euros.

Hors cet effet exceptionnel, le coût du risque poursuit sa tendance baissière constatée les trimestres précédents (-28,2%) et s'établit à 51 pb des encours de crédit à la clientèle contre 74 pb au premier semestre 2010.

Le bénéfice net semestriel par action ordinaire s'élève à 3,8 euros (+7,3% par rapport au premier semestre 2010). La rentabilité annualisée des capitaux propres du semestre s'établit à 13,8%, légèrement supérieure à celle du premier semestre 2010 (+0,1pt).

L'intégration des entités de BNP Paribas Fortis et de BGL BNP Paribas se poursuit. Au premier semestre, 300 millions d'euros de synergies ont été comptabilisées et sont venus s'ajouter aux 598 millions d'euros déjà enregistrés à fin 2010. La migration informatique en Turquie a été achevée avec trois mois d'avance sur le plan. Ainsi, le total des synergies est en avance sur le nouveau plan qui a porté l'objectif pour 2012 à 1,2 milliard de synergies cumulées.

RETAIL BANKING

Le résultat avant impôt de l'ensemble Retail Banking progresse de 25,4% par rapport au premier semestre 2010.

Banque De Détail en France (BDDF)

Grâce à la forte mobilisation du réseau français pour accompagner ses clients dans leurs projets d'épargne et de financement, les volumes affichent une bonne progression par rapport au premier semestre 2010. Les encours de crédits sont en hausse de 4,1%, tirés notamment par la demande de crédit immobilier, dont les encours augmentent de 9,0% (au deuxième trimestre 2011, ces encours augmentent seulement de 1% par

rapport au premier trimestre 2011, ce qui indique une décélération). Les encours de crédits aux entreprises sont en légère baisse de -0,3% malgré la reprise de la demande au deuxième trimestre 2011, notamment des TPE-PME (+4,8%). La collecte nette de dépôts reste élevée (+10,5%) : les encours de dépôts à vue sont en hausse de +8,5% et les comptes d'épargne de +9,8%. La modernisation de l'offre se poursuit comme l'atteste notamment le succès des services sur téléphone mobile qui comptent désormais 320 000 utilisateurs mensuels, soit un triplement en un an ; un partenariat exclusif a été signé récemment avec Orange visant à proposer à des centaines de milliers de clients la première offre bancaire entièrement mobile.

Le produit net bancaire⁽¹⁾, à 3 558 millions d'euros, est en hausse de +2,5% par rapport au premier semestre 2010. Les revenus d'intérêt, affectés par les hausses du taux du Livret A, ne progressent que de +2,2%⁽¹⁾ malgré la vigoureuse croissance des volumes. Les commissions sont en hausse de 2,9%⁽¹⁾.

La bonne croissance des revenus, alliée à la hausse maîtrisée des frais de gestion (+1,3%⁽¹⁾, +0,9% hors taxe « systémique »), assure une progression du résultat brut d'exploitation de 4,6%⁽¹⁾ par rapport au premier semestre 2010 et une nouvelle amélioration de 0,7 pt⁽¹⁾ du coefficient d'exploitation, à 62,3%.

Le coût du risque reste à un niveau faible ce semestre : 23 pb des encours de crédit à la clientèle, en baisse de 11 pb par rapport au premier semestre 2010.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BDDF, hors effets PEL/CEL, s'établit à 1 115 millions d'euros, soit une progression de 12,4% par rapport au premier semestre 2010.

BNL banca commerciale (BNL bc)

La dynamique commerciale de BNL bc est toujours soutenue et bénéficie du développement du réseau commercial. Les encours de crédit progressent de +4,1% par rapport au premier semestre 2010, pour la clientèle tant des particuliers (+2,3%) que des entreprises (+5,5%). Les encours de dépôts sont en baisse de 4,3% par rapport au premier semestre 2010 : les particuliers tendent à se reporter sur des produits d'épargne hors bilan comme l'assurance vie pour laquelle la part de marché de BNL bc dépasse 10%⁽²⁾, niveau plus de deux fois supérieur à celui du 30 juin 2010 ; les dépôts des entreprises font l'objet d'une forte concurrence.

Le produit net bancaire⁽³⁾, à 1 564 millions d'euros, progresse de 3,3% par rapport au premier semestre 2010. Il est tiré par les revenus d'intérêt grâce à la dynamique des volumes et à la bonne résistance des marges. Les commissions progressent également, avec le développement des ventes croisées.

La hausse des frais de gestion⁽³⁾, limitée à 2,3% par rapport au premier semestre 2010 (+1,5% hors taxe « systémique »), malgré la poursuite du développement du réseau commercial, permet à BNL bc de dégager une progression de son résultat brut d'exploitation de 4,7% sur la période et une nouvelle amélioration de 0,6 pt de son coefficient d'exploitation⁽³⁾, à 57,3%.

Le coût du risque (99 pb) poursuit sa tendance à l'amélioration amorcée depuis quelques trimestres. Il est en baisse de 8 pb par rapport au premier semestre 2010 avec maintien du taux de couverture.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BNL bc, à 265 millions d'euros, progresse de 17,3% par rapport au premier semestre 2010 grâce aux effets combinés de la bonne performance opérationnelle, du renforcement des synergies de groupe en Italie et de la tendance à l'amélioration du coût du risque.

BeLux Retail banking

¹ Avec 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL.

² Source : panel ANIA.

³ Avec 100% de la Banque Privée en Italie.

L'activité commerciale reste dynamique dans les réseaux belge et luxembourgeois comme l'illustre la croissance des volumes. Les dépôts progressent de 9,6% par rapport au premier semestre 2010 avec une bonne collecte sur les dépôts à vue (+9,6%) et sur les comptes d'épargne (+12,8%), notamment chez les particuliers. Les encours de crédit augmentent de 4,9% avec une forte progression des crédits immobiliers (+14,8%) et une hausse des crédits aux entrepreneurs (+1,2%). Grâce à la prochaine acquisition de Fortis Commercial Finance⁽⁴⁾, le Groupe retrouvera sa position de leader du factoring en Belgique et redeviendra numéro 1 en Europe avec BNP Paribas Factor.

Les revenus⁽⁵⁾, à 1 771 millions d'euros, progressent de 3,8% par rapport au premier semestre 2010, tirés par les revenus d'intérêts du fait de la croissance des volumes.

Cette bonne dynamique de revenus, alliée à une hausse contenue des frais de gestion⁽⁵⁾ de 2,7% par rapport au premier semestre 2010 (+2,4% hors taxe « systémique »), permet à Belux Retail Banking de dégager un résultat brut d'exploitation⁽⁵⁾ en hausse de 6,4% sur la période et une nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation de 0,7 pt⁽⁵⁾ à 69,8%.

Le coût du risque, à 19 pb, se maintient à un niveau faible à nouveau ce semestre, en baisse de 1 pb par rapport au premier semestre 2010.

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au pôle Investment Solutions, le résultat avant impôt de BeLux Retail Banking s'établit à 421 millions d'euros, en progression de 7,4% par rapport au premier semestre 2010.

Europe Méditerranée

Les revenus d'Europe Méditerranée, à 789 millions d'euros, baissent de 4,0% par rapport au premier semestre 2010 du fait notamment de la dépréciation du dollar et de la livre turque sur la période. A périmètre et change constants, ils sont en hausse de 1,8%, tirés par la bonne croissance dans les pays du bassin méditerranéen (+9,0%) et malgré la baisse en Ukraine (-9,8%) du fait de la baisse des encours dans ce pays. Les encours de crédit sont globalement en hausse de 5,1%⁽⁶⁾ par rapport au premier semestre 2010 et en expansion rapide en Turquie (+21,5%⁽⁶⁾) et les dépôts connaissent une très bonne croissance (8,4%⁽⁶⁾), alimentée par la plupart des pays.

Du fait de la poursuite du développement organique, notamment en Pologne et au Maroc, les frais de gestion⁽⁶⁾ augmentent de 4,5% sur la période.

Le coût du risque du métier s'établit à 133 pb, contre 124 pb au premier semestre 2010.

Le résultat avant impôt est en baisse de 39,4% à 43 millions d'euros contre 71 millions d'euros au premier semestre 2010.

BancWest

Dans un environnement économique encore fragile aux Etats-Unis, les revenus de BancWest, à 1 096 millions d'euros, augmentent de 2,1% à change constant par rapport au premier semestre 2010 (-3,4% à change courant du fait de la baisse du dollar par rapport à l'euro). Les dépôts progressent de 0,8%⁽⁶⁾, soutenus par la croissance forte et régulière des core dépôts (+9,0%⁽⁶⁾). Grâce à la confirmation du rebond des crédits aux entreprises (+5,7%⁽⁶⁾), la baisse des encours de crédit est limitée à 1,5%⁽⁶⁾ ce semestre, malgré la persistance de la baisse des crédits immobiliers (-6,8%⁽⁶⁾).

Du fait de l'alourdissement des contraintes réglementaires et de la poursuite du développement commercial notamment dans le segment des entreprises et entrepreneurs, les frais de gestion progressent de 6,8%⁽⁶⁾ par rapport à une base faible au premier semestre 2010 (+6% hors taxe « systémique »), et le résultat brut d'exploitation recule de 3,3%⁽⁶⁾.

⁴ Hors Pays-Bas. Acquisition soumise à l'accord des autorités compétentes.

⁵ Avec 100% de la Banque Privée en Belgique.

⁶ A périmètre et change constants.

Grâce à la poursuite de l'amélioration du portefeuille de crédit, le coût du risque, à 73 pb, est en forte baisse par rapport au niveau élevé du premier semestre 2010 (147 pb).

BancWest dégage ainsi un résultat avant impôt de 344 millions d'euros, en progression de 46,9%⁽⁶⁾ par rapport au premier semestre 2010.

Personal Finance

Conformément aux accords avec Intesa Sanpaolo, Personal Finance a parachevé, au mois de juin, l'acquisition de Findomestic, acteur italien de référence en matière de crédit responsable. Cette opération permet à BNP Paribas de conforter son positionnement d'acteur majeur en Italie, l'un des quatre marchés domestiques du Groupe.

Les encours consolidés de Personal Finance augmentent de 6,7% par rapport au premier semestre 2010, grâce à la progression des crédits à la consommation, notamment en Italie, Allemagne et Europe centrale. Cependant, les effets des nouvelles réglementations restrictives en France et en Italie limitent la progression des revenus à 3,8%, soit 2 595 millions d'euros.

Du fait de dépenses de promotion commerciale et de la taxe « systémique », les frais de gestion sont en hausse de 3,6% sur la période et le résultat brut d'exploitation progresse de 4,0%.

Le coût du risque poursuit sa décrue amorcée depuis six trimestres. Il s'établit à 189 pb contre 242 pb au premier semestre 2010.

La bonne performance opérationnelle combinée à la baisse du coût du risque entraîne une vive progression du résultat avant impôt à 596 millions d'euros (+57,3%) par rapport à la même période de l'année précédente.

Equipment Solutions

Le rebond du prix des véhicules d'occasion, la hausse des encours d'Arval (+13,2%) et du parc de véhicules financés (+9,0%) alliés à la résistance des revenus de Leasing Solutions, permettent au métier de dégager des revenus en hausse de 9,8% par rapport au premier semestre 2010, à 803 millions d'euros. Les frais de gestion sont en hausse de 7,1% et permettent une progression de 12,7% du résultat brut d'exploitation.

Grâce à la forte baisse du coût du risque (-66,7% à 45 millions d'euros), le résultat avant impôt ressort à 364 millions d'euros (+80,2% par rapport au premier semestre 2010).

INVESTMENT SOLUTIONS

La très bonne complémentarité entre les métiers d'Investment Solutions, assurant la collecte, la gestion, la protection et l'administration des actifs de ses clients dans un modèle intégré, permet au pôle de réaliser une bonne performance opérationnelle dans un environnement difficile caractérisé par une grande aversion au risque de la clientèle.

Les actifs sous gestion, à 896 milliards d'euros, sont en hausse de 2,5% par rapport au 30 juin 2010. Dans un environnement de marché défavorable à l'épargne financière, la collecte du pôle s'élève à 5,2 milliards d'euros. Les très bonnes collectes de Wealth Management (7,7 milliards d'euros, soit un taux de collecte annualisé de 6,1%), notamment en Asie et dans les marchés domestiques, de Personal Investors (+1,3 milliard d'euros), particulièrement en Allemagne, et de l'assurance (+3,9 milliards d'euros) en Italie, au Luxembourg et à Taiwan excèdent la décollecte dans la Gestion d'actifs (-7,9 milliards d'euros).

A 3 228 millions d'euros, les revenus du pôle sont en hausse de 9,4% par rapport au premier semestre 2010. Ils sont tirés par ceux de l'assurance (+18,1%) grâce à la bonne performance de la protection hors de

France et de Securities Services (+12,4%) du fait de la croissance des encours et de la hausse des taux courts. La Gestion institutionnelle et privée accroît ses revenus de 4,4%, grâce à la bonne performance de Wealth Management et des Services Immobiliers.

Avec une croissance contenue des frais de gestion (+6,9%), le coefficient d'exploitation du pôle est en amélioration de 1,6 pt et le résultat brut d'exploitation progresse de 15,3%. Cette bonne performance opérationnelle allée à la cession exceptionnelle d'une participation dans la gestion d'actifs (67M€) au deuxième trimestre 2011 permet au pôle de dégager un résultat avant impôt de 1 095 millions d'euros, en hausse de 16,6% par rapport au premier semestre 2010 malgré les effets du plan d'aide à la Grèce sur le coût du risque (-17 millions d'euros) et la contribution des sociétés mises en équivalence (-26 millions d'euros).

CORPORATE AND INVESTMENT BANKING (CIB)

Dans un environnement réglementaire en mutation et un contexte de marché très agité au deuxième trimestre, CIB réalise une bonne performance d'ensemble ce semestre grâce à la diversité de son business model, qui offre à la clientèle une combinaison de produits de marché et de solutions de financement.

Les revenus du pôle s'établissent à 6 340 millions d'euros, en repli de seulement 2,6% par rapport au niveau élevé du premier semestre 2010 grâce à la bonne performance du métier Actions et Conseil, à la baisse limitée du Fixed Income et à la résistance des métiers de financement.

Dans un contexte de marché défavorable, caractérisé par de fortes turbulences sur les marchés de dette, les revenus de Marchés de capitaux, à 4 112 millions d'euros, sont en baisse de seulement 3,3% par rapport au niveau élevé du premier semestre 2010 grâce au business mix diversifié combinant une franchise de Fixed Income leader en Europe avec des positions croissantes aux Etats-Unis et en Asie et une position de leader mondial dans les dérivés d'actions.

Les revenus du métier Fixed Income, affectés par la forte volatilité sur les marchés de dette et de crédit notamment et l'attentisme des investisseurs et des émetteurs, sont en repli de 12,6%, à 2 742 millions d'euros, par rapport au premier semestre 2010. Cependant, le métier maintient son classement de numéro 1 des émissions obligataires en euro et numéro 4 pour les émissions obligataires internationales, toutes devises confondues, ce qui illustre la solidité de sa franchise et son engagement au service de ses clients. Sur les dérivés d'énergies et de matières premières, BNP Paribas réalise de bonnes performances dans des conditions de marché perturbées.

Les revenus du métier Actions et Conseil, à 1 370 millions d'euros, sont en hausse de 23,1% par rapport à ceux du premier semestre 2010. Malgré une demande de clientèle en retrait, les produits dérivés et structurés dégagent des revenus élevés avec un faible niveau de risque, grâce notamment au développement de solutions à destination des clients institutionnels. Dans un marché en rebond dans les fusions et acquisitions, BNP Paribas se classe numéro 8 en Europe en termes de transactions annoncées au premier semestre et numéro 2 des émissions de produits « Equity-linked » en Europe, Moyen Orient, Afrique (EMEA) (source Dealogic).

L'adaptation au nouvel environnement réglementaire et la baisse du dollar sur la période (-5% par rapport à la moyenne du premier semestre 2010) pèsent sur les encours des métiers de financement. A 2 228 millions d'euros, les revenus sont en recul de 1,3% par rapport au niveau record du premier semestre 2010. Cependant, les financements structurés dégagent des revenus solides, notamment grâce aux activités de financement d'énergies et de matières premières. Dans les produits de flux, le développement se poursuit dans l'ensemble des régions, l'accroissement des volumes compensant le tassement des marges.

Les frais de gestion du pôle, à 3 437 millions d'euros, progresse de 2,0% par rapport au premier semestre 2010. Hors effets des taxes « systémiques », la hausse est limitée à 0,4%, les impacts des augmentations des effectifs, notamment en Asie, étant compensés par les effets des synergies de Fortis. Le coefficient d'exploitation s'établit à 54,2%, en hausse de 2,4 pts par rapport au niveau faible du premier semestre 2010, et reste au meilleur niveau de l'industrie. Le résultat brut d'exploitation est en baisse de 7,5% sur la période.

Le coût du risque enregistre une reprise de provisions de 7 millions d'euros contre une dotation de 179 millions d'euros au premier semestre 2010. Le résultat avant impôt atteint 2 963 millions d'euros, en baisse de seulement 1,6% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette performance opérationnelle est accompagnée d'une réduction (-8,5%) des fonds propres alloués au pôle sur la période grâce à la baisse du niveau de risque de contrepartie dans les métiers de marché et à la réduction des encours de crédit dans les métiers de financement.

AUTRES ACTIVITES

Les revenus des « Autres activités » s'élèvent à 1 138 millions d'euros par rapport à une base élevée de 1 572 millions d'euros au premier semestre 2010 qui intégrait un impact positif de réévaluation de la dette émise par le Groupe de 206 millions d'euros (contre +14 millions d'euros ce semestre).

Les frais de gestion diminuent à -582 millions d'euros contre -606 millions d'euros du fait des coûts de restructuration (-272 millions d'euros contre -323 millions d'euros).

Le coût du risque, à -457 millions d'euros (contre une reprise de provisions de 40 millions d'euros au premier semestre 2010), est affecté par les provisions passées sur les titres de l'Etat grec éligibles au plan de soutien (2,3 milliards d'euros). La perspective de leur échange dans le cadre de ce plan conduit à les déprécier par le compte de résultat à leur juste valeur avec une décote de 21% par rapport au pair, soit un impact de -516 millions d'euros.

Les éléments hors exploitation, à 58 millions d'euros, sont affectés positivement par un badwill de +51 millions d'euros au deuxième trimestre 2011 résultant de l'acquisition d'Antin Epargne Pension par BNP Paribas Cardif.

Le résultat avant impôt des « Autres activités » au premier semestre 2011 est ainsi positif de +167 millions d'euros seulement contre le niveau exceptionnellement élevé de +1 065 millions d'euros au premier semestre 2010.

UN ACCES LARGE ET DIVERSIFIE A LA LIQUIDITE, UNE SOLVABILITE ELEVEE

Le Groupe bénéficie d'une situation de liquidité favorable grâce à sa capacité d'accès à des sources de financement diversifiées et à l'attractivité de sa signature. La totalité du programme d'émission à moyen et long terme de 35 milliards d'euros au titre de l'année 2011 est d'ores et déjà réalisée à des conditions compétitives avec une maturité moyenne de 6 ans malgré un environnement de marché difficile. 20 milliards de dollars ont été levés dans le cadre de ce programme.

La liquidité à court terme du Groupe est gérée de façon active. Depuis la crise, la maturité moyenne à l'émission du financement à court terme a été allongée de manière significative et les coûts de financement du Groupe à 3 mois restent inférieurs aux taux LIBOR dans toutes les devises. En outre, le Groupe dispose d'une réserve, disponible, d'actifs éligibles auprès des banques centrales de 150 milliards d'euros dont 30 milliards de dollars éligibles auprès de la Federal Reserve.

Grâce à la forte capacité bénéficiaire du Groupe, le ratio Tier 1 s'établit à 11,9% au 30 juin 2011 et le ratio Common Equity Tier 1 à 9,6%. Ce dernier est en hausse de 0,4 pt par rapport au 31 décembre 2010. Ce niveau de solvabilité élevé résulte de la génération organique de fonds propres du semestre et de la légère baisse des actifs pondérés à 595 milliards d'euros contre 601 milliards d'euros au 31 décembre 2010 combinées à l'effet de l'acquisition du solde du capital de Findomestic (-10 pb). Le ratio Common Equity Tier 1 pro forma « Bâle 2.5 ⁽⁷⁾ » s'établit à 9,0%.

⁷ C'est-à-dire calculé conformément à la CRD 3 qui entrera en vigueur en Europe au 31 décembre 2011.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE – GROUPE

	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
<i>En millions d'euros</i>								
Produit net bancaire	10 981	11 174	-1,7%	11 685	-6,0%	22 666	22 704	-0,2%
Frais de gestion	-6 602	-6 414	+2,9%	-6 728	-1,9%	-13 330	-13 010	+2,5%
Résultat brut d'exploitation	4 379	4 760	-8,0%	4 957	-11,7%	9 336	9 694	-3,7%
Coût du risque	-1 350	-1 081	+24,9%	-919	+46,9%	-2 269	-2 418	-6,2%
Résultat d'exploitation	3 029	3 679	-17,7%	4 038	-25,0%	7 067	7 276	-2,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	42	26	+61,5%	95	-55,8%	137	94	+45,7%
Autres éléments hors exploitation	197	-29	n.s.	-24	n.s.	173	146	+18,5%
Éléments hors exploitation	239	-3	n.s.	71	n.s.	310	240	+29,2%
Résultat avant impôt	3 268	3 676	-11,1%	4 109	-20,5%	7 377	7 516	-1,8%
Impôt sur les bénéfices	-956	-1 248	-23,4%	-1 175	-18,6%	-2 131	-2 436	-12,5%
Intérêts minoritaires	-184	-323	-43,0%	-318	-42,1%	-502	-692	-27,5%
Résultat net part du groupe	2 128	2 105	+1,1%	2 616	-18,7%	4 744	4 388	+8,1%
Coefficient d'exploitation	60,1%	57,4%	+2,7 pt	57,6%	+2,5 pt	58,8%	57,3%	+1,5 pt

RESULTAT PAR POLE AU 2eme TRIMESTRE 2011

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	5 946	1 623	2 878	10 447	534	10 981
var/2T10	+1,5%	+6,8%	+5,7%	+3,4%	-50,1%	-1,7%
var/1T11	-1,1%	+1,1%	-16,9%	-5,7%	-11,6%	-6,0%
Frais de gestion	-3 562	-1 114	-1 613	-6 289	-313	-6 602
var/2T10	+1,1%	+4,0%	+7,6%	+3,2%	-2,2%	+2,9%
var/1T11	+1,1%	+0,1%	-11,6%	-2,6%	+16,4%	-1,9%
Résultat brut d'exploitation	2 384	509	1 265	4 158	221	4 379
var/2T10	+2,1%	+13,4%	+3,3%	+3,7%	-70,6%	-8,0%
var/1T11	-4,3%	+3,5%	-22,8%	-10,0%	-34,0%	-11,7%
Coût du risque	-869	-19	23	-865	-485	-1 350
var/2T10	-23,7%	n.s.	-43,9%	-20,9%	n.s.	+24,9%
var/1T11	-7,2%	n.s.	n.s.	-8,7%	n.s.	+46,9%
Résultat d'exploitation	1 515	490	1 288	3 293	-264	3 029
var/2T10	+26,7%	+7,9%	+1,7%	+12,9%	n.s.	-17,7%
var/1T11	-2,6%	-1,4%	-20,6%	-10,4%	n.s.	-25,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	29	-8	13	34	8	42
Autres éléments hors exploitation	6	67	27	100	97	197
Résultat avant impôt	1 550	549	1 328	3 427	-159	3 268
var/2T10	+26,6%	+15,6%	+2,4%	+14,4%	n.s.	-11,1%
var/1T11	-3,2%	+0,5%	-18,8%	-9,4%	n.s.	-20,5%

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	5 946	1 623	2 878	10 447	534	10 981
2T10	5 859	1 520	2 724	10 103	1 071	11 174
1T11	6 014	1 605	3 462	11 081	604	11 685
Frais de gestion	-3 562	-1 114	-1 613	-6 289	-313	-6 602
2T10	-3 524	-1 071	-1 499	-6 094	-320	-6 414
1T11	-3 522	-1 113	-1 824	-6 459	-269	-6 728
Résultat brut d'exploitation	2 384	509	1 265	4 158	221	4 379
2T10	2 335	449	1 225	4 009	751	4 760
1T11	2 492	492	1 638	4 622	335	4 957
Coût du risque	-869	-19	23	-865	-485	-1 350
2T10	-1 139	5	41	-1 093	12	-1 081
1T11	-936	5	-16	-947	28	-919
Résultat d'exploitation	1 515	490	1 288	3 293	-264	3 029
2T10	1 196	454	1 266	2 916	763	3 679
1T11	1 556	497	1 622	3 675	363	4 038
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	29	-8	13	34	8	42
2T10	26	19	18	63	-37	26
1T11	48	35	10	93	2	95
Autres éléments hors exploitation	6	67	27	100	97	197
2T10	2	2	13	17	-46	-29
1T11	-2	14	3	15	-39	-24
Résultat avant impôt	1 550	549	1 328	3 427	-159	3 268
2T10	1 224	475	1 297	2 996	680	3 676
1T11	1 602	546	1 635	3 783	326	4 109
Impôt sur les bénéfices						-956
Intérêts minoritaires						-184
Résultat net part du groupe						2 128

RESULTATS PAR POLE AU 1er SEMESTRE 2011

	Retail Banking	Investment Solutions	CIB	Pôles opéra- tionnels	Autres Activités	Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit net bancaire	11 960	3 228	6 340	21 528	1 138	22 666
var/1S10	+2,5%	+9,4%	-2,6%	+1,9%	-27,6%	-0,2%
Frais de gestion	-7 084	-2 227	-3 437	-12 748	-582	-13 330
var/1S10	+1,9%	+6,9%	+2,0%	+2,8%	-4,0%	+2,5%
Résultat brut d'exploitation	4 876	1 001	2 903	8 780	556	9 336
var/1S10	+3,3%	+15,3%	-7,5%	+0,6%	-42,4%	-3,7%
Coût du risque	-1 805	-14	7	-1 812	-457	-2 269
var/1S10	-20,9%	n.s.	n.s.	-26,3%	n.s.	-6,2%
Résultat d'exploitation	3 071	987	2 910	6 968	99	7 067
var/1S10	+26,0%	+13,2%	-1,7%	+11,1%	-90,2%	-2,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	77	27	23	127	10	137
Autres éléments hors exploitation	4	81	30	115	58	173
Résultat avant impôt	3 152	1 095	2 963	7 210	167	7 377
var/1S10	+26,0%	+16,6%	-1,6%	+11,8%	-84,3%	-1,8%
Impôt sur les bénéfices						-2 131
Intérêts minoritaires						-502
Résultat net part du groupe						4 744
ROE annualisé après impôt						13,8%



Résultats au 30 juin 2011



Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 21 avril 2011 de nouvelles séries trimestrielles de l'année 2010 pour tenir compte du relèvement des seuils de consolidation entraînant la déconsolidation ou le changement de méthode de consolidation de plusieurs entités et de transferts d'activités entre métiers. Dans ces séries, les données de résultat et de volumes de 2010 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2010. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2010 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.



Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés



Messages clés 2T11

Croissance des volumes dans tous les réseaux domestiques (France, Italie, Belgique, Luxembourg)	Dépôts +7,4% / 2T10 Crédits +4,7% / 2T10
Hausse du coût du risque liée à une dotation de 534 M€ pour la Grèce (21% de 2,3 Md€ éligibles au plan -maturités 2011 à 2020- + effet sur l'Assurance)	+24,9% / 2T10
Forte capacité bénéficiaire maintenue dans un environnement difficile	2,1 Md€ (+1,1% / 2T10)
Solvabilité élevée : common equity Tier 1	9,6%
ROE annualisé du 1S11	13,8%

De bons résultats confirmant la solidité des métiers du Groupe et de son business model dans un environnement difficile



Groupe consolidé 2T11

	> 2T11	> 2T11 / 2T10	> Pôles opérationnels 2T11 / 2T10
Produit net bancaire	10 981 M€	-1,7%*	+3,4%
Frais de gestion <i>Hors taxes « systémiques » (55 M€ au 2T11)</i>	-6 602 M€	+2,9% +2,1%	+3,2% +2,3%
Résultat brut d'exploitation	4 379 M€	-8,0%	+3,7%
Coût du risque <i>Hors impact du plan de soutien à la Grèce (-534 M€ au 2T11)</i>	-1 350 M€	+24,9% -24,5%	-20,9%
Résultat net part du groupe	2 128 M€	+1,1%	

* Forte baisse du PNB des « autres activités » / base élevée au 2T10 (dont réévaluation de dette propre 14 M€ vs. 235 M€ au 2T10)

Stabilité des résultats malgré l'impact du provisionnement sur la Grèce

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 5

Effets du plan de soutien à la Grèce

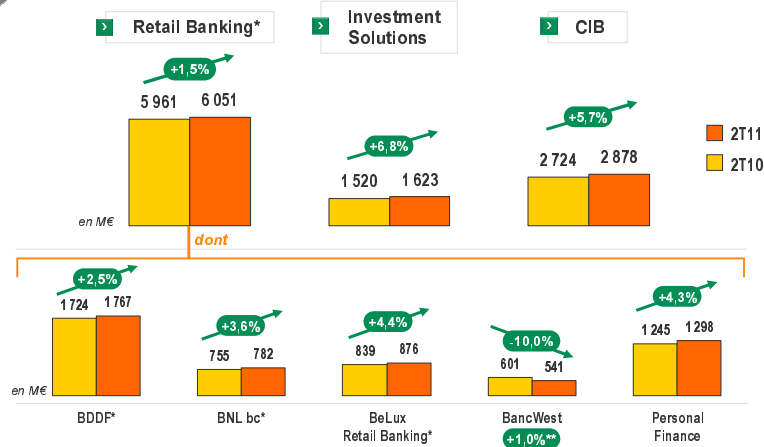
- Dans le cadre des engagements du plan de soutien volontaire des créanciers privés à la Grèce, BNP Paribas a l'intention d'apporter ses titres éligibles à l'échange
- Valorisation : l'illiquidité des titres a pour conséquence
 - Prix de marché non représentatifs de la juste valeur au 30 juin 2011
 - Passage en « level 3 » (valorisation en « mark to model ») pour déterminer la juste valeur des titres grecs, dont les encours (4,0 Md€) se décomposent en :
 - 2,3 Md€ entrant dans le plan (maturités ≤ 2020)
 - 1,7 Md€ hors plan (maturités > 2020)
- Dépréciation par le P&L à la juste valeur des titres entrant dans le plan d'aide à la Grèce : -21%
 - Banque : -516 M€* en coût du risque
 - Assurance : -17 M€ en coût du risque pour un encours de 0,5 Md€ (effet atténué par le jeu des provisions propres au secteur de l'assurance) ; -26 M€ en MEE pour les participations minoritaires dans certaines filiales
- Les titres non éligibles au plan ne sont pas dépréciés par le P&L

* Légèrement différent de 21% de l'encours du fait de valeurs aux livres un peu différentes du pair

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 6

Revenus des pôles opérationnels 2T11



Bon niveau de revenus dans l'ensemble des métiers

* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie et en Belgique ; ** A change constant

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 7

Frais de gestion des pôles opérationnels 2T11

Evolution des frais de gestion



Coefficient d'exploitation

59,8% (-0,1pt / 2T10)

68,6% (-1,9pt / 2T10)

56,0% (+1,0pt / 2T10)
Au meilleur niveau de l'industrie

Maîtrise des frais de gestion

* Intégrant 100% de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie et en Belgique

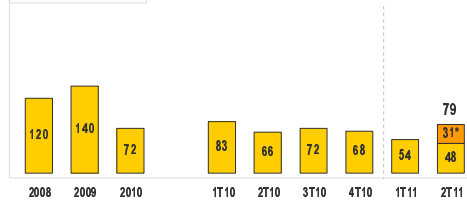
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 8

Evolution du coût du risque par métier (1/3)

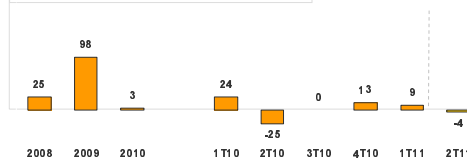
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

Groupe



- Coût du risque : 1 350 M€
 - Dont 534 M€ pour la Grèce
- Hors plan de soutien à la Grèce : 816 M€
 - 265 M€ / 2T10 (-24,5%)
 - 103 M€ / 1T11 (-11,2%)

CIB Métiers de Financement



- Coût du risque : reprise de 14 M€
 - Contre reprise de 98 M€ au 2T10
 - Contre dotation de 37 M€ au 1T11
- Peu de nouveaux dossiers douteux, dotations complémentaires plus que compensées par des reprises

* Impact du plan de soutien à la Grèce



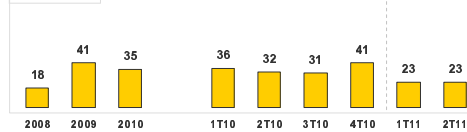
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 9

Evolution du coût du risque par métier (2/3)

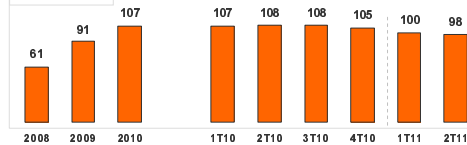
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

BDDF



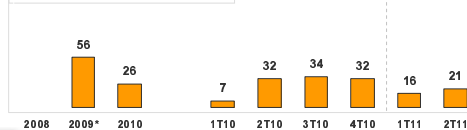
- Coût du risque : 81 M€
 - 30 M€ / 2T10
 - +1 M€ / 1T11
- Maintien à un niveau faible ce trimestre

BNL bc



- Coût du risque : 196 M€
 - 9 M€ / 2T10
 - 2 M€ / 1T11
- Tendance à l'amélioration

BeLux Retail Banking



- Coût du risque : 46 M€
 - 20 M€ / 2T10
 - +11 M€ / 1T11
- Maintien à un niveau faible ce trimestre

* Pro forma



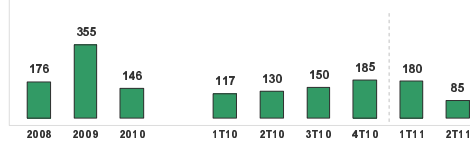
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 10

Evolution du coût du risque par métier (3/3)

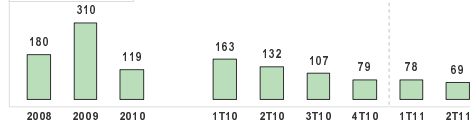
Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

> Europe Méditerranée



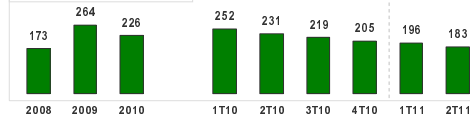
- Coût du risque : 47 M€
- -29 M€ / 2T10
- -56 M€ / 1T11
- Baisse sur l'ensemble des zones géographiques ce trimestre

> BancWest



- Coût du risque : 62 M€
- -65 M€ / 2T10
- -13 M€ / 1T11
- Poursuite de l'amélioration du portefeuille de crédit

> Personal Finance



- Coût du risque : 406 M€
- -80 M€ / 2T10
- -25 M€ / 1T11
- Poursuite de la baisse

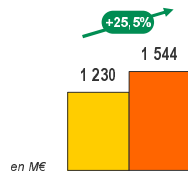


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

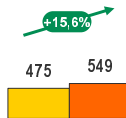
Résultats 30.06.2011 | 11

Résultat avant impôt des pôles opérationnels 2T11

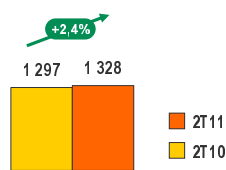
> Retail Banking*



> Investment Solutions



> CIB



**Bonne performance de tous les pôles
alliée à la baisse continue du coût du risque**



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

* Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie et en Belgique

Résultats 30.06.2011 | 12

Groupe consolidé 1S11

	1S11	1S11 / 1S10	Pôles opérationnels 1S11 / 1S10
Produit net bancaire	22 666 M€	-0,2%*	+1,9%
Frais de gestion <i>Hors taxes « systémiques » (-100 M€ au 1S11)</i>	-13 330 M€	+2,5% +1,7%	+2,8% +2,0%
Résultat brut d'exploitation	9 336 M€	-3,7%	+0,6%
Coût du risque	-2 269 M€	-6,2%	-26,3%
Résultat net part du groupe	4 744 M€	+8,1%	

* Forte baisse du PNB des « autres activités » / base élevée au 1S10 (dont réévaluation de dette propre 14 M€ vs. 206 M€ au 1S10)

Nouvelle progression organique des résultats

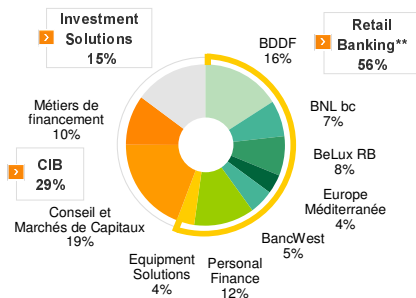


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

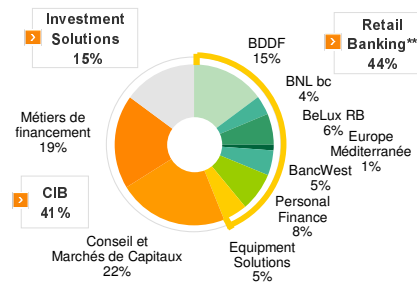
Résultats 30.06.2011 | 13

Business model

Répartition des revenus 1S11*



Répartition des résultats avant impôt 1S11*



1/2 Retail, 1/3 CIB, 1/6 IS

* Pôles opérationnels ; ** Intégrant 2/3 de la Banque Privée pour BDDF (incluant effets PEL/CEL). BNL bc et BeLux RB

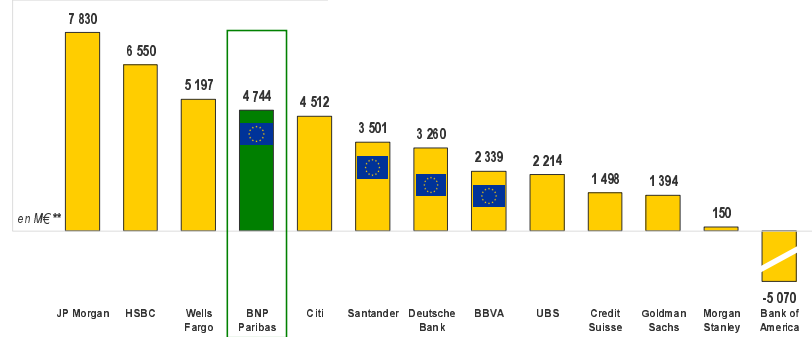


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 14

Résultats nets 1S11

Résultat net part du groupe*



Une capacité bénéficiaire confirmée



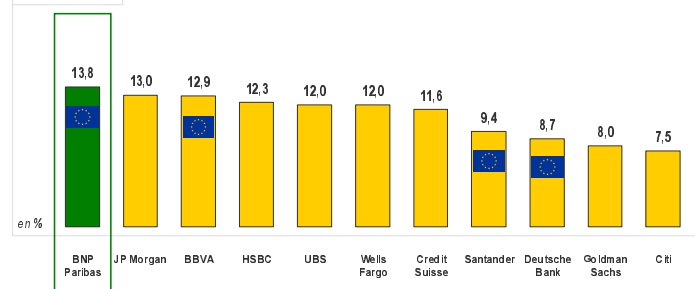
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

* Source : banques ; ** Taux de change trimestriels moyens

Résultats 30.06.2011 | 15

ROE - 1S11

ROE*



Une rentabilité solide



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

* Source : banques

Résultats 30.06.2011 | 16

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

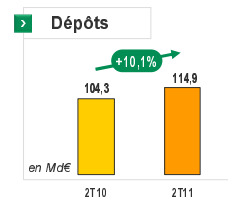
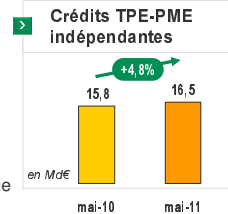
Conclusion

Résultats détaillés



Banque de Détail en France - 2T11

- **Activité commerciale**
 - Crédits : +4,7% / 2T10, bonne tenue des crédits immobiliers (+8,6%) et reprise des crédits aux Entreprises (+1,2%, TPE-PME indépendantes +4,8%*)
 - Dépôts : +10,1% / 2T10, dont dépôts à vue +7,9% accélération de la croissance des comptes d'épargne (+12,3%)
 - Succès des services sur mobiles : 320 000 utilisateurs mensuels (x3 depuis un an) ; signature d'un partenariat exclusif avec Orange
- **PNB** : 1 767 M€ (+2,5% / 2T10)**
 - Revenus d'intérêt : +1,9% / 2T10 malgré les hausses du taux du Livret A
 - Commissions : +3,4% / 2T10
- **RBE** : 651 M€ (+4,7% / 2T10)**
 - Frais de gestion : +1,3% / 2T10
- **Résultat avant impôt*** : 536 M€ (+10,5% / 2T10)**



Croissance soutenue des volumes et des résultats

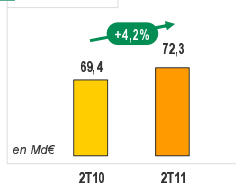
* Mai 2011/mai 2010 ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée France, hors effets PEL/CEL ; *** Intégrant 2/3 de la BPF, hors effets PEL/CEL



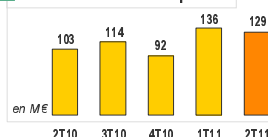
BNL banca commerciale - 2T11

- PNB* : 782 M€, +3,6% / 2T10
 - Crédits : +4,2% / 2T10, croissance équilibrée particuliers / entreprises
 - Dépôts : -3,7% / 2T10, forte concurrence mais bonne performance avec les entrepreneurs
 - Bonne collecte en assurance vie** ; poursuite de gain de part de marché (>10% : x2 / 30.06.10)
- Frais de gestion* : +2,0% / 2T10
 - Développement du réseau commercial : 31 « Maisons des Entrepreneurs » déjà ouvertes, dont 4 au 2T11 ; ouverture de 6 nouvelles agences au 2T11
 - Nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation : -0,9pt
- Résultat avant impôt*** : 129 M€ (+25,2% / 2T10)

Crédits



Résultat avant impôt***



Bonne dynamique commerciale et opérationnelle

* Intégrant 100% de la Banque Privée Italie ; ** Source : panel ANIA (mai 2011) ; *** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Italie



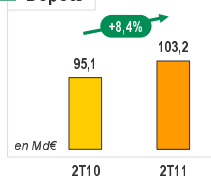
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 19

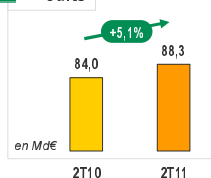
BeLux Retail Banking - 2T11

- Activité commerciale dynamique
 - Crédits : +5,1% / 2T10 ; bonne dynamique des crédits aux particuliers (+7,6%) et aux PME
 - Dépôts : +8,4% / 2T10, croissance des dépôts à vue (+7,9% / 2T10) et des comptes d'épargne (+9,7% / 2T10), notamment chez les particuliers
- Factoring : acquisition de Fortis Commercial Finance*
 - Leader en Belgique
 - N°1 en Europe avec BNP Paribas Factor
- PNB** : 876 M€ (+4,4% / 2T10)
 - Tiré par les revenus d'intérêts du fait de la croissance des volumes
- RBE** : 254 M€ (+7,2% / 2T10)
 - Frais de gestion : +3,3% / 2T10
- Résultat avant impôt*** : 194 M€, +24,4% / 2T10

Dépôts



Crédits



Bons résultats soutenus par la croissance des volumes

* Soumis à l'accord des autorités réglementaires ; ** Intégrant 100% de la Banque Privée Belgique ; *** Intégrant 2/3 de la Banque Privée Belgique



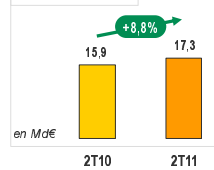
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 20

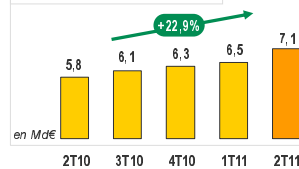
Europe Méditerranée - 2T11

- Bonne dynamique commerciale
 - Dépôts : +8,8%* / 2T10, très bonne croissance dans la plupart des pays
 - Crédits : +5,8%* / 2T10, particulièrement en Turquie (+22,9%* / 2T10), poursuite de la baisse en Ukraine (-17,1%* / 2T10)
- PNB : 385 M€, +2,1%* / 2T10
 - +3,3%* hors Ukraine
 - +7,8%* dans les pays du bassin méditerranéen
 - -4,1%* en Ukraine du fait de la baisse des encours
- Frais de gestion : +6,1%* / 2T10
 - 22 ouvertures d'agences au Maroc en un an, dont 7 au 2T11
 - Poursuite du développement organique en Pologne
- Résultat avant impôt : 40 M€ vs 20 M€ au 2T10
 - Baisse du coût du risque

> Dépôts*



> Crédits en Turquie*



> Redressement du résultat avant impôt

* A périmètre et change constants



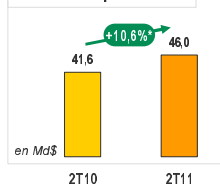
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 21

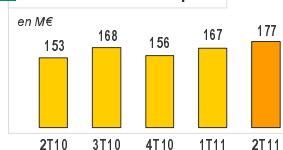
BancWest - 2T11

- PNB : 541 M€, +1,0%* / 2T10 (+2,4%* / 1T11)
 - Dépôts : +3,0%* / 2T10, croissance forte et régulière des Core Deposits**
 - Crédits : -1,2%* / 2T10 du fait des crédits immobiliers (-7,0%*), confirmation du rebond des crédits aux entreprises (+7,1%* / 2T10)
 - Amélioration du mix et stabilisation de la marge d'intérêt
- Frais de gestion : +5,5%* / 2T10 (+0,7%* / 1T11)
 - Base faible au 2T10 après le plan d'économies de 2009
 - Poursuite du développement commercial, notamment dans les segments des entreprises et entrepreneurs
 - Impact des dépenses réglementaires
- Résultat avant impôt : 177 M€, +28,7%* / 2T10
- ROE annualisé avant impôt : 23% au 1S11

> Core Deposits**



> Résultat avant impôt



> Retour à une bonne rentabilité

* A change constant ; ** Dépôts hors Jumbo CDs



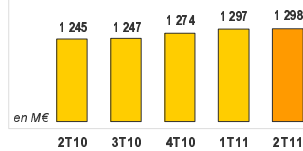
BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 22

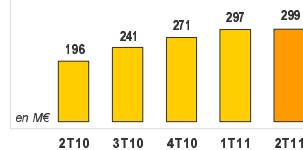
Personal Finance - 2T11

- Croissance de la production de crédit à la consommation / 2T10
 - Italie, Allemagne, Europe Centrale
 - « PF Inside » : Pologne, Ukraine, Chine
- Acquisition comme prévu du solde (25%) du capital de Findomestic
- PNB : 1 298 M€ (+4,3% / 2T10)
 - Encours consolidés : +6,4% / 2T10
 - Effets de la nouvelle réglementation restrictive en France et en Italie
- Frais de gestion : +4,1% / 2T10
- Résultat avant impôt : 299 M€ (+52,6% / 2T10)
 - Baisse du coût du risque / 2T10

Revenus



Résultat avant impôt



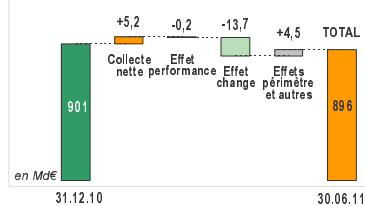
Forte capacité bénéficiaire



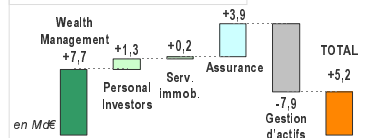
Investment Solutions Collecte et actifs sous gestion

- Actifs sous gestion : 896 Md€ au 30.06.11
 - En légère baisse / 31.12.10 (-0,5%) ; +2,5% / 30.06.10
 - Effet change défavorable avec la baisse du dollar
- Collecte nette : +5,2 Md€ au 1S11
 - Banque Privée : notamment en Asie et dans les marchés domestiques
 - Personal Investors : particulièrement en Allemagne
 - Gestion d'actifs : décollecte accentuée par la décision d'un client de réinternaliser sa gestion (-3,2 Md€)
 - Assurance : hors de France, notamment en Italie, au Luxembourg et à Taïwan

Actifs sous gestion* au 30.06.11



Collecte nette au 1S11



Décollecte en gestion d'actifs plus que compensée par la bonne collecte des autres métiers

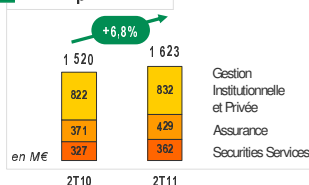
* Y compris actifs conseillés pour les clients externes



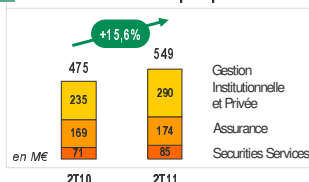
Investment Solutions Résultats - 2T11

- PNB : 1 623 M€, +6,8% / 2T10
 - GIP* : +1,2% / 2T10, bonne performance de Wealth Management et des Services Immobiliers atténuée par la baisse des revenus de la Gestion d'actifs
 - Assurance : +15,6% / 2T10, tiré par la bonne performance de la protection hors de France
 - Securities Services : +10,7% / 2T10 ; croissance des actifs ; effets de la hausse des taux courts
- Frais de gestion : +4,0% / 2T10
 - Dont Wealth Management (+7,5%) et Securities Services (+8,2%) : poursuite des investissements de développement, notamment en Asie
 - Dont Investment Partners (-10,5%) : effets des synergies du plan d'intégration de Fortis
- Résultat avant impôt : 549 M€, +15,6% / 2T10
 - Cession exceptionnelle (Gestion d'actifs) : +67 M€
 - Impact du plan de soutien à la Grèce (Assurance) : -43 M€

PNB par métier



Résultat avant impôt par métier



Bonne progression des résultats



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

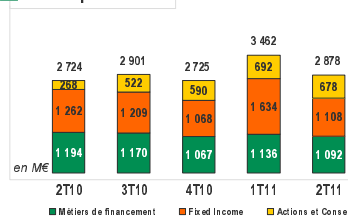
* Gestion d'actifs, Banque Privée, Personal Investors, Services Immobiliers

Résultats 30.06.2011 | 25

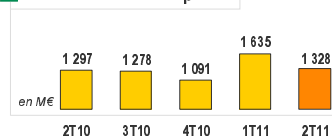
Corporate and Investment Banking - 2T11

- PNB : 2 878 M€ (+5,7% / 2T10)
 - Bonne performance des dérivés d'actions
 - Repli du Fixed Income dans un contexte de fortes turbulences sur les marchés de dette
 - Baisse des revenus des métiers de financement / base record au 2T10
- Frais de gestion : +7,6% / 2T10
 - +5,4% hors taxes « systémiques »
 - Poursuite du développement en Asie-Pacifique
- Résultat avant impôt : +2,4% / 2T10

PNB par métier



Résultat avant impôt



Bonne performance d'ensemble dans un contexte de marché très agité

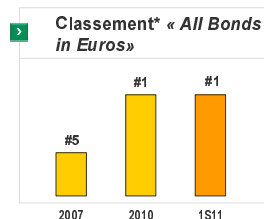
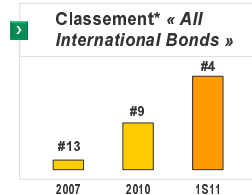


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 26

Corporate and Investment Banking Marchés de Capitaux - 2T11

- PNB : 1 786 M€ (+16,7% / 2T10)
- Fixed Income : -12,2% / 2T10, -32,2% / 1T11
 - Crédit et Taux : activité affectée par la forte volatilité et l'attentisme des investisseurs ; maintien des classements sur les marchés primaires
 - Dérivés sur énergies et matières premières : bonne performance dans des conditions de marchés perturbées
- Actions et Conseil : x 2,5 / 2T10, -2,0% / 1T11
 - Fort rebond / 2T10 exceptionnellement bas, malgré une demande de clientèle en retrait
 - Produits dérivés et structurés : bonne performance avec un faible niveau de risques ; développement de solutions à destination des clients institutionnels
 - Corporate Finance : #3 M&A Europe**, #2 « Equity-linked » EMEA***



Bonne performance grâce à un business mix diversifié

Sources : *Thomson Reuters ; **Announced deals - 1H11 (Dealogic) ; ***Dealogic

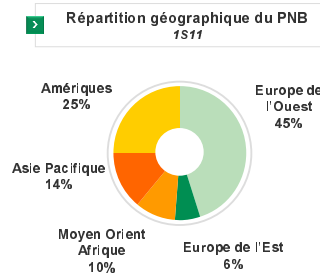


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 27

Corporate and Investment Banking Métiers de financement - 2T11

- PNB : 1 092 M€ (-8,5% / 2T10)
 - Base record au 2T10 et effet dollar (-11,6% / 2T10)
 - Baisse des encours due à la baisse du dollar et au nouvel environnement réglementaire
- Financements structurés : performance solide soutenue par les commissions
 - Financements des Télécoms : bonne performance, notamment en Europe et en Asie
 - Financements d'énergies et matières premières : bonne résistance portée par le financement du négoce international
- Banque commerciale et produits de flux
 - Cash Management et Trade Finance : poursuite du développement dans l'ensemble des régions, accroissement des volumes compensant le tassement des marges



Bonne résistance des revenus dans un environnement réglementaire en mutation



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 28

Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

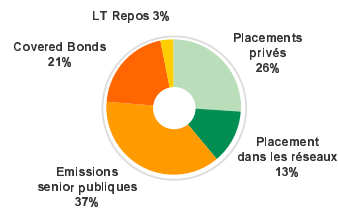
Résultats détaillés



Liquidité

- Programme MLT 2011 : 35 Md€
 - 100% du programme réalisé
 - Dont 20 Md USD
 - Maturité moyenne de 6 ans
 - Accès à des sources de financement diversifiées
- Gestion active de la liquidité court terme
 - Allongement significatif de la maturité moyenne à l'émission du financement CT depuis la crise
 - Financement à trois mois à des taux inférieurs au LIBOR dans toutes les devises
 - Actifs éligibles auprès des banques centrales : 150 Md€ disponibles mi-juillet 2011, dont 30 Md USD éligibles à la Federal Reserve

Structure du financement MLT
Au 21 juillet 2011

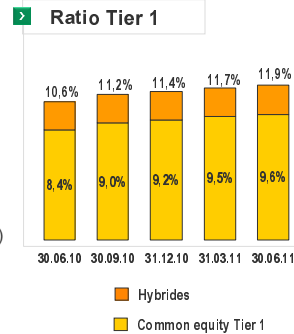


Pilotage rigoureux et attractivité de la signature



Solvabilité

- Ratio common equity Tier 1 : 9,6% au 30.06.2011 (+10pb / 31.03.2011)
 - Dont génération organique : +20pb
 - Dont acquisition du solde du capital de Findomestic (25%) : -10pb
- Ratio common equity Tier 1 pro forma Bâle 2.5* : 9,0%
- Ratio Tier 1 : 11,9% au 30.06.2011
- Fonds propres
 - Common equity Tier 1 : 57,4 Md€ (+0,9 Md€ / 31.03.2011)
 - Tier 1 capital : 70,6 Md€ (+0,9 Md€ / 31.03.2011)
- Actifs pondérés : 595 Md€ au 30.06.2011
 - Inchangé / 31.03.2011



Solvabilité élevée

*Calculé selon la CRD3 qui entrera en vigueur au 31.12.2011

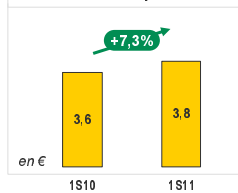


BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

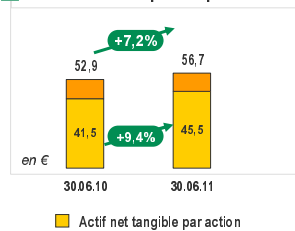
Résultats 30.06.2011 | 31

Bénéfice net par action, Actif net par action

Bénéfice net par action



Actif net comptable par action



- Plus-values latentes nettes sur AFS au 30.06.11 : 814 M€

Un modèle assurant une croissance robuste de la valeur d'actif à travers le cycle



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 32

Conclusion

> **Progression de l'activité et des volumes permettant d'absorber l'impact négatif du plan de soutien à la Grèce**

> **Maintien d'un niveau de rentabilité et de solvabilité élevés**

> **Résilience du business model diversifié et intégré, ancré sur des marchés solides de banque de détail**



Synthèse groupe

Synthèse par pôle

Conclusion

Résultats détaillés



Groupe BNP Paribas

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
Produit net bancaire	10 981	11 174	-1,7%	11 655	-6,0%	22 666	22 704	-0,2%
Frais de gestion	-6 602	-6 414	+2,9%	-6 729	-1,9%	-13 330	-13 010	+2,5%
Résultat brut d'exploitation	4 379	4 760	-8,0%	4 927	-11,7%	9 336	9 694	-3,7%
Coût du risque	-1 350	-1 081	+24,9%	-919	+46,9%	-2 239	-2 418	-6,2%
Résultat d'exploitation	3 029	3 679	-17,7%	4 038	-25,0%	7 097	7 276	-2,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	42	26	+61,5%	95	-55,8%	137	94	+45,7%
Autres éléments hors exploitation	197	-29	n.s.	-24	n.s.	173	146	+18,5%
Éléments hors exploitation	239	3	n.s.	71	n.s.	310	240	+29,2%
Résultat avant impôt	3 268	3 676	-11,1%	4 109	-20,5%	7 377	7 516	-1,8%
Impôt sur les bénéfices	-956	-1 298	-23,4%	-1 175	-18,6%	-2 131	-2 436	-12,5%
Intérêts minoritaires	-184	-323	-43,0%	-318	-42,1%	-502	-692	-27,5%
Résultat net part du groupe	2 128	2 105	+1,1%	2 616	-18,7%	4 744	4 388	+8,1%
Coefficient d'exploitation	60,1%	57,4%	+2,7 pt	57,6%	+2,5 pt	58,8%	57,3%	+1,5 pt

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 30% au 1S11 / 33% au 1S10



Nombre d'actions, bénéfice et actif nets par action

> Nombre d'actions et Actif Net par Action

en millions	30 juin-11	31-déc-10
Nombre d'actions (fin de période)	1 201,4	1 198,7
Nombre d'actions hors actions autoéteintes (fin de période)	1 200,1	1 195,7
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autoéteintes	1 198,7	1 188,8
Actif Net par Action en circulation (a)	56,7	55,6
dont actif net non réévalué par action (a)	56,7	55,5

(a) Hors TSSDI

> Bénéfice Net par Action

en euros	1S11	1S10
Bénéfice Net par Action (BNA)	3,84	3,58

> Fonds propres

en milliards d'euros	30 juin-11	31-déc-10
Capitaux propres part du groupe non réévalués (a)	66,5	63,8
Crains latents ou différés	-0,1 (c)	0,2
Ratio de solvabilité global	14,7%	14,5%
Ratio Tier one (b)	11,8%	11,4%

(a) Hors TSSDI et après hypothèse de distribution

(b) Sur la base des risques pondérés Bâle I à 595 Md€ au 30.06.11 et à 601 Md€ au 31.12.10

(c) Dont effet négatif de la force de l'euro sur les écarts de conversion (-1,4 Md€), plus-values latentes du portefeuille AFS (+0,8 Md€) et autres gains latents ou différés (+0,5 Md€)



Un bilan de qualité

Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-11	31-déc-10
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	4,2%	4,4%

(a) Encours douteux de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos, nets des garanties

(b) Encours bruts de créances sur la clientèle et les établissements de crédit hors repos

Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-11	31-déc-10
Engagements douteux (a)	33,8	35,6
Provisions (b)	27,8	28,7
Taux de couverture	82%	81%

(a) Engagements douteux bruts bilan et hors bilan, nets des garanties

(b) Spécifiques et collectives

Notations

S&P	AA	Notation confirmée le 09 février 2011
Fitch	AA-	Notation confirmée le 28 juin 2011



Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque Dotation nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2008	2009*	1T10	2T10	3T10	4T10	2010	1T11	2T11
BDDF**									
Encours début de trimestre (en Md€)	114,8	130,9	136,2	137,2	139,8	138,1	137,8	142,0	143,8
Coût du risque (en Md€)	203	518	122	111	107	142	482	80	81
Coût du risque (en pb, annualisé)	18	41	36	32	31	41	35	23	23
BNL bc**									
Encours début de trimestre (en Md€)	67,0	75,0	74,8	76,0	77,1	77,1	76,3	78,9	80,1
Coût du risque (en Md€)	411	671	200	205	209	203	817	198	196
Coût du risque (en pb, annualisé)	61	91	107	108	108	105	107	100	98
Belux**									
Encours début de trimestre (en Md€)		80,6	81,8	83,6	83,9	85,0	84,2	85,6	86,7
Coût du risque (en Md€)		353	15	66	71	67	219	35	46
Coût du risque (en pb, annualisé)		56	7	32	34	32	26	16	21
BankWest									
Encours début de trimestre (en Md€)	35,0	38,5	36,9	38,5	42,4	37,9	38,9	38,5	36,1
Coût du risque (en Md€)	628	1 195	150	127	113	75	465	75	62
Coût du risque (en pb, annualisé)	180	310	163	132	107	79	119	78	69
Europe Méditerranée									
Encours début de trimestre (en Md€)	21,4	24,9	23,3	23,3	24,8	23,5	23,7	22,9	22,2
Coût du risque (en Md€)	377	899	68	76	93	109	346	103	47
Coût du risque (en pb, annualisé)	176	355	117	130	150	185	146	180	85

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la reconstitution liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009, mais pas en 2008

* Contribution annualisée des activités de BNP Paribas Fortis, en tenant compte de l'entrée dans le Groupe au cours du 27/09 pour Belux Retail Banking coût du risque en pb pro forma

** Avec la Banque Privée à 100%



Coût du risque sur encours (2/2)

Coût du risque Dotations nettes / Encours de crédit à la clientèle (en pb annualisés)

	2008	2009*	T1 10	2T 10	3T 10	4T 10	2010	1T 11	2T 11
Personal Finance									
Encours début de trimestre (en Md€)	70,5	73,8	82,8	84,1	85,4	85,6	84,5	88,1	88,9
Coût du risque (en M€)	1 218	1 938	522	486	467	438	1 913	431	406
Coût du risque (en pts, annualisés)	173	264	252	231	219	205	226	196	183
Equipment Solutions									
Encours début de trimestre (en Md€)	23,0	25,9	24,9	24,3	24,4	24,4	24,5	24,1	23,0
Coût du risque (en M€)	155	307	65	70	60	60	255	14	31
Coût du risque (en pts, annualisés)	67	125	104	115	98	98	104	23	54
CIB - Métiers de financement									
Encours début de trimestre (en Md€)	139,5	164,5	153,6	156,1	171,5	158,7	160,0	159,6	153,4
Coût du risque (en M€)	355	1 533	93	-98	2	51	48	37	-15
Coût du risque (en pts, annualisés)	25	98	24	-25	0	13	3	9	-4
Groupe**									
Encours début de trimestre (en Md€)	479,9	617,2	646,3	654,5	679,6	681,2	695,4	685,2	684,1
Coût du risque (en M€)	5 782	8 389	1 337	1 081	1 222	1 162	4 802	919	1 350
Coût du risque (en pts, annualisés)	120	140	83	66	72	68	72	54	79

NB. Le périmètre de chaque métier tient compte de la recomposition liée à l'intégration de BNP Paribas Fortis en 2009, mais pas en 2008

* Contribution annualisée des activités de BNP Paribas Fortis, en tenant compte de l'entrée dans le Groupe au cours du 2T09

** Y compris coût du risque des activités de marché, Investment Solutions et Autres activités



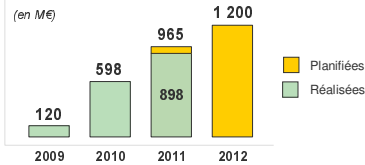
Principales émissions réalisées depuis le 1er Janvier 2011

- Programme d'émissions MLT 2011 : 35 Md€
100% réalisé à fin juin 2011
 - Janv. 2011 - Home Loan Covered Bond - 1,75 Md€ à 10 ans (swap +65pb)
 - Janv. 2011 - dette senior à taux variable - 1 Md USD à 3 ans (USD Libor 3 mois +90pb)
 - Janv. 2011 - dette senior à taux fixe - 2 Md USD à 10 ans (Treasuries +175pb)
Tap 1 Md USD en avril 2011 (Treasuries +145pb)
 - Janv. 2011 - dette senior - 850 M AUD à 3 ans (equiv. USD Libor +91pb)
 - Fév. 2011 - dette senior à taux fixe - 2 Md USD à 5 ans (Treasuries +135pb)
 - Fév. 2011 - dette senior à taux fixe - 1,5 Md€ à 5 ans (swap +73pb)
 - Mars 2011 - dette senior - 62 Md JPY à 5 ans (equiv. swap USD Libor 3 mois +105pb pour la tranche taux fixe)
 - Mars/Avril 2011 - dette senior à taux fixe - 1 Md€ à 12 ans (600 M à mid-swap + 97pb, 400 M à mid-swap + 85pb)
 - Mai 2011 - dette senior à taux variable - 1 Md€ à 3 ans (Euribor +47pb)
 - Mai 2011 - dette senior - 1 Md AUD à 5 ans (equiv. USD Libor +109pb pour la tranche taux fixe)
 - Mai 2011 - Public Sector SCF 1 Md€ à 5 ans (mid-swap + 33pb)
 - Juin 2011 - dette senior à taux fixe - 850 M€ à 10,5 ans (mid-swap + 83pb)
 - Juin 2011 - Dutch RMBS 1,5 Md€ (Class A1 échéance prévisionnelle 2 ans Euribor 3 mois +90pb ; Class A2 échéance prévisionnelle 5 ans Euribor 3 mois +130pb)
 - Juillet 2011 - Home Loan Covered Bond - 2 Md€ à 10 ans (swap +61pb)

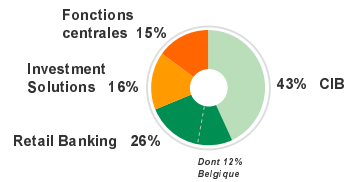


BNP Paribas Fortis Synergies

Synergies nettes cumulées



Répartition des synergies par métier en 2012

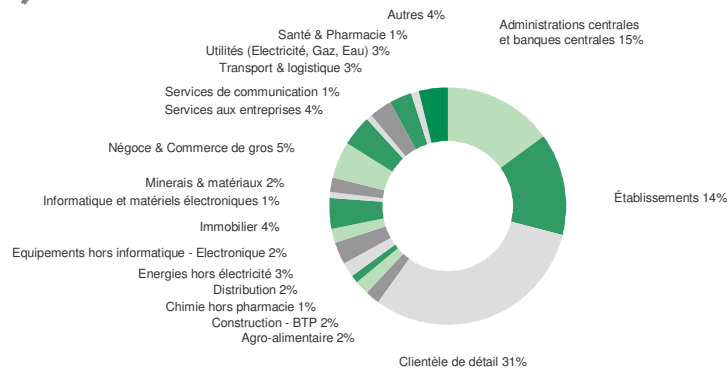


- Synergies cumulées au 30.06.11 : 898 M€
 - Dont 165 M€ comptabilisées au 2T11 (300 M€ au 1S11)
 - Turquie : migration informatique achevée avec 3 mois d'avance sur le plan
- Rappel
 - Relèvement des synergies de 900 M€ à 1 200 M€ en 2012
 - Coûts de restructuration* portés de 1,3 Md€ à 1,65 Md€

Synergies en avance par rapport au nouveau plan



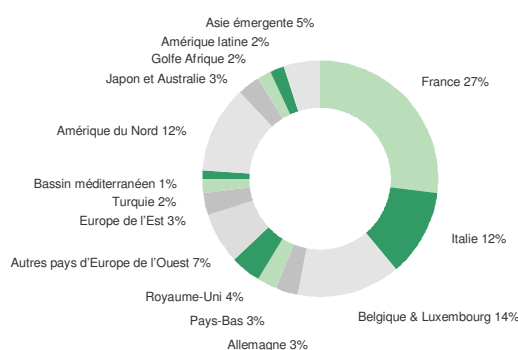
Ventilation des engagements commerciaux par secteur



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés = 1 257 Md€ au 30.06.2011



Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés
= 1 257 Md€ au 30.06.2011



Retail Banking* - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	6 051	5 988	+1,5%	6 125	-1,2%	12 176	11 878	+2,5%
Frais de gestion	-3 616	-3 572	+1,2%	-3 572	+1,2%	-7 188	-7 047	+2,0%
RBE	2 435	2 388	+1,9%	2 553	-4,6%	4 988	4 831	+3,2%
Coût du risque	-869	-1 141	-23,8%	-936	-7,2%	-1 805	-2 283	-20,9%
Résultat d'exploitation	1 566	1 248	+25,5%	1 617	-3,2%	3 183	2 548	+24,9%
SME	29	27	+7,4%	48	-39,6%	77	50	+54,0%
Autres éléments hors exploitation	6	2	n.s.	-2	n.s.	4	14	-71,4%
Résultat avant impôt	1 601	1 277	+25,4%	1 663	-3,7%	3 264	2 612	+25,0%
Résultat attribuable à IS	-57	-47	+21,3%	-59	-3,4%	-116	-101	+14,9%
Résultat avant impôt de Retail Banking	1 544	1 230	+25,5%	1 604	-3,7%	3 148	2 511	+25,4%
Coefficient d'exploitation	59,8%	58,9%	-0,1 pt	58,3%	+1,5 pt	59,0%	59,3%	-0,3 pt
Fonds propres alloués (Md€)						25,7	24,9	+3,1%

A périmètre et change constants / 1S10 : PNB : +3,3% ; Frais de gestion : +3,0%

- Frais de gestion : +1,5% / 1S10 hors taxes « systémiques »



Banque de Détail en France - 1S11 Hors effets PEL/CEL

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	1 767	1 724	+2,6%	1 791	-1,3%	3 658	3 471	+2,5%
dont revenus d'intérêt	1 031	1 012	+1,9%	1 045	-1,3%	2 076	2 038	+2,2%
dont commissions	736	712	+3,4%	746	-1,3%	1 482	1 440	+2,9%
Frais de gestion	-1 116	-1 102	+1,3%	-1 039	+1,5%	-2 215	-2 167	+1,3%
RBE	651	622	+4,7%	692	-5,9%	1 343	1 294	+4,6%
Coût d'acquisition	-81	-111	-27,0%	-80	+1,3%	-161	-233	-33,9%
Résultat d'exploitation	570	511	+11,5%	612	-4,9%	1 182	1 061	+12,5%
Éléments hors exploitation	0	1	n.a.	1	n.a.	1	1	-0,0%
Résultat avant impôt	570	512	+11,3%	613	-7,0%	1 183	1 062	+12,5%
Résultat attribuable à IS	-34	-27	+25,9%	-34	+0,0%	-88	-60	+13,3%
Résultat avant impôt de BDDF	536	485	+10,5%	579	-7,4%	1 115	992	+12,4%
Coefficient d'exploitation	63,2%	63,9%	-0,7 pt	61,4%	+1,8 pt	62,3%	63,0%	-0,7 pt
Fonds propres adjuvés (M d€)						5,9	5,8	+1,0%

Incluant 100% de la Banque Privée France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : bonne progression d'ensemble (+2,5% / 1S10)
 - Revenus d'intérêt : +2,2% / 1S10 ; bonne croissance des volumes mais effet négatif des hausses du taux du Livret A
 - Commissions : +2,9% / 1S10
- Maîtrise des frais de gestion : +1,3% / 1S10
 - Amélioration du coefficient d'exploitation (-0,7 pt / 1S10)
 - Malgré la taxe « systémique » (+0,9% hors taxe « systémique »)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 45

Banque de Détail en France Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours 2T11	Variation / 2T10	Variation / 1T11	Encours 1S11	Variation / 1S10
CREDITS	145,3	+4,7%	+1,6%	144,1	+4,1%
Particuliers	76,1	+7,8%	+1,1%	75,7	+8,1%
Dont Immobilier	66,6	+8,6%	+1,0%	66,3	+9,0%
Dont Consommation	9,5	+2,3%	+1,6%	9,4	+2,1%
Entreprises	64,1	+1,2%	+1,8%	63,5	-0,3%
DEPOTS	114,9	+10,1%	+3,4%	113,0	+10,5%
Dépôts à vue	49,0	+7,9%	+2,5%	48,4	+8,5%
Comptes d'épargne	50,8	+12,3%	+5,2%	49,5	+9,8%
Dépôts à taux de marché	15,1	+10,4%	+0,1%	15,1	+19,6%

En milliards d'euros	30.06.11	Variation / 30.06.10	Variation / 31.03.11
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	71,5	+6,4%	+0,8%
OPCVM ⁽¹⁾	69,9	-10,0%	-2,2%

(1) Non compris OPCVM de droit luxembourgeois (PARVEST). Source : Europerformance.

- Crédits : +4,7% / 2T10
 - Particuliers : forte croissance malgré une décélération sur les crédits immobiliers
 - Entreprises : reprise des crédits, notamment pour les TPE – PME
- Dépôts : +10,1% / 2T10
 - Bonne dynamique commerciale et poursuite de la réintermédiation des OPCVM vers l'épargne de bilan par les ménages



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 46

BNL banca commerciale - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	782	755	+3,6%	782	+0,0%	1584	1514	+3,3%
Frais de gestion	-462	-443	-2,0%	-444	+1,8%	-886	-876	-2,3%
RBE	330	312	+5,8%	338	-2,4%	688	638	+4,7%
Coût du risque	-196	-205	-4,4%	-198	-1,0%	-394	-405	-2,7%
Résultat d'exploitation	134	107	+25,2%	140	-4,3%	274	233	+17,6%
Éléments hors exploitation	0	-2	n.s.	0	n.s.	0	-2	n.s.
Résultat avant impôt	134	105	+27,6%	140	-4,3%	274	231	+18,6%
Résultat attribuable à IS	-5	-2	n.s.	-4	+25,0%	-9	-5	+80,0%
Résultat avant impôt de BNL bc	129	103	+25,2%	136	-5,1%	265	226	+17,3%
Coefficient d'exploitation	57,8%	58,7%	-0,9 pt	56,6%	+1,0 pt	57,3%	57,9%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (M€)						4,9	4,8	+3,9%

Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +3,3% / 1S10 ; progression équilibrée des revenus d'intérêt et des commissions
 - Revenus d'intérêt (+3,6% / 1S10) : bonne croissance des volumes ; stabilité des marges
 - Commissions (+2,8% / 1S10) : bonne contribution des particuliers (assurance vie, protection) et des entreprises (cash management, financements structurés, fixed income)
- Nouvelle amélioration du coefficient d'exploitation : -0,6 pt / 1S10
 - A un très bon niveau : 57,3%
 - Malgré la taxe « systémique » (hors taxe « systémique », frais de gestion : +1,5% / 1S10)
- Coût du risque : tendance à l'amélioration en maintenant le taux de couverture



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 47

BNL banca commerciale Volumen

Encours moyens En milliards d'euros	Encours			Encours		
	2T11	Variation / 2T10	Variation / 1T11	1S11	Variation / 1S10	
CREDITS	72,3	+4,2%	+1,7%	71,7	+4,1%	
Particuliers	32,5	+2,9%	+1,5%	32,2	+2,3%	
Dont Immobilier	22,5	+1,9%	+0,7%	22,4	+1,4%	
Dont Consommation	2,8	+9,0%	+3,9%	2,7	+9,4%	
Entreprises	39,9	+5,3%	+1,8%	39,5	+5,5%	
DEPOTS	32,4	-3,7%	+2,1%	32,1	-4,3%	
Dépôts Particuliers	21,4	-3,1%	-0,5%	21,5	-3,2%	
Dont Dépôts à vue	20,3	-4,3%	-2,4%	20,6	-3,4%	
Dépôts Entreprises	11,0	-4,8%	+7,5%	10,6	-6,4%	

En milliards d'euros	Encours		
	30.06.11	Variation / 30.06.10	Variation / 31.03.11
ÉPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	12,1	+6,7%	+1,7%
OPCVM	9,2	-5,7%	-1,3%

- Crédits
 - Particuliers : bonne performance des crédits à la consommation ; hausse des crédits aux entrepreneurs
 - Entreprises : hausse des crédits aux entreprises et aux collectivités locales
- Dépôts
 - Particuliers : arbitrages au profit de produits d'épargne hors bilan (titres, assurance-vie)
 - Entreprises : reprise / 1T11

- Épargne hors-bilan
 - Assurance-vie : bon niveau de collecte ; poursuite des gains de parts de marché* (>10% à fin mai 2011, x2 / 30.06.2010)
 - OPCVM : décollecte en ligne avec le marché (source : Assogestioni)

* Source : panel ANIA



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 48

BeLux Retail Banking - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	876	839	+4,4%	885	-2,1%	1771	1706	+3,8%
Frais de gestion	-622	-632	+3,3%	-614	+1,3%	-1236	-1203	+2,7%
RBE	254	237	+7,2%	281	-8,6%	535	503	+6,4%
Coût du risque	-46	-66	-30,3%	-35	+31,4%	-81	-81	+0,0%
Résultat d'exploitation	208	171	+21,6%	246	-15,4%	454	422	+7,6%
Éléments hors exploitation	4	3	+33,3%	2	+100,0%	6	6	+0,0%
Résultat avant impôt	212	174	+21,8%	248	-14,5%	460	428	+7,5%
Résultat attribuable à Investment Solutions	-18	-18	+0,0%	-21	-14,3%	-39	-36	+8,3%
Résultat avant impôt de BeLux Retail Banking	194	156	+24,4%	227	-14,5%	421	392	+7,4%
Coefficient d'exploitation	71,0%	71,8%	-0,8 pt	69,6%	+2,4 pt	69,8%	70,5%	-0,7 pt
Fonds propres alloués (M€)						3,1	2,9	+5,0%

Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- PNB : +3,8% / 1S10
 - Tiré par les revenus d'intérêts du fait de la croissance des volumes
 - Bonne dynamique des dépôts et crédits avec les particuliers
- Amélioration du coefficient d'exploitation : -0,7 pt / 1S10
 - Malgré la taxe « systémique » (hors taxe « systémique », frais de gestion : +2,4% / 1S10)



BeLux Retail Banking Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours 2T11	Variation / 2T10	Variation / 1T11	Encours 1S11	Variation / 1S10
CRÉDITS*	88,3	+5,1%	+1,6%	87,6	+4,9%
Particuliers	57,6	+7,6%	+2,2%	57,0	+7,7%
Dont Immobilier	38,7	+14,9%	+2,7%	38,2	+14,8%
Dont Consommation	1,5	-24,6%	-3,3%	1,5	-22,6%
Dont Entrepreneurs	17,4	+0,4%	+1,5%	17,3	+1,2%
Entreprises et collectivités publ.*	30,7	+0,7%	+0,6%	30,6	0,0%
DEPÔTS	103,2	+8,4%	+2,2%	102,1	+9,6%
Dépôts à vue	31,4	+7,9%	+5,5%	30,6	+9,6%
Comptes d'épargne	61,8	+9,7%	+0,1%	61,7	+12,8%
Dépôts à terme	10,0	+4,4%	+5,1%	9,8	-5,3%

* Y compris 1,7 Md€ de crédits aux collectivités publiques réintégrés au 2T11

En milliards d'euros	30.06.11	Variation / 30.06.10	Variation / 31.03.11
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	24,4	+5,7%	-0,2%
OPCVM	41,0	+1,8%	0,0%

- Crédits : +5,1% / 2T10
 - Particuliers : bonne progression des crédits immobiliers
 - Entreprises : bonne dynamique des crédits aux PME
- Dépôts : +8,4% / 2T10
 - Dépôts à vue et comptes d'épargne : croissance soutenue, notamment en Belgique



Europe Méditerranée - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	385	412	-6,6%	404	-4,7%	789	822	-4,0%
Frais de gestion	-308	-325	-5,2%	-308	0,0%	-616	-631	-2,4%
RBC	77	87	-11,5%	96	-18,8%	173	191	-9,4%
Coût du risque	-47	-76	-38,2%	-103	-54,4%	-150	-144	+4,2%
Résultat d'exploitation	30	11	n.s.	-7	n.s.	23	47	-51,1%
SME	12	9	+33,3%	11	+9,1%	23	24	-4,2%
Autres éléments hors exploitation	-2	0	n.s.	-1	+100,0%	-3	0	n.s.
Résultat avant impôt	40	20	+100,0%	3	n.s.	43	71	-39,4%
Coefficient d'exploitation	80,0%	78,9%	+1,1 pt	76,2%	+3,8 pt	78,1%	76,8%	+1,3 pt
Fonds propres alloués (M€)						2,7	2,3	+13,6%

- Effet change significatif : dépréciation du dollar et de la livre turque notamment
- A périmètre et change constant / 1S10
 - PNB : +1,8%
 - Frais de gestion : +4,5%
- Ukraine : poursuite du repositionnement sur les entreprises multinationales et du développement de la collecte de dépôts
- Tunisie - Égypte : relance de l'activité commerciale et forte progression des volumes



Europe Méditerranée Volumes et risques

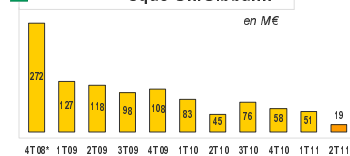
Encours moyens en milliards d'euros	2T11	Variation / 2T10		Variation / 1T11		1S11	Variation / 1S10	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	21,7	-2,9%	+5,8%	+0,8%	+3,8%	21,6	0,0%	+5,1%
DEPOTS	17,3	+0,2%	+8,8%	-0,9%	+2,2%	17,3	+3,3%	+8,4%

- Bonne croissance des crédits et dépôts à périmètre et change constants / 2T10

Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	Taux 2T10	Taux 3T10	Taux 4T10	Taux 1T11	Taux 2T11
Turquie	-0,39%	0,52%	0,10%	0,21%	0,08%
UkrSibbank	4,66%	7,49%	6,54%	6,02%	2,50%
Pologne	1,16%	0,91%	0,47%	1,13%	0,28%
Autres	1,22%	-0,18%	2,02%	1,81%	1,16%
Europe Méditerranée	1,30%	1,50%	1,85%	1,80%	0,85%

Coût du risque UkrSibbank



* Provision de portefeuille de 233 M€ au 4T08



BancWest - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	541	601	-10,0%	555	-2,5%	1 096	1 134	-3,4%
Frais de gestion	-302	-322	-6,2%	-314	-3,8%	-616	-610	+1,0%
RBE	239	279	-14,3%	241	-0,8%	480	524	-8,4%
Coût du risque	-62	-127	51,2%	-75	-17,3%	-137	-277	-50,5%
Résultat d'exploitation	177	152	+16,4%	166	+6,6%	343	247	+38,9%
SME	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	1	n.s.	1	n.s.	1	2	-50,0%
Résultat avant impôt	177	153	+15,7%	167	+6,0%	344	249	+38,2%
Coefficient d'exploitation	55,8%	53,0%	+2,2pt	56,0%	-0,8pt	56,2%	53,0%	+2,4pt
Fonds propres alloués (M€)						3,0	3,2	-6,9%

- Fort effet change du fait de la baisse du dollar
 - USD / EUR : -11,6% / 2T10, -4,9% / 1T11; -5% / 1S10 moyen
- A change constant / 1S10
 - PNB : +2,1%
 - Frais de gestion : +6,8% (+6,0% hors taxe « systémique »), reprise du développement commercial et impact des dépenses réglementaires



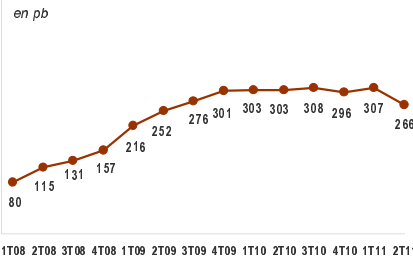
BancWest Volumes

Encours moyens En milliards d'euros	Encours 2T11	Variation / 2T10		Variation / 1T11		1S11	Variation / 1S10	
		à périmètre historique	et change constants	à périmètre historique	et change constants		à périmètre historique	et change constants
CRÉDITS	35,5	-12,6%	-1,2%	-4,9%	0,0%	36,4	-6,9%	-1,5%
Particuliers	17,5	-14,3%	-3,1%	-5,7%	-0,9%	18,1	-8,2%	-2,8%
Dont Immobilier	9,5	-17,7%	-7,0%	-6,6%	-1,8%	9,8	-11,9%	-6,8%
Dont Consommation	8,1	-9,9%	+1,9%	-4,7%	+0,2%	8,3	-3,4%	+2,3%
Immobilier commercial	8,4	-16,4%	-5,5%	-5,5%	-0,7%	8,7	-10,9%	-5,7%
Crédits aux Entreprises	9,5	-5,3%	+7,1%	-2,8%	+2,2%	9,6	-0,2%	+5,7%
DEPÔTS	35,8	-8,9%	+3,0%	-0,9%	+4,2%	35,9	-4,9%	+0,8%
Dépôts hors Jumbo CDs	32,0	-2,2%	+10,6%	-1,6%	+3,5%	32,2	+2,9%	+9,0%

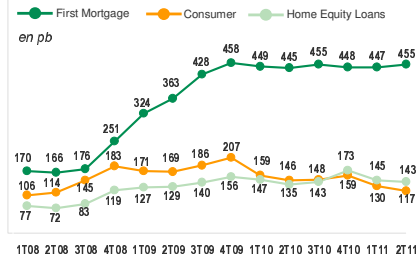
- Crédits : baisse des encours dans un contexte de désendettement des ménages, partiellement compensée par un fort rebond des crédits aux entreprises
- Dépôts : forte croissance des Core Deposits*, en particulier les dépôts à vue et les dépôts à taux de marché



Non-accruing Loans / Total Loans



Taux d'impayés à 30 jours et plus



- Forte baisse du taux de crédits douteux : 266 pb au 30.06.11 vs. 307 pb au 31.03.11
- Amélioration globale de la qualité du portefeuille de crédit
 - Taux d'impayés à 30 jours des « First Mortgage » en hausse du fait de la réduction du portefeuille
 - Taux d'impayés à 30 jours en baisse pour les crédits à la consommation et les « Home Equity Loans »



Personal Finance - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	1 298	1 245	+4,3%	1 297	+0,1%	2 595	2 500	+3,8%
Frais de gestion	-613	-599	+4,1%	-591	-3,7%	-1 204	-1 162	+3,6%
RBE	685	656	+4,4%	706	-3,0%	1 391	1 338	+4,0%
Coût du risque	-405	-486	-16,5%	-431	-5,8%	-837	-1 008	-17,0%
Résultat d'exploitation	279	170	+64,1%	275	+1,5%	554	330	+67,9%
SME	18	21	-14,3%	21	-14,3%	39	37	+5,4%
Autres éléments hors exploitation	2	5	-60,0%	1	+100,0%	3	12	-75,0%
Résultat avant impôt	299	196	+52,6%	297	+0,7%	596	379	+57,3%
Coefficient d'exploitation	47,2%	47,3%	-0,1 pt	46,6%	+1,6 pt	46,4%	46,5%	-0,1 pt
Fonds propres alloués (M€)						4,0	3,8	+3,4%

A périmètre et change constants / 1S10 : PNB : +3,3% ; Frais de gestion : +3,3%

- PNB : 2 595 M€, +3,8% / 1S10
 - Encours consolidés : +6,7% / 1S10
 - Effets de la nouvelle réglementation restrictive en France et en Italie
- Frais de gestion hors taxe « systémique » : +3,2%
- Coefficient d'exploitation : 46,4%, -0,1 pt / 1S10
 - Légère amélioration malgré la taxe « systémique »



Personal Finance Volumen et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T11	Variation / 2T10		Variation / 1T11		1S11	Variation / 1S10	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
TOTAL ENCOURS CONSOLIDÉS	90,4	+6,4%	+5,9%	+0,8%	+0,9%	90,0	+6,7%	+6,0%
Crédits à la consommation	50,9	+3,2%	+2,5%	+0,4%	+0,5%	50,8	+3,2%	+2,2%
Crédits immobiliers	39,5	+10,8%	+10,5%	+1,3%	+1,3%	39,2	+11,6%	+11,2%
TOTAL ENCOURS GERES (1)	122,2	+5,9%	+6,0%	+0,9%	+0,9%	121,8	+6,4%	+6,2%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

Coût du risque / encours

Coût du risque annuelle / encours début de période	Taux 2T10	Taux 3T10	Taux 4T10	Taux 1T11	Taux 2T11
France	1,53%	1,47%	1,89%	1,42%	1,55%
Italie	3,18%	2,83%	2,88%	2,52%	2,82%
Espagne	5,19%**	3,46%	1,62%	3,22%	1,35%
Autres Europe de l'ouest	1,21%	1,13%	1,18%	1,05%	1,22%
Europe de l'est	5,52%	5,84%	6,85%	5,38%	3,45%
Bresil	3,84%	2,74%	2,73%	2,37%	3,48%
Autres	2,23%	8,28%**	2,80%	4,76%	4,39%
Personal Finance	2,31%	2,19%	2,09%	1,96%	1,83%

* Actualisation exceptionnelle des coefficients de provisionnement ; ** Ajustement exceptionnel des provisions au Mexique



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 57

Equipment Solutions - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	402	385	+4,4%	401	+0,2%	803	731	+9,8%
Frais de gestion	-203	-189	+7,4%	-202	-0,5%	-405	-378	+7,1%
RBE	199	196	+1,5%	199	0,0%	398	353	+12,7%
Coût du risque	-31	-70	-55,7%	-14	n.s.	-45	-135	-66,7%
Résultat d'exploitation	168	126	+33,3%	185	-9,2%	353	218	+61,9%
SME	-3	-7	-57,1%	13	n.s.	10	-16	n.s.
Autres décrets hors exploitation	4	-2	n.s.	-3	n.s.	1	0	n.s.
Résultat avant impôt	169	117	+44,4%	195	-13,3%	364	202	+80,2%
Coefficient d'exploitation	50,9%	49,1%	+1,4 pt	50,4%	+0,1 pt	50,4%	51,7%	-1,3 pt
Fonds propres alloués (M€)						2,2	2,1	+6,7%

- PNB : 803 M€ (+9,8% / 1S10)
 - Rebond du prix des véhicules d'occasion, résistance des revenus de Leasing Solutions
- Frais de gestion (+7,1% / 1S10)
 - +5,9% hors taxe « systémique »
- Coût du risque en baisse dans toute l'Europe



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 58

Equipment Solutions Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T11	Variation / 2T10	Variation / 1T11	1S11	Variation / 1S10
TOTAL ENCOURS CONSOLIDES	29,6	-3,9%	-0,7%	29,7	-4,0%
Leasing	21,1	-9,6%	-2,1%	21,4	-9,4%
Location Longue Durée avec services	8,5	+14,0%	+3,2%	8,4	+13,2%
TOTAL ENCOURS GERES	31,3	-4,2%	+0,2%	31,3	-4,5%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	676	+8,7%	+1,3%	672	+9,0%

- Leasing Solutions : -9,6% ; politique sélective en termes de rentabilité / risques
- Encours Location Longue Durée avec services : +14,0% ; progression du parc et augmentation des encours moyens par véhicule résultant d'un rajeunissement du parc et de l'amélioration du marché des véhicules d'occasion
- Parc financé : +8,7% / 2T10 grâce au rachat du parc de véhicules de Caixa Renting en Espagne (29 000 véhicules) fin 2010 et de Commerz Real Autoleasing en Allemagne (11 000 véhicules) en avril 2011



Investment Solutions - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	1 623	1 520	+6,8%	1 605	+1,1%	3 228	2 951	+9,4%
Frais de gestion	-1 114	-1 071	+4,0%	-1 113	+0,1%	-2 227	-2 063	+6,9%
RBE	509	449	+13,4%	492	+3,5%	1 001	868	+15,3%
Coût du risque	-19	5	n.s.	5	n.s.	-14	4	n.s.
Résultat d'exploitation	490	454	+7,9%	497	-1,4%	987	872	+13,2%
SME	-8	19	n.s.	35	n.s.	27	43	-37,2%
Autres éléments hors exploitation	67	2	n.s.	14	n.s.	81	24	n.s.
Résultat avant impôt	549	475	+15,6%	546	+0,5%	1 095	939	+16,6%
Coefficient d'exploitation	68,6%	70,5%	-1,9 pt	68,3%	-0,7 pt	68,0%	70,6%	-1,6 pt
Fonds propres alloués (Md€)						7,0	6,4	+9,8%

- Amélioration du coefficient d'exploitation de 1,6 pt / 1S10

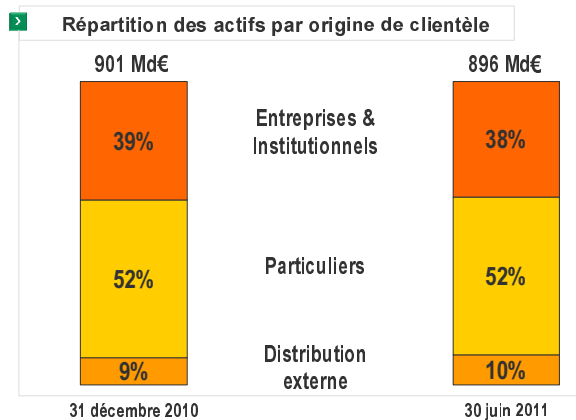


Investment Solutions Activité

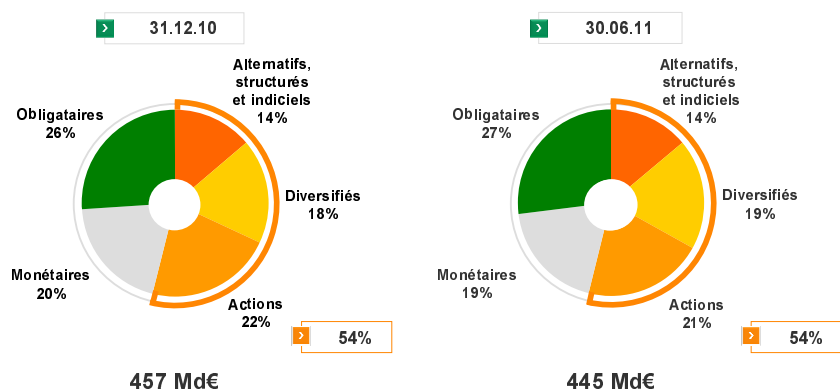
	30.06.11	30.06.10	Variation / 30.06.10	31.03.11	Variation / 31.03.11
Actifs sous gestion (en Md€)	896	874	+2,5%	904	-0,8%
Gestion d'actifs	445	444	+0,2%	456	-2,5%
Wealth Management	257	251	+2,4%	256	+0,3%
Personal Investors	33	30	+11,1%	33	+0,7%
Services Immobiliers	11	8	+36,4%	11	+6,7%
Assurance	150	142	+6,1%	148	+1,6%
	2T11	2T10	Variation / 2T10	1T11	Variation / 1T11
Collecte nette (en Md€)	-3,1	-4,4	-28,5%	8,3	n.s.
Gestion d'actifs	-8,8	-8,9	-0,9%	0,9	n.s.
Wealth Management	3,1	1,4	n.s.	4,7	-34,4%
Personal Investors	0,9	0,7	+29,9%	0,4	n.s.
Services Immobiliers	0,2	0,3	-37,3%	0,1	n.s.
Assurance	1,6	2,2	-27,9%	2,3	-28,8%
	30.06.11	30.06.10	Variation / 30.06.10	31.03.11	Variation / 31.03.11
Securities Services					
Actifs en conservation (en Md€)	4 804	4 444	+8,1%	4 845	-0,9%
Actifs sous administration (en Md€)	858	750	+14,4%	820	+4,6%
	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11
Nombre de transactions (en millions)	11,5	12,3	-6,9%	13,1	-12,1%



Investment Solutions Répartition des actifs par origine de clientèle



Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés



Investment Solutions Gestion Institutionnelle et Privée - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	832	822	+1,2%	862	-3,5%	1 694	1 623	+4,4%
Frais de gestion	-614	-605	+1,5%	-617	-0,5%	-1 231	-1 183	+4,1%
RBE	218	217	+0,5%	245	-11,0%	463	440	+5,2%
Coût du risque	0	7	n.s.	8	n.s.	8	9	-11,1%
Résultat d'exploitation	218	224	-2,7%	253	-13,8%	471	449	+4,9%
SIME	5	4	+25,0%	8	-37,5%	13	8	+62,5%
Autres éléments hors exploitation	67	7	n.s.	17	n.s.	84	30	n.s.
Résultat avant impôt	290	235	+23,4%	278	+4,3%	568	487	+16,6%
Coefficient d'exploitation	73,8%	73,6%	+0,2 pt	71,6%	+2,2 pt	72,7%	72,9%	-0,2 pt
Fonds propres alloués (Md€)						1,5	1,7	-6,9%

- PNB : +4,4% / 1S10
 - Tiré par Wealth Management et les Services Immobiliers
- Légère amélioration du coefficient d'exploitation : -0,2 pt / 1S10
- Résultat avant impôt : +16,6% / 1S10
 - Autres éléments hors exploitation : cession de la participation dans ShenYing & Wanguo en Chine au 2T11 pour se conformer aux exigences réglementaires en vigueur (Gestion d'actifs)
 - Développement de la gestion d'actifs en Chine centré sur Haitong



Investment Solutions Assurance - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	429	371	+15,6%	425	+0,9%	854	723	+18,1%
Frais de gestion	-223	-210	+6,2%	-221	+0,9%	-444	-398	+11,6%
RBE	206	161	+28,0%	204	+1,0%	410	325	+26,2%
Coût du risque	-19	-2	n.s.	-3	n.s.	-22	-5	n.s.
Résultat d'exploitation	187	159	+17,6%	201	-7,0%	388	320	+21,3%
SME	-13	15	n.s.	27	n.s.	14	34	-58,8%
Autres éléments hors exploitation	0	-5	n.s.	-3	n.s.	-3	-6	-50,0%
Résultat avant impôt	174	169	+3,0%	225	-22,7%	399	348	+14,7%
Coefficient d'exploitation	52,0%	56,6%	-4,6 pt	52,0%	+0,0 pt	52,0%	55,0%	-3,0 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,1	4,5	+14,1%

- Chiffre d'affaires : 12,5 Md€ (-3,9% / niveau élevé du 1S10)
 - France : baisse du marché en assurance-vie ; stabilité en prévoyance
 - Hors de France : croissance de la prévoyance et de l'assurance des emprunteurs
- Provisions techniques : +7,3% / 1S10
- Frais de gestion : +11,6% / 1S10
 - Poursuite des investissements pour accompagner le développement de l'activité
- Amélioration du coefficient d'exploitation : -3,0 pt / 1S10
- Coût du risque : impact du plan d'aide à la Grèce (-17 M€)
- SME : impact du plan d'aide à la Grèce dans certains partenariats (-26 M€)



Investment Solutions Securities Services - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	362	327	+10,7%	318	+13,8%	680	605	+12,4%
Frais de gestion	-277	-256	+8,2%	-275	+0,7%	-552	-502	+10,0%
RBE	85	71	+19,7%	43	+97,7%	128	103	+24,3%
Coût du risque	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat d'exploitation	85	71	+19,7%	43	+97,7%	128	103	+24,3%
Éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	1	n.s.
Résultat avant impôt	85	71	+19,7%	43	+97,7%	128	104	+23,1%
Coefficient d'exploitation	76,5%	78,3%	-1,8 pt	86,5%	-10,0 pt	81,2%	83,0%	-1,8 pt
Fonds propres alloués (Md€)						0,4	0,3	+37,5%

- PNB : +12,4% / 1S10
 - Croissance des actifs en conservation (+8,1%) et sous administration (+14,4%) et des volumes de transactions (+2,8%)
 - Effet favorable de la hausse des taux courts
- Frais de gestion : +10,0% / 1S10
 - Poursuite du développement commercial, notamment en Asie-Pacifique
- Amélioration du coefficient d'exploitation : -1,8 pt / 1S10



Corporate and Investment Banking - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	2 878	2 724	+5,7%	3 482	-16,9%	6 340	6 510	-2,6%
Frais de gestion	-1 613	-1 493	+7,9%	-1 824	-11,6%	-3 437	-3 371	-2,0%
RBE	1 265	1 225	+3,3%	1 638	-22,8%	2 903	3 139	-7,5%
Coût du risque	23	41	-43,9%	-16	n.s.	7	-179	n.s.
Résultat d'exploitation	1 288	1 266	+1,7%	1 622	-20,6%	2 910	2 960	-1,7%
SME	13	18	-27,8%	10	+30,0%	23	32	-28,1%
Autres éléments hors exploitation	27	13	n.s.	3	n.s.	30	19	+57,9%
Résultat avant impôt	1 328	1 287	+2,4%	1 635	-18,8%	2 963	3 011	-1,6%
Coefficient d'exploitation	56,0%	55,0%	+1,0 pt	52,7%	+3,3 pt	54,2%	51,8%	+2,4 pt
Fonds propres alloués (Md€)						13,5	14,7	-8,9%

- PNB : -2,6% / 1S10
 - Bonne résistance dans l'ensemble des métiers / base élevée du 1T10
- Frais de gestion : +2,0% / 1S10
 - +0,4% hors taxes « systémiques »
 - Effets des synergies du plan d'intégration de Fortis
 - Augmentation des effectifs, notamment en Asie
- Résultat avant impôt : -1,6% / 1S10
 - Résistance accrue par la baisse du coût du risque
- Fonds propres alloués : -8,5% / 1S10
 - Baisse du niveau de risque de contrepartie dans les métiers de marché
 - Réduction des encours de crédit dans les métiers de financement
- ROE annualisé avant impôt du 1S11 : 44%



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 67

Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux - 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	1 788	1 530	+16,7%	2 326	-23,2%	4 112	4 282	-3,3%
dont Actions et Conseil	678	268	+2,5	692	-2,0%	1 370	1 113	+23,1%
dont Fixed Income	1 108	1 262	-12,2%	1 634	-32,2%	2 742	3 139	-12,8%
Frais de gestion	-1 163	-1 055	+10,2%	-1 389	-16,3%	-2 552	-2 516	+1,4%
RBE	623	475	+31,2%	897	-30,5%	1 560	1 738	-10,1%
Coût du risque	9	-57	n.s.	21	-57,1%	30	-184	n.s.
Résultat d'exploitation	632	418	+51,2%	868	-34,0%	1 590	1 552	+2,4%
SME	9	15	-40,0%	0	n.s.	9	25	-65,4%
Autres éléments hors exploitation	8	12	-33,3%	0	n.s.	8	19	-57,9%
Résultat avant impôt	649	445	+45,8%	868	-32,3%	1 607	1 587	+0,6%
Coefficient d'exploitation	65,1%	69,0%	-3,9 pt	59,7%	+5,4 pt	62,1%	69,2%	+2,9 pt
Fonds propres alloués (Md€)						5,3	6,1	-11,9%

- PNB : -3,3% / 1S10
 - -0,6% hors impact négatif dû au changement de courbe d'actualisation utilisée pour la valorisation des dérivés collatéralisés (LIBOR vers OIS)
 - Rebond des revenus des dérivés d'actions
- Frais de gestion stables / 1S10 malgré les investissements des métiers
 - -0,2% hors taxe « systémique »
- Fonds propres alloués : -11,9% / 1S10
 - Risques de marchés à un niveau toujours faible, risques de contrepartie en baisse



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 68

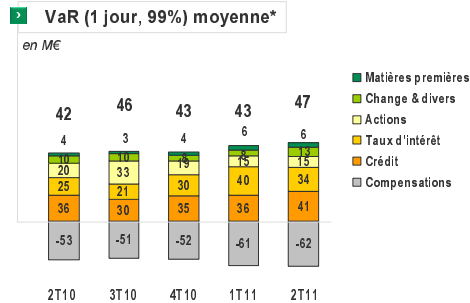
Corporate and Investment Banking Métiers de Financement – 1S11

En millions d'euros	2T11	2T10	2T11 / 2T10	1T11	2T11 / 1T11	1S11	1S10	1S11 / 1S10
PNB	1092	1194	-8,5%	1138	-3,8%	2228	2288	-1,3%
Frais de gestion	450	444	+1,4%	435	+3,4%	865	855	+3,5%
RBE	642	750	-14,4%	701	-8,4%	1343	1403	-4,3%
Coût du risque	14	99	-85,7%	37	n.s.	23	5	n.s.
Résultat d'exploitation	656	648	+2,2%	664	-1,2%	1320	1408	-6,3%
Éléments hors exploitation	23	4	n.s.	13	+76,9%	35	6	n.s.
Résultat avant impôt	679	652	+20,3%	677	+0,3%	1355	1414	-4,1%
Coefficient d'exploitation	41,2%	37,2%	+4,0 pt	38,3%	+2,9 pt	39,7%	37,9%	+1,8 pt
Fonds propres alloués (M€)						8,2	8,7	-6,1%

- PNB : -1,3% / 1S10 avec la baisse du dollar (-5% / 1S10 moyen)
 - Bonne tenue des financements structurés
 - Net retrait de la banque commerciale
 - Fort développement du cash management et du trade finance
- Frais de gestion : +3,5% / 1S10
 - +2,0% hors taxe « systémique »
- Fonds propres alloués : -6,1% / 1S10
 - Baisse du dollar
 - Amélioration continue des paramètres de crédit
 - Effet de la baisse des encours



Corporate and Investment Banking Risques de marchés



* Hors BNP Paribas Fortis
(BNP Paribas Fortis : VaR moyenne 9M€ au 2T11)

- VaR toujours à un niveau faible



Corporate and Investment Banking Conseil et Marchés de Capitaux

Mandats significatifs

	USA: Pioneering Capital Protection Fund set up in partnership with asset manager Janus Capital Group. This is the first US based capital protection mutual fund to provide daily liquidity with no set maturity date May 2011		Korea: POSCO USD700m 5.25% due 2021. Joint bookrunner April 2011
	UK: BAA Funding Ltd. USD1bn 4.875% due 2021 – BAA's debut Yankee issue. Lead manager and active bookrunner June 2011		UK: Advisor to Vodafone in the sale of its 44% stake in SFR to Vivendi (France) (€7.95bn) April 2011
	Supranational: Islamic Development Bank (IDB) USD750m 2.35% SUUK due 2016 Joint Bookrunner and Lead Manager May 2011		Italy: Unione di Banche Italiane, €1bn Joint bookrunner June 2011

BNP Paribas au service des émetteurs et des investisseurs dans le monde entier

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 71

Corporate and Investment Banking Métiers de financement

Mandats significatifs

	Russia: RusVinyl LLC (Petrochemicals, PVC plant) €750m credit facilities incl. €450m Coface & ONDD-covered facilities to finance the construction of Russia's biggest integrated PVC plant. Project sponsored by SolVinSalvay (Sakum) & Sibur (Russia) MLA, ECA-Coordinating Bank, Intercreditor & Security & Coface Agent - June 2011		Australia: Mumbidgee Wind Farm (Renewables) AUD152.8m credit facility to finance the construction of a 55MW Wind Farm, for sponsors Verve Energy (50%) & Macquarie Capital (50%) Mandated Lead Arranger May 2011
	Global: Vimpelcom (Telecom) Financing of the combination of Vimpelcom and Wind Telecom. USD2.5bn bridge loan facility (March 2011) USD1.5bn and USD2.2bn Eurobond take out (Q1 and Q2 2011 respectively) Physical bookrunner, Mandated Lead Arranger, Rating Advisor		USA: Bombardier USD1.38bn Syndicated Facility including a LG facility limit amounting to USD600m (BNP Paribas LG final hold: USD51.7m). This LG facility is being utilized mostly for performance LGs. Joint bookrunner June 2011
	Spain-France: Distribuidora Internacional de Alimentación S.A. (Food retail – hard discount) €1.05bn Syndicated Facility implemented in the context of the demerger from Carrefour Financial advisor, MLA, Bookrunner, Coordinator June 2011		France: 300 km High Speed Rail Concession between Tours and Bordeaux signed between RFF and LISEA (VINCI, CDC and AXA investment funds) - €7.8bn project Structuring MLA, Hedge Coordinator, Account Bank June 2011

Partenaire du développement des grandes entreprises

BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 72

Corporate and Investment Banking

- **Conseil et Marchés de Capitaux : des franchises mondiales reconnues**
 - #1 All Bonds in Euros – H1 2011 (*Thomson Reuters*)
 - #1 Benchmark / Vanilla issues (*Euromoney Primary Debt Poll*)
 - Best Corporate Bond House – May 2011 (*EuroWeek Bond Awards*)
 - Derivatives House of the Year 2011 (*Energy Risk magazine*)
 - #3 All ECM Hong Kong – H1 2011 (*Dealogic*)
 - #5 IPOs EMEA – H1 2011 (*Dealogic*)

- **Métiers de financement : un leadership confirmé dans tous les métiers**
 - Best Project Finance House in Western Europe – July 2011 (*Euromoney*)
 - #1 Mandated Lead Arranger for Global **Trade Finance** loans – H1 2011 (*Dealogic*)
 - #1 Bookrunner and Mandated Lead Arranger in EMEA for **Syndicated loans** by number and volume of deals – H1 2011 (*Thomson Reuters & Dealogic*)
 - #2 Bookrunner and # 1 Mandated Lead Arranger in the European **Leveraged Loan** Market by number of deals – H1 2011 (*Thomson Reuters*)
 - #1 Bookrunner and Mandated Lead Arranger for **Media & Telecom** in EMEA by number of deals – H1 2011 (*Dealogic*)
 - #2 Global Financial Adviser for **Project Finance** transactions – H1 2011 (*Infrastructure Journal*)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 73

Autres Activités Y compris Klépierre

En millions d'euros	2T11	2T10	1T11	1S11	1S10
PNB	534	1 071	604	1 138	1 572
Frais de gestion	-313	-320	-269	-582	-606
dont coûts de restructuration	-148	-180	-124	-272	-323
RBE	221	751	335	556	966
Coût du risque	-485	12	28	-457	40
Résultat d'exploitation	-264	763	363	99	1 006
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	-37	2	10	-30
Autres éléments hors exploitation	97	-46	-39	58	89
Résultat avant impôt	-159	680	326	167	1 065

- Revenus 2T11
 - Amortissement de la mise à la juste valeur du banking book (purchase accounting) : +142 M€ vs. +177 M€ au 2T10
 - Réévaluation de la dette propre : +14 M€ vs. +235 M€ au 2T10
 - BNP Paribas Principal Investment : +94 M€ vs. +158 M€ au 2T10
- Coût du risque : plan d'aide à la Grèce (-516 M€)
- Eléments hors exploitation
 - Badwill d'acquisition d'Antin Epargne Pension (+51 M€ au 2T11)



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 74

Expositions sensibles au 30 juin 2011



Selon les recommandations
du Financial Stability Board



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

2 août 2011

1

Financement par titrisation pour compte propre

Cash securitisation
as at 30 June 2011
in € bn

	Amount of securitised assets	Amount of notes	Securitized positions held	
			First losses	Others
Personal Finance	4,8	5,0	0,2	3,1
o/w Residential loans	4,4	4,7	0,1	3,0
o/w Consumer loans	0,1	0,0	0,0	-
o/w Lease receivables	0,4	0,3	0,0	0,1
BNL	2,9	2,8	0,1	0,2
o/w Residential loans	2,9	2,8	0,1	0,2
o/w Consumer loans	-	-	-	-
o/w Lease receivables	-	-	-	-
o/w Public sector	-	-	-	-
Total	7,7	7,8	0,3	3,3

- Crédits refinancés par titrisation : 7,7 Md€ (+1,0 Md€ / 31.12.10)
 - Effet de la titrisation de crédits immobiliers hollandais (+1,5 Md€ émis)
- Positions titrisées "senior" détenues : 3,3 Md€
- SPVs consolidés dans le bilan de BNP Paribas depuis le passage aux IFRS (2005)
 - BNP Paribas conserve la majorité des risques et des rendements



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 3

Portefeuilles de crédits sensibles Crédits aux particuliers

Personal loans as at 30 June 2011, in €bn	Gross outstanding				Allowances		Net exposure	
	Consumer	First Mortgage Full Doc	Alt A	Home Equity Loans	Total	Portfolio		Specific
US	7,9	6,6	0,2	2,7	17,4	-0,2	-0,1	17,1
Super Prime <i>FICO* > 730</i>	5,4	4,2	0,1	1,7	11,5			11,5
Prime <i>600<FICO*<730</i>	2,1	2,0	0,1	0,8	5,0			5,0
Subprime <i>FICO* < 600</i>	0,4	0,4	0,0	0,1	0,9			0,9
UK	0,8	0,4	-	-	1,2	-0,0	-0,1	1,1
Spain	3,9	6,0	-	-	9,9	-0,2	-1,0	8,8

- Bonne qualité du portefeuille US
 - -1,8 Md€ / 31.12.10 principalement dû à la baisse du dollar
 - Amélioration de la qualité du portefeuille de crédit à la consommation
- Exposition modérée au marché UK
- Exposition au risque espagnol bien sécurisée
 - Garanties hypothécaires sur le portefeuille immobilier
 - Part significative de crédits auto dans le portefeuille de crédit à la consommation

* At origination



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 4

Portefeuilles de crédits sensibles Immobilier commercial

Commercial Real Estate as at 30 June 2011, in €bn	Gross exposure				Allowances		Net exposure	
	Home Builders	Non residential developers	Property companies	Others (1)	Total	Portfolio		Specific
US	0,5	0,8	0,1	4,2	5,7	-0,1	-0,0	5,6
BancWest	0,5	0,7	-	4,2	5,5	-0,1	-0,0	5,4
CIB	-	0,1	0,1	-	0,2	-	-	0,2
UK	0,1	0,3	1,6	0,4	2,4	-0,0	-0,1	2,3
Spain	-	0,0	0,5	0,6	1,1	-0,0	-0,0	1,0

(1) Excluding owner-occupied and real estate backed loans to corporates

- US : exposition diversifiée et granulaire
 - Exposition au secteur de la construction résidentielle en réduction (-1,0 Md€ / 31.12.10)
 - Autres : 4,2 Md€, (-0,5 Md€ / 31.12.10) financement sécurisé, très granulaire et bien diversifié de petites foncières ; principalement de bureaux, commerces et immeubles résidentiels
- Exposition au Royaume Uni concentrée sur les grandes foncières
 - Exposition totale en baisse de 0,3 Md€ / 31.12.2010
- Exposition limitée au risque immobilier commercial espagnol
 - Autres : bonne qualité du portefeuille de crédit immobilier commercial



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change

Résultats 30.06.2011 | 5

Exposition aux ABS et CDOs immobiliers

- Portefeuille bancaire : exposition nette en baisse de -1,0 Md€ / 31.12.10
 - Ventes de UK RMBS
- Qualité du portefeuille maintenue à un niveau élevé
 - 75% notés AAA
- Comptabilisé en intérêts courus
 - Avec les provisions nécessaires en cas de dépréciation durable

Net exposure in €bn	31.12.2010	30.06.2011		
	Net exposure	Gross exposure	Allowances	Net exposure
TOTAL RMBS	10,4	10,1	-0,1	10,0
US	0,3	0,2	-0,0	0,2
Subprime	0,1	0,0	-0,0	0,0
Mid-prime	0,0	0,0	-0,0	0,0
AAA	0,0	-	-	-
Prime **	0,2	0,1	-0,0	0,1
UK	0,8	0,7	-0,1	0,7
Conforming	0,2	0,2	-	0,2
Non conforming	0,6	0,5	-0,1	0,5
Spain	0,9	0,7	-0,0	0,7
The Netherlands	8,2	8,2	-0,0	8,2
Other countries	0,4	0,3	-0,0	0,3
TOTAL CMBS	2,3	1,8	-0,0	1,7
US	1,3	1,0	-	1,0
Non US	1,0	0,8	-0,0	0,7
TOTAL CDOs (cash and synthetic)	0,8	0,7	-0,0	0,7
RMBS	0,7	0,7	-0,0	0,7
US	0,2	0,1	-0,0	0,1
Non US	0,5	0,6	-0,0	0,5
CMBS	0,0	-0,0	-0,0	-0,0
CDO of TRUPs	0,1	0,0	-	0,0
Total	13,5	12,8	-0,2	12,8
ow trading Book	0,2	-	-	0,2
TOTAL Subprime, Alt-A, US CMBS and related CDOs	1,5	1,2	-0,0	1,2

* Entry price + accrued interests – amortisation; ** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



Exposition aux assureurs monolines

- Exposition brute au risque de contrepartie : 1,04 Md€ (-0,19 Md€ / 31.12.10)

In €bn	31.12.2010		30.06.2011	
	Notional	Gross counterparty exposure	Notional	Gross counterparty exposure
CDOs of US RMBS subprime	0,68	0,58	0,63	0,53
CDOs of european RMBS	0,26	0,04	0,26	0,04
CDOs of CMBS	1,12	0,26	1,02	0,21
CDOs of corporate bonds	7,81	0,18	7,22	0,14
CLOs	5,05	0,17	4,71	0,12
Non credit related	n.s	0,00	n.s	0,00
Total gross counterparty exposure	n.s	1,23	n.s	1,04

- Exposition nette : 0,09 Md€ (-0,07 Md€ / 31.12.10)

In €bn	31.12.2010	30.06.2011
	Total gross counterparty exposure	1,23
Credit derivatives bought from banks or other collateralized third parties	-0,22	-0,23
Total unhedged gross counterparty exposure	1,01	0,80
Credit adjustments and allowances (1)	-0,86	-0,71
Net counterparty exposure	0,16	0,09

(1) Including specific allowances as at 30 June 2011 of €0.4bn related to monolines classified as doubtful



Portefeuille "IN" BNP Paribas Fortis (1)

- Exposition nette : 9,8 Md€, -2,0 Md€ / 31.12.10
 - Tranche de deuxième perte garantie par l'Etat belge : 1,5 Md€
 - Globalement en réduction du fait d'amortissements ou de ventes
- RMBS : portefeuille de bonne qualité
 - 75% notés AA (2) ou plus
- ABS de crédit à la consommation
 - Prêts étudiants : 96% notés AAA (2) (Federal Guaranteed)
 - Crédits auto : 100% notés AA (2) ou plus
 - Cartes de crédit : 98% notés AA (2) ou plus
- CLOs et CDOs d'entreprises
 - Portefeuille diversifié d'obligations et de prêts aux entreprises
 - US : 88% notés AA (2) ou plus
 - Autres pays : 43% notés AA (2) ou plus

Net exposure in €bn	31.12.2010		30.06.2011	
	Net exposure	Gross exposure*	Allowances	Net exposure
TOTAL RMBS	3,3	2,8	-0,1	2,5
US	0,8	0,5	-0,1	0,4
Subprime	0,0	0,0	-	0,0
Mezzanine	-	-	-	-
Alt-A	0,2	0,1	-0,0	0,1
Prime**	0,5	0,2	-0,0	0,2
Agency	0,1	0,1	-	0,1
UK	1,0	0,8	-	0,8
- Conforming	0,3	0,2	-	0,2
Non conforming	0,8	0,6	-	0,6
Spain	0,3	0,3	-	0,3
Netherlands	0,2	0,2	-	0,2
Other countries	0,9	0,8	-0,0	0,7
CDO of RMBS	-	-	-	-
TOTAL CMBS	0,8	0,8	-0,0	0,8
US	0,0	0,1	-0,0	0,0
Non-US	0,8	0,7	-0,0	0,7
TOTAL Consumer Related ABS	4,6	4,0	-0,0	4,0
Auto Loans/Leases	0,4	0,3	-0,0	0,3
US	-	-	-	-
Non-US	0,4	0,3	-0,0	0,3
Student Loans	3,0	2,6	-0,0	2,6
Credit cards	0,8	0,8	-	0,8
Consumer Loans / Leases	0,1	0,1	-0,0	0,1
Other ABS (equipment, pass,...)	0,3	0,3	-	0,3
CLOs and Corporate CDOs	3,2	2,7	-0,1	2,6
US	2,3	1,8	-0,0	1,8
Non-US	0,8	0,8	-0,0	0,8
Sectorial Provision	-	-	-0,1	-
TOTAL	11,8	10,0	-0,2	9,8

(1) Y compris Scaldis, conduit de refinancement d'ABCP consolidés par BNP Paribas Fortis
 (2) Sur la base de la note la plus basse entre S&P, Moody's & Fitch

* Entry price + accrued interests - amortisation
 ** Excluding Government Sponsored Entity backed securities



HISTORIQUE DES RESULTATS TRIMESTRIELS

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
GROUPE						
PNB	11 530	11 174	10 856	10 320	11 685	10 981
Frais de gestion	-6 596	-6 414	-6 620	-6 887	-6 728	-6 602
RBE	4 934	4 760	4 236	3 433	4 957	4 379
Coût du risque	-1 337	-1 081	-1 222	-1 162	-919	-1 350
Résultat d'exploitation	3 597	3 679	3 014	2 271	4 038	3 029
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	68	26	85	89	95	42
Autres éléments hors exploitation	175	-29	52	-7	-24	197
Résultat avant impôt	3 840	3 676	3 151	2 353	4 109	3 268
Impôt sur les bénéfices	-1 188	-1 248	-951	-469	-1 175	-956
Intérêts minoritaires	-369	-323	-295	-334	-318	-184
Résultat net part du groupe	2 283	2 105	1 905	1 550	2 616	2 128
Coefficient d'exploitation	57,2%	57,4%	61,0%	66,7%	57,6%	60,1%

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 100% de Banque Privée France*)						
PNB	1 743	1 718	1 689	1 674	1 789	1 773
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 015</i>	<i>1 006</i>	<i>986</i>	<i>971</i>	<i>1 043</i>	<i>1 037</i>
<i>dont commissions</i>	<i>728</i>	<i>712</i>	<i>703</i>	<i>703</i>	<i>746</i>	<i>736</i>
Frais de gestion	-1 085	-1 102	-1 156	-1 171	-1 099	-1 116
RBE	658	616	533	503	690	657
Coût du risque	-122	-111	-107	-142	-80	-81
Résultat d'exploitation	536	505	426	361	610	576
Eléments hors exploitation	0	1	2	1	1	0
Résultat avant impôt	536	506	428	362	611	576
Résultat attribuable à IS	-33	-27	-28	-28	-34	-34
Résultat avant impôt de BDDF	503	479	400	334	577	542
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,8	5,8	5,8	5,8	5,9

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE - HORS EFFETS PEL/CEL (Intégrant 100% de Banque Privée France*)						
PNB	1 747	1 724	1 702	1 676	1 791	1 767
<i>dont revenus d'intérêt</i>	<i>1 019</i>	<i>1 012</i>	<i>999</i>	<i>973</i>	<i>1 045</i>	<i>1 031</i>
<i>dont commissions</i>	<i>728</i>	<i>712</i>	<i>703</i>	<i>703</i>	<i>746</i>	<i>736</i>
Frais de gestion	-1 085	-1 102	-1 156	-1 171	-1 099	-1 116
RBE	662	622	546	505	692	651
Coût du risque	-122	-111	-107	-142	-80	-81
Résultat d'exploitation	540	511	439	363	612	570
Eléments hors exploitation	0	1	2	1	1	0
Résultat avant impôt	540	512	441	364	613	570
Résultat attribuable à IS	-33	-27	-28	-28	-34	-34
Résultat avant impôt de BDDF	507	485	413	336	579	536
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,8	5,8	5,8	5,8	5,9

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BANQUE DE DETAIL EN FRANCE (Intégrant 2/3 de Banque Privée France)						
PNB	1 683	1 663	1 634	1 620	1 728	1 711
Frais de gestion	-1 057	-1 075	-1 130	-1 144	-1 072	-1 088
RBE	626	588	504	476	656	623
Coût du risque	-123	-109	-106	-143	-80	-81
Résultat d'exploitation	503	479	398	333	576	542
Eléments hors exploitation	0	0	2	1	1	0
Résultat avant impôt	503	479	400	334	577	542
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,9	5,8	5,8	5,8	5,8	5,9

*Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BNL banca commerciale (Intégrant 100% de Banque Privée Italie*)						
PNB	759	755	765	781	782	782
Frais de gestion	-433	-443	-438	-484	-444	-452
RBE	326	312	327	297	338	330
Coût du risque	-200	-205	-209	-203	-198	-196
Résultat d'exploitation	126	107	118	94	140	134
Eléments hors exploitation	0	-2	-1	1	0	0
Résultat avant impôt	126	105	117	95	140	134
Résultat attribuable à Investment Solutions	-3	-2	-3	-3	-4	-5
Résultat avant impôt de BNL bc	123	103	114	92	136	129
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,7	4,8	4,8	4,8	4,9	4,9

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BNL banca commerciale (Intégrant 2/3 de Banque Privée Italie)						
PNB	751	746	757	772	773	771
Frais de gestion	-428	-436	-434	-478	-439	-446
RBE	323	310	323	294	334	325
Coût du risque	-200	-205	-208	-204	-198	-196
Résultat d'exploitation	123	105	115	90	136	129
Eléments hors exploitation	0	-2	-1	2	0	0
Résultat avant impôt	123	103	114	92	136	129
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,7	4,8	4,8	4,8	4,9	4,9

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BELUX RETAIL BANKING (Intégrant 100% de Banque Privée Belgique*)						
PNB	867	839	840	842	895	876
Frais de gestion	-601	-602	-583	-634	-614	-622
RBE	266	237	257	208	281	254
Coût du risque	-15	-66	-71	-67	-35	-46
Résultat d'exploitation	251	171	186	141	246	208
SME	1	3	2	-6	2	2
Autres éléments hors exploitation	2	0	3	-1	0	2
Résultat avant impôt	254	174	191	134	248	212
Résultat attribuable à Investment Solutions	-18	-18	-12	-16	-21	-18
Résultat avant impôt de BeLux Retail Banking	236	156	179	118	227	194
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,9	2,9	2,9	2,9	3,1	3,1

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BELUX RETAIL BANKING (Intégrant 2/3 de Banque Privée Belgique)						
PNB	834	807	810	810	856	838
Frais de gestion	-585	-588	-566	-615	-596	-602
RBE	249	219	244	195	260	236
Coût du risque	-16	-66	-70	-70	-35	-46
Résultat d'exploitation	233	153	174	125	225	190
SME	1	3	2	-6	2	2
Autres éléments hors exploitation	2	0	3	-1	0	2
Résultat avant impôt	236	156	179	118	227	194
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,9	2,9	2,9	2,9	3,1	3,1

*Incluant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
EUROPE MEDITERRANEE						
PNB	410	412	409	451	404	385
Frais de gestion	-306	-325	-329	-343	-308	-308
RBE	104	87	80	108	96	77
Coût du risque	-68	-76	-93	-109	-103	-47
Résultat d'exploitation	36	11	-13	-1	-7	30
SME	15	9	17	10	11	12
Autres éléments hors exploitation	0	0	4	-2	-1	-2
Résultat avant impôt	51	20	8	7	3	40
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,3	2,3	2,4	2,5	2,7	2,7
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
BANCWEST						
PNB	533	601	599	551	555	541
Frais de gestion	-288	-322	-320	-320	-314	-302
RBE	245	279	279	231	241	239
Coût du risque	-150	-127	-113	-75	-75	-62
Résultat d'exploitation	95	152	166	156	166	177
Eléments hors exploitation	1	1	2	0	1	0
Résultat avant impôt	96	153	168	156	167	177
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,1	3,2	3,3	3,2	3,0	3,0
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
PERSONAL FINANCE						
PNB	1 255	1 245	1 247	1 274	1 297	1 298
Frais de gestion	-573	-589	-560	-589	-591	-613
RBE	682	656	687	685	706	685
Coût du risque	-522	-486	-467	-438	-431	-406
Résultat d'exploitation	160	170	220	247	275	279
SME	16	21	22	24	21	18
Autres éléments hors exploitation	7	5	-1	0	1	2
Résultat avant impôt	183	196	241	271	297	299
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,8	3,8	3,9	3,9	4,0	4,0
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
EQUIPMENT SOLUTIONS						
PNB	346	385	369	365	401	402
Frais de gestion	-189	-189	-198	-207	-202	-203
RBE	157	196	171	158	199	199
Coût du risque	-65	-70	-60	-60	-14	-31
Résultat d'exploitation	92	126	111	98	185	168
SME	-9	-7	-6	-9	13	-3
Autres éléments hors exploitation	2	-2	2	-1	-3	4
Résultat avant impôt	85	117	107	88	195	169
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,1	2,1	2,1	2,1	2,2	2,2

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
INVESTMENT SOLUTIONS						
PNB	1 431	1 520	1 513	1 632	1 605	1 623
Frais de gestion	-1 012	-1 071	-1 073	-1 141	-1 113	-1 114
RBE	419	449	440	491	492	509
Coût du risque	-1	5	18	-1	5	-19
Résultat d'exploitation	418	454	458	490	497	490
SME	24	19	8	50	35	-8
Autres éléments hors exploitation	22	2	30	7	14	67
Résultat avant impôt	464	475	496	547	546	549
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,3	6,4	6,5	6,5	6,9	7,0
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
GESTION INSTITUTIONNELLE ET PRIVÉE						
PNB	801	822	825	892	862	832
Frais de gestion	-578	-605	-603	-649	-617	-614
RBE	223	217	222	243	245	218
Coût du risque	2	7	21	-6	8	0
Résultat d'exploitation	225	224	243	237	253	218
SME	4	4	3	17	8	5
Autres éléments hors exploitation	23	7	4	6	17	67
Résultat avant impôt	252	235	250	260	278	290
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,7	1,7	1,6	1,6	1,5	1,5
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
ASSURANCE						
PNB	352	371	398	432	425	429
Frais de gestion	-188	-210	-216	-221	-221	-223
RBE	164	161	182	211	204	206
Coût du risque	-3	-2	-3	5	-3	-19
Résultat d'exploitation	161	159	179	216	201	187
SME	19	15	5	34	27	-13
Autres éléments hors exploitation	-1	-5	26	1	-3	0
Résultat avant impôt	179	169	210	251	225	174
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	4,3	4,5	4,5	4,6	5,0	5,1
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
METIER TITRES						
PNB	278	327	290	308	318	362
Frais de gestion	-246	-256	-254	-271	-275	-277
RBE	32	71	36	37	43	85
Coût du risque	0	0	0	0	0	0
Résultat d'exploitation	32	71	36	37	43	85
Eléments hors exploitation	1	0	0	-1	0	0
Résultat avant impôt	33	71	36	36	43	85
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4

<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
CORPORATE AND INVESTMENT BANKING						
PNB	3 786	2 724	2 901	2 725	3 462	2 878
Frais de gestion	-1 872	-1 499	-1 558	-1 571	-1 824	-1 613
RBE	1 914	1 225	1 343	1 154	1 638	1 265
Coût du risque	-220	41	-79	-92	-16	23
Résultat d'exploitation	1 694	1 266	1 264	1 062	1 622	1 288
SME	14	18	17	26	10	13
Autres éléments hors exploitation	6	13	-3	3	3	27
Résultat avant impôt	1 714	1 297	1 278	1 091	1 635	1 328
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	14,9	14,7	14,8	14,5	13,8	13,5
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
CONSEIL ET MARCHES DE CAPITALUX						
PNB	2 722	1 530	1 731	1 658	2 326	1 786
Frais de gestion	-1 461	-1 055	-1 129	-1 125	-1 389	-1 163
RBE	1 261	475	602	533	937	623
Coût du risque	-127	-57	-77	-41	21	9
Résultat d'exploitation	1 134	418	525	492	958	632
SME	11	15	4	2	0	9
Autres éléments hors exploitation	7	12	-8	2	0	8
Résultat avant impôt	1 152	445	521	496	958	649
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,2	6,1	6,1	5,9	5,4	5,3
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
METIERS DE FINANCEMENT						
PNB	1 064	1 194	1 170	1 067	1 136	1 092
Frais de gestion	-411	-444	-429	-446	-435	-450
RBE	653	750	741	621	701	642
Coût du risque	-93	98	-2	-51	-37	14
Résultat d'exploitation	560	848	739	570	664	656
Eléments hors exploitation	2	4	18	25	13	23
Résultat avant impôt	562	852	757	595	677	679
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	8,7	8,7	8,7	8,6	8,4	8,2
<i>en millions d'euros</i>	1T10	2T10	3T10	4T10	1T11	2T11
AUTRES ACTIVITES (Y compris Klepierre)						
PNB	501	1 071	617	120	604	534
Frais de gestion	-286	-320	-452	-479	-269	-313
<i>Dont coûts de restructuration</i>	-143	-180	-176	-281	-124	-148
RBE	215	751	165	-359	335	221
Coût du risque	28	12	-44	30	28	-485
Résultat d'exploitation	243	763	121	-329	363	-264
SME	7	-37	24	-8	2	8
Autres éléments hors exploitation	135	-46	15	-14	-39	97
Résultat avant impôt	385	680	160	-351	326	-159

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. BNP Paribas a publié le 21 avril 2011 de nouvelles séries trimestrielles de l'année 2010 pour tenir compte du relèvement des seuils de consolidation entraînant la déconsolidation ou le changement de méthode de consolidation de plusieurs entités et de transferts d'activités entre métiers. Dans ces séries, les données de résultat et de volumes de 2010 ont été recomposées comme si ces mouvements étaient intervenus au 1er janvier 2010. Cette présentation reprend ces séries trimestrielles de 2010 ainsi retraitées.

Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements est incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

1.3 Notations long terme

Standard and Poors : AA, perspective négative – notation confirmée le 5 août 2011

Moody's : Aa2, sous revue en vue d'une possible dégradation – perspective révisée le 15 juin 2011

Fitch : AA-, perspective stable – notation confirmée le 28 juin 2011

1.4 Parties liées

Pour BNP Paribas, les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la note 8.f aux états financiers du 31 décembre 2010.

1.5 Facteurs de risques et d'incertitudes

Pour BNP Paribas, les facteurs de risques et d'incertitudes n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite, dans la note 4 aux états financiers du 31 décembre 2010 et dans les chapitres 5.2 à 5.6 du document de référence et rapport financier annuel 2010.

1.6 Evénements récents

Il n'y a pas eu depuis le 6 mai 2011, date de publication de la première actualisation du Document de référence 2010, d'évènement significatif susceptible d'apparaître dans cette section.

2 Information financière au 30 juin 2011

2.1 Etats financiers consolidés au 30 juin 2011

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2011

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES
DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

BILAN AU 30 JUIN 2011

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2011

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES DU 1ER JANVIER 2010 AU 30 JUIN 2011

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

- 1.a Normes comptables applicables
- 1.b Principes de consolidation
- 1.c Actifs et passifs financiers
- 1.d Normes comptables propres aux activités d'assurance
- 1.e Immobilisations
- 1.f Contrats de location
- 1.g Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées
- 1.h Avantages bénéficiant au personnel
- 1.i Paiement à base d'actions
- 1.j Provisions de passif
- 1.k Impôt courant et différé
- 1.l Tableau des flux de trésorerie
- 1.m Utilisation d'estimations dans la préparation des Etats Financiers

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2011

- 2.a Marge d'intérêts
- 2.b Commissions
- 2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat
- 2.d Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché
- 2.e Produits et charges des autres activités
- 2.f Coût du risque
- 2.g Impôt sur les bénéfices

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

4. EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN

5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2011

- 5.a Actifs, passifs et instruments financiers dérivés en valeur de marché par résultat
- 5.b Actifs financiers disponibles à la vente
- 5.c Ecart d'acquisition
- 5.d Mesure de la valeur de marché des instruments financiers
- 5.e Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

5.f Impôts courants et différés

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.a Evolution du capital et résultat par action

6.b Périmètre de consolidation

6.c Variation de la part du Groupe et des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves

6.d Regroupement d'entreprises

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

Les états financiers consolidés du groupe BNP Paribas sont présentés au titre des premiers semestres 2011 et 2010. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2009 est consultable dans l'actualisation du 6 août 2010 enregistré sous le numéro D.10-0102-A02 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 mars 2010 sous le numéro D.10-0102.

Compte de résultat du premier semestre 2011

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Intérêts et produits assimilés	2a	22 847	24 107
Intérêts et charges assimilées	2a	(11 450)	(12 264)
Commissions (produits)	2b	7 378	8 276
Commissions (charges)	2b	(2 968)	(3 970)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2c	3 225	3 103
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2d	778	601
Produits des autres activités	2e	14 487	14 766
Charges des autres activités	2e	(11 631)	(11 915)
PRODUIT NET BANCAIRE		22 666	22 704
Charges générales d'exploitation		(12 629)	(12 260)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		(701)	(750)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		9 336	9 694
Coût du risque	2f	(2 269)	(2 418)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 067	7 276
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		137	94
Gains nets sur autres actifs immobilisés		136	146
Ecart d'acquisition		37	-
RESULTAT AVANT IMPOT		7 377	7 516
Impôt sur les bénéfices	2g	(2 131)	(2 436)
RESULTAT NET		5 246	5 080
dont intérêts minoritaires		502	692
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		4 744	4 388
Résultat par action	6a	3,84	3,58
Résultat dilué par action	6a	3,83	3,57

ETAT DU RESULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISEES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultat net	5 246	5 080
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(260)	210
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	(950)	2 074
- Variations des gains et pertes latents des actifs financiers disponibles à la vente	752	(2 067)
- Variations des gains et pertes latents des actifs financiers disponibles à la vente et des titres reclassés en pertes et créances, rapportées au résultat de la période	182	(62)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	(51)	291
- Variations de valeur des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période	(15)	(13)
- Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	(178)	(13)
Total cumulé	4 986	5 290
- Part du groupe	4 449	4 611
- Part des minoritaires	537	679

BILAN AU 30 JUIN 2011

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
ACTIF			
Caisse, banques centrales, CCP		35 110	33 568
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	5.a	767 251	832 945
Instruments financiers dérivés de couverture		5 199	5 440
Actifs financiers disponibles à la vente	5.b	221 449	219 958
Prêts et créances sur les établissements de crédit		58 030	62 718
Prêts et créances sur la clientèle		669 628	684 686
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		1 145	2 317
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		13 588	13 773
Actifs d'impôts courants et différés	5.f	10 116	11 557
Comptes de régularisation et actifs divers		97 497	83 124
Participations dans les entreprises mises en équivalence		4 558	4 798
Immubles de placement		11 441	12 327
Immobilisations corporelles		17 534	17 125
Immobilisations incorporelles		2 421	2 498
Ecarts d'acquisition	5.c	11 112	11 324
TOTAL ACTIF		1 926 079	1 998 158
DETTES			
Banques centrales, CCP		1 693	2 123
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	5.a	690 406	725 105
Instruments financiers dérivés de couverture		7 235	8 480
Dettes envers les établissements de crédit		117 004	167 985
Dettes envers la clientèle		553 698	580 913
Dettes représentées par un titre	5.e	223 495	208 669
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		18	301
Passifs d'impôts courants et différés	5.f	3 031	3 745
Comptes de régularisation et passifs divers		91 881	65 229
Provisions techniques des sociétés d'assurance		117 256	114 918
Provisions pour risques et charges		10 810	10 311
Dettes subordonnées	5.e	22 876	24 750
Total Dettes		1 839 403	1 912 529
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital et réserves</i>		71 510	66 620
<i>Résultat de l'exercice, part du Groupe</i>		4 744	7 843
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		76 254	74 463
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(126)	169
Total part du Groupe		76 128	74 632
Réserves et résultat des minoritaires		10 809	11 293
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(261)	(296)
Total intérêts minoritaires		10 548	10 997
Total Capitaux Propres Consolidés		86 676	85 629
TOTAL PASSIF		1 926 079	1 998 158

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2011

En millions d'euros	Note	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Résultat avant impôts		7 377	7 516
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat		21 442	17 657
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 828	1 624
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation (produit) des écarts d'acquisition		(15)	43
Dotations nettes aux provisions		4 375	8 190
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(137)	(95)
Produits nets des activités d'investissement		35	127
Produits nets des activités de financement		(1 148)	236
Autres mouvements		16 504	7 532
Diminution nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(22 808)	(9 369)
Diminution nette liée aux opérations avec les établissements de crédit		(46 320)	(11 207)
Augmentation (Diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle		9 252	(5 842)
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		17 158	9 972
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(1 443)	(1 058)
Impôts versés		(1 455)	(1 234)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE GENEREE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		6 011	15 804
Diminution nette liée aux actifs financiers et aux participations	6.d	(317)	(4 679)
Augmentation (Diminution) nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		175	(834)
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(142)	(5 513)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(2 870)	(1 815)
Diminution de trésorerie provenant des autres activités de financement		(653)	(7 275)
DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE LIEE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(3 523)	(9 090)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET ASSIMILEE		(1 624)	4 499
AUGMENTATION NETTE DE LA TRESORERIE		722	5 700
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		25 015	54 202
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP		33 568	56 076
Comptes passifs de banques centrales et CCP		(2 123)	(5 510)
Prêts à vue aux établissements de crédit		11 273	16 379
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit		(17 464)	(12 381)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		(239)	(362)
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		25 737	59 902
Comptes actifs de caisse, banques centrales et CCP		35 110	63 471
Comptes passifs de banques centrales et CCP		(1 693)	(1 297)
Prêts à vue aux établissements de crédit		9 697	15 606
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit		(18 238)	(17 690)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		861	(188)
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET ASSIMILEE		722	5 700

TABLEAUX DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	Capital et réserves						
	Part du Groupe				Intérêts minoritaires		
	Actions ordinaires, actions de préférence et réserves liées	Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Capital et réserves	Preferred shares éligibles au Tier1	Total
Situation au 31 décembre 2009	25 188	8 045	35 093	68 326	8 730	2 330	11 060
Affectation du résultat de l'exercice 2009			(1 776)	(1 776)	(345)		(345)
Augmentations de capital et émissions	445			445			0
Réduction de capital	(40)			(40)			0
Incidence du remboursement des actions de préférence	(72)			(72)			0
Remboursement de titres subordonnés à durée indéterminée				0			0
Mouvements sur titres propres	(92)	(15)	53	(54)			0
Opérations résultant de plans de paiement en actions	7		(12)	(5)			0
Rémunération des actions des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(119)	(119)	(101)		(101)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			207	207	(207)		(207)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			(19)	(19)	0	0	0
Autres variations			(58)	(58)	27		27
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				0			0
Résultat net premier semestre 2010			4 388	4 388	692		692
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(22)		(22)
Situation au 30 juin 2010	25 436	8 030	37 757	71 223	8 774	2 330	11 104
Affectation du résultat de l'exercice 2009					(14)		(14)
Augmentations de capital et émissions	179			179	132		132
Réduction de capital					(130)	(440)	(570)
Incidence du remboursement des actions de préférence							0
Mouvements sur titres propres	101	(1)	(48)	52		2	2
Opérations résultant de plans de paiement en actions			7	7			0
Rémunération des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(191)	(191)	(45)		(45)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires			(230)	(230)	230		230
Changement de méthode de consolidation affectant les actionnaires minoritaires					(223)		(223)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			(34)	(34)	(137)		(137)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			2	2	145		145
Autres variations	(5)		5	0	63		63
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net second semestre 2010			3 455	3 455	629		629
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(23)		(23)
Situation au 31 décembre 2010	25 711	8 029	40 723	74 463	9 401	1 892	11 293
Affectation du résultat de l'exercice 2010			(2 521)	(2 521)	(457)		(457)
Augmentations de capital et émissions	128			128			
Mouvements sur titres propres	(63)	9	(87)	(141)	(9)	3	(6)
Opérations résultant de plans de paiement en actions			34	34			
Rémunération des preferred shares et des Titres Super subordonnés à Durée Indéterminée			(112)	(112)	(85)		(85)
Opérations internes affectant les actionnaires minoritaires (note 6c)			(52)	(52)	52		52
Changement de méthode de consolidation affectant les actionnaires minoritaires					(11)		(11)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle			(292)	(292)	(470)		(470)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			20	20	(16)		(16)
Autres variations			(17)	(17)	26		26
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat net premier semestre 2011			4 744	4 744	502		502
Acomptes distribués sur le résultat de l'exercice					(19)		(19)
Situation au 30 juin 2011	25 776	8 038	42 440	76 254	8 914	1 895	10 809

DU 1ER JANVIER 2010 AU 30 JUIN 2011

Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Part du Groupe						
Parités monétaires	Actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances reclassés	Instruments dérivés de couverture	Total			
(1 559)	2 161	573	1 175	(217)	80 344	
					(2 121)	
					0	
					445	
					(40)	
					(72)	
					0	
					(54)	
					(5)	
					(220)	
					0	
					(19)	
					(31)	
2 042	(2 123)	304	223	(13)	210	
					5 080	
					(22)	
483	38	877	1 398	(230)	83 495	
					(14)	
					311	
					(570)	
					0	
					54	
					7	
					(236)	
					0	
					(223)	
					(171)	
					147	
					63	
(884)	(52)	(293)	(1 229)	(66)	(1 296)	
					4 084	
					(23)	
(401)	(14)	584	169	(296)	85 629	
					(2 978)	
					128	
					(147)	
					34	
					(197)	
					0	
					(11)	
					(762)	
					4	
					9	
(1 037)	828	(86)	(295)	35	(260)	
					5 246	
					(19)	
(1 438)	814	498	(126)	(261)	86 676	

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS établis selon les Normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne
--

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union Européenne⁸. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relative à la comptabilité de couverture ont été exclues, et certains textes récents n'ont pas encore fait l'objet d'une procédure d'adoption.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2011 n'a pas eu d'effet sur les comptes semestriels condensés au 30 juin 2011.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne lorsque l'application en 2011 n'est l'objet que d'une option.

1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.b.1 Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Une entreprise est présumée présenter un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe dès lors que sa contribution dans les comptes consolidés reste en deçà des trois seuils suivants : 15 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 500 millions d'euros pour le total du bilan⁹. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

Enfin, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (entités « ad hoc »), et ce même en l'absence de lien en capital, dans la mesure où il en exerce en substance le contrôle, au regard des critères suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe, de telle sorte que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion afin d'obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité. Ce pouvoir se caractérise notamment par la capacité de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer formellement à leur modification ;

⁸ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

⁹ Une actualisation des seuils a été opérée au 1er janvier 2011. Avant cette date, les seuils s'élevaient à 8 millions d'euros pour le produit net bancaire, 1 million d'euros pour le résultat brut d'exploitation ou le résultat net avant impôt, et 40 millions d'euros pour le total du bilan.

- le Groupe a la capacité d'obtenir la majorité des avantages de l'entité et par conséquent peut être exposé aux risques liés à l'activité de la dite entité. Les avantages peuvent prendre la forme d'un droit à recevoir tout ou partie du résultat, évalué sur une base annuelle, une quote-part d'actif net, à disposer d'un ou plusieurs actifs ou à bénéficier de la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation ;
- le Groupe conserve la majorité des risques pris par l'entité afin d'en retirer un avantage ; tel peut être le cas si le Groupe reste exposé aux premières pertes du portefeuille d'actifs logé dans l'entité.

1.b.2 Méthodes de consolidation

Les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Groupe BNP Paribas détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale ; il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

La détermination du pourcentage de contrôle prend en compte les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires, dès lors qu'ils sont immédiatement exerçables ou convertibles.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres groupes dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise associée en étant représenté dans les organes de direction, exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou d'aide à la décision, et apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Les transactions aboutissant à une perte de contrôle intervenues antérieurement au 1^{er} janvier 2010 conduisent à la constatation d'un résultat de cession correspondant à la différence entre le prix de cession et la quote-part de capitaux propres cédée. L'application de la norme IAS 27 révisée modifie le traitement des pertes de contrôle intervenant postérieurement au 1^{er} janvier 2010 et conduit à réévaluer la quote-part résiduelle éventuellement conservée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

1.b.3 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

La même méthode s'applique aux comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyper-inflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe dans ses capitaux propres sous la rubrique «Ecart de conversion» et pour la part des tiers sous la rubrique «Intérêts minoritaires». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, d'influence notable ou de contrôle conjoint), l'écart de conversion cumulé existant au sein des capitaux propres à la date de liquidation ou de cession est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise associée ou d'une coentreprise, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

1.b.4 Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant à l'époque, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

- **Evaluation des écarts d'acquisition**

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"¹⁰. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation consistant à s'assurer que les écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers ne sont pas frappés d'une dépréciation durable sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées. La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

¹⁰ Le terme consacré aux ensembles homogènes de métiers par la norme IAS 36 est celui d' « Unité Génératrice de Trésorerie ».

1.c ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

1.c.1 Crédits

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe, les participations du Groupe dans des crédits syndiqués, et les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

1.c.2 Contrats d'épargne et de prêt réglementés

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne réglementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération -les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération- sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits d'assurance vie en euro pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.c.3 Titres

• Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en quatre catégories.

- Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers que le Groupe a discrétionnairement choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et dont les conditions sont rappelées au paragraphe 1.c.10.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus des titres à revenu fixe, sont présentées, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable et les plus et moins-values de cession réalisées, sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat.

Les revenus perçus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est comprise dans leur valeur de marché.

- Prêts et créances

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat. Ils sont comptabilisés et évalués comme précisé au paragraphe 1.c.1.

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt éventuellement mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

- **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

- **Date de comptabilisation des opérations sur titres**

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées à la juste valeur par le résultat, en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

1.c.4 Opérations en devises

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs concourant aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- Actifs et passifs monétaires¹¹ libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction et dans le second évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (titres à revenu variable) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente », à moins que l'actif financier ne soit désigné comme élément couvert au titre du risque de change dans une relation de couverture de valeur, les écarts de change étant alors comptabilisés en résultat.

¹¹ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

1.c.5 Dépréciation des actifs financiers

- **Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, provisions sur engagements de financement et de garantie**

Des dépréciations sont constituées sur les crédits et sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille. Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues, en tenant compte pour les engagements de financement de leur probabilité de tirage.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- l'existence d'impayés depuis trois mois au moins (6 mois pour les crédits immobiliers et les crédits aux collectivités locales).
- la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
- les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ». Toute réappréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat, également dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur nette comptable de l'actif calculée au taux d'intérêt effectif d'origine utilisé pour actualiser les flux jugés recouvrables.

La dépréciation d'un prêt ou d'une créance est le plus souvent enregistrée dans un compte de provision distinct venant réduire la valeur d'origine de la créance enregistrée à l'actif. Les provisions afférentes à un instrument financier enregistré hors-bilan, un engagement de financement ou de garantie, ou encore un litige, sont inscrites au passif. Une créance dépréciée est enregistrée pour tout ou partie en pertes et sa provision reprise à due concurrence de la perte lorsque toutes les voies de recours offertes à la banque ont été épuisées pour recouvrer les constituants de la créance ainsi que les garanties ou lorsqu'elle a fait l'objet d'un abandon total ou partiel.

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

• Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

S'agissant des titres à revenu variable cotés sur un marché actif, le dispositif de contrôle permet d'identifier les participations susceptibles d'être dépréciées durablement au moyen des deux critères suivants : la baisse significative du cours en deçà de la valeur d'acquisition ou la durée sur laquelle une moins-value latente est observée, afin de procéder à une analyse qualitative complémentaire individuelle. Celle-ci peut conduire à la constitution d'une dépréciation, alors déterminée sur la base du cours coté.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini trois critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur cinq années consécutives, et le dernier associant une moins-value latente d'au moins 30% à une durée d'observation d'un an, en moyenne. La durée de cinq ans est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres à revenu variable non cotés sur un marché actif. La dépréciation éventuelle est alors déterminée sur la base de la valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel. Pour les titres cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les autres sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

1.c.6 Reclassements d'actifs financiers

Les reclassements d'actifs financiers possibles sont les suivants :

- de la catégorie « actifs financiers à la valeur de marché par résultat », pour un actif financier non dérivé qui n'est plus détenu en vue d'être vendu dans un avenir proche :

- vers la catégorie « prêts et créances » dès lors qu'il répond à cette définition à la date du reclassement et que le Groupe a l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.
- vers les autres catégories dès lors que des circonstances exceptionnelles le justifient et pour autant que les actifs transférés respectent les conditions applicables au portefeuille d'accueil.

- de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » :

- vers la catégorie « prêts et créances » selon les mêmes conditions que celles définies ci-dessus pour les « actifs financiers à la valeur de marché par résultat »,
- vers la catégorie « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », pour les actifs présentant une échéance ou « actifs financiers au coût » pour les actifs à revenu variable non cotés.

Les reclassements s'effectuent à la valeur de marché ou de modèle de l'instrument financier à la date du reclassement. Les dérivés incorporés aux actifs financiers transférés sont, le cas échéant, comptabilisés de manière séparée et les variations de valeur portées en résultat.

Postérieurement au reclassement, les actifs sont comptabilisés selon les dispositions applicables au portefeuille d'accueil, le prix de transfert à la date du reclassement constituant le coût initial de l'actif pour la détermination des dépréciations éventuelles.

Dans le cas de reclassement de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » vers une autre catégorie, les profits ou pertes antérieurement constatés en capitaux propres sont amortis par le résultat sur la durée de vie résiduelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les révisions à la hausse des flux estimés recouvrables seront comptabilisées en tant qu'ajustement du taux d'intérêt effectif à compter de la date de changement d'estimation. Les révisions à la baisse se traduiront par un ajustement de la valeur comptable de l'actif financier.

1.c.7 Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont considérées comme des instruments hybrides comprenant à la fois une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

1.c.8 Actions propres et dérivés sur actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale, est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués.
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, la valeur présente de la dette est comptabilisée par la contrepartie des capitaux propres.

1.c.9 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

• Dérivés détenus à des fins de transaction

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

• Dérivés et comptabilité de couverture

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80% et 125%. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union Européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue,
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts,
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples.
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Gains et pertes latents ou différés ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

• **Dérivés incorporés**

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat » et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

1.c.10 Détermination de la valeur de marche

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « valeur de marché par résultat » et les actifs de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Celle-ci correspond au montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est normalement le prix de négociation (c'est à dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue).

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
 - des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et
 - des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives, du fait de l'absence de marché actif.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la raréfaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

- **Utilisation de prix cotés sur un marché actif**

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Il s'agit de prix directement cotés pour des instruments identiques.

- **Utilisation de modèles pour la valorisation des instruments financiers non cotés**

La majorité des dérivés de gré à gré est traitée sur des marchés actifs. Leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit. Ainsi, à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses. Le cours acheteur reflète le prix auquel une contrepartie achèterait l'instrument financier, le cours vendeur reflète le prix auquel une contrepartie vendrait le même instrument.

De même, afin de refléter la qualité de crédit des instruments dérivés, un ajustement pour risque de contrepartie est intégré à la valorisation issue des modèles.

La marge dégagée lors de la négociation des instruments financiers valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables est immédiatement comptabilisée en résultat.

D'autres instruments financiers qui sont complexes et peu liquides, sont valorisés avec des techniques développées par l'entreprise et fondées sur des paramètres pour tout ou partie non observables sur les marchés actifs.

En l'absence de paramètres observables, ces instruments sont alors valorisés, lors de leur comptabilisation initiale, de manière à refléter le prix de la transaction qui est considéré comme la meilleure indication de la valeur de marché. La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité, de crédit et de modèle.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers complexes, (« day one profit »), est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

Enfin, dans le cas particulier des actions non cotées, leur valeur de marché est déterminée par comparaison avec la ou les transactions les plus récentes observées sur le capital de la société concernée, réalisées avec un tiers indépendant et dans des conditions normales de marché. En l'absence de telles références, la valorisation est opérée, soit à partir de techniques communément utilisées (multiples d'EBIT ou d'EBITDA), soit sur la base de la quote-part d'actif net revenant au groupe calculée à partir des informations disponibles les plus récentes.

1.c.11 Actifs et passifs financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat sur option

L'amendement à la norme IAS 39 relatif à la comptabilisation des actifs et passifs financiers dans la catégorie « portefeuille évalué en valeur de marché sur option » a été adopté par l'Union Européenne le 15 novembre 2005, avec application à compter du 1^{er} janvier 2005.

Cet amendement permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner des actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;

- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

1.c.12 Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

Les revenus et les charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti et aux actifs à revenu fixe classés en « Actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ». Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte, sous la rubrique « Commissions » ainsi que les commissions rémunérant un service continu qui sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions perçues au titre des engagements de garantie financière sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions au sein du Produit Net Bancaire.

Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

1.c.13 Coût du risque

Le coût du risque comprend au titre du risque de crédit les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe et des prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit, les dotations et reprises relatives aux engagements de financement et de garantie donnés, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties. Sont également comptabilisées en coût du risque les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré ainsi que les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.c.14 Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

1.c.15 Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

1.d NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.d.1 Actifs

Les actifs financiers et les immobilisations suivent les modes de comptabilisation décrits par ailleurs, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou leur équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » et évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

1.d.2 Passifs

Les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats figurent dans le poste « Provisions techniques des sociétés d'assurance », et regroupent les passifs des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, invalidité...) et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices, auxquels s'applique la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance-vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés.

Les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».

Les passifs des contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêté.

Les provisions techniques des filiales d'assurance vie sont principalement constituées des provisions mathématiques, qui correspondent, généralement aux valeurs de rachat des contrats.

Les garanties proposées couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) ainsi qu'en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et la vacance d'emploi. La maîtrise de ces risques est obtenue grâce à l'utilisation de tables de mortalité adaptées (tables certifiées pour les rentiers), à la sélection médicale plus ou moins poussée selon les garanties octroyées, à la bonne connaissance statistique des populations assurées ainsi qu'aux programmes de réassurance.

En assurance non vie, des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer sont constituées incluant les frais de gestion.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période. La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est pour l'essentiel reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe, la partie portée dans les capitaux propres donnant lieu à la constatation d'un impôt différé passif.

Cette provision comprend également la provision pour participation différée, résultant de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, principalement des filiales d'assurance-vie en France, dans les plus et moins values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

En cas d'existence d'une moins value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte

des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût) et de la capacité et de l'intention de l'entreprise de détenir les placements en moins value latente. La participation aux bénéfices différée active est comptabilisée de manière symétrique à celle des actifs correspondants et présentée à l'actif du bilan dans le poste « comptes de régularisation et actifs divers ».

1.d.3 Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les autres produits et charges sont présentés sous les rubriques qui leur sont relatives. Ainsi, les variations de la provision pour participation aux bénéfices sont présentées dans les mêmes agrégats que les résultats sur les actifs qui les génèrent.

1.e IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un

test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.f CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.f.1 La société du groupe est le bailleur du contrat de location :

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de provisions individuelles ou de provisions de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

- **Contrats de location simple :**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.f.2 La société du groupe est le preneur du contrat de location :

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement :**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat. En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour

compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

- **Contrats de location simple :**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.g ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

L'ensemble des pertes et profits relatifs à ces opérations est présenté séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession », qui inclut les résultats nets après impôt de l'activité, le résultat net après impôt lié à son évaluation à la valeur de marché minorée des coûts de vente, et le résultat net après impôt de la cession de l'activité.

1.h AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas réglés intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les rémunérations différées de plus de douze mois versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement tout comme l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail résultent de l'avantage accordé aux membres du personnel lors de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite ou de la décision de membres du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. La valeur des actifs éventuels de couverture est ensuite déduite du montant de l'engagement.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La mesure de l'obligation résultant d'un régime et de la valeur de ses actifs de couverture peut évoluer fortement d'un exercice à l'autre en fonction de changements d'hypothèses actuarielles et entraîner des écarts actuariels. Le Groupe applique la méthodologie dite « du corridor » pour comptabiliser les écarts actuariels sur ces engagements. Cette méthode autorise à ne reconnaître, à partir de l'exercice suivant et de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des membres du personnel, que la fraction des écarts actuariels qui excède la plus élevée des deux valeurs suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la valeur de marché des actifs de couverture du régime à la fin de l'exercice précédent.

En date de première application, le Groupe a opté pour l'exception offerte par la norme IFRS 1 permettant de provisionner par prélèvement sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 l'ensemble des écarts actuariels non encore amortis à cette date.

Les conséquences des modifications de régimes relatives aux services passés sont reconnues en résultat sur la durée d'acquisition complète des droits sur lesquels ont porté lesdites modifications.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements, du produit attendu des placements, de l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

1.i PAIEMENT A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

La norme IFRS 2 prescrit de comptabiliser une charge représentative des paiements à base d'actions octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ; le montant de cette charge correspondant à la valeur de la rémunération à base d'actions accordée au salarié.

BNP Paribas accorde à ses salariés des plans d'options de souscription d'actions, des rémunérations différées versées en actions de l'entreprise ou en espèces indexées sur la valeur de l'action, et leur offre la possibilité de souscrire des actions de l'entreprise émises à cet effet avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

- **Offre de souscription ou d'achat d'actions proposée aux salariés dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise**

Les souscriptions ou achats d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans dont il est tenu compte dans la valorisation, en diminution de l'avantage accordé aux salariés. Cet avantage est donc mesuré comme la différence, à la date d'annonce du plan aux salariés, entre la valeur de marché de l'action acquise en tenant compte de la condition d'incessibilité et le prix d'acquisition payé par le salarié, rapporté au nombre d'actions effectivement acquises.

Le coût d'incessibilité pendant 5 ans des actions acquises est équivalent à celui d'une stratégie consistant d'une part à vendre à terme les titres souscrits lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés et à acheter d'autre part au comptant sur le marché un nombre équivalent d'actions BNP Paribas en les finançant par un prêt remboursé à l'issue des 5 années par le produit de la vente à terme. Le taux de l'emprunt est celui qui serait consenti, à un acteur du marché sollicitant un prêt personnel ordinaire non affecté remboursable dans 5 ans et présentant un profil de risque moyen. La valorisation du prix de vente à terme de l'action est déterminée sur la base de paramètres de marché.

1.j PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.k IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux afférents aux gains et pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés sur les capitaux propres.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.l TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.m UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- de l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers ;
- du caractère actif ou non d'un marché pour utiliser une technique de valorisation ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Il en est de même au titre des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de chaque type de risque de marché ainsi que la sensibilité des valorisations aux paramètres non observables.

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2011

2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti, ainsi que la rémunération des instruments financiers en valeur de marché qui ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

En millions d'euros	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 319	(4 555)	9 764	14 404	(4 177)	10 227
Comptes et prêts / emprunts	13 421	(4 362)	9 059	13 306	(3 837)	9 469
Opérations de pensions	38	(88)	(50)	81	(124)	(43)
Opérations de location-financement	860	(105)	755	1 017	(216)	801
Opérations interbancaires	1 047	(1 146)	(99)	1 170	(1 603)	(433)
Comptes et prêts / emprunts	978	(977)	1	1 028	(1 350)	(322)
Opérations de pensions	69	(169)	(100)	142	(253)	(111)
Emprunts émis par le groupe		(2 048)	(2 048)		(1 585)	(1 585)
Instruments de couverture de résultats futurs	1 199	(958)	241	2 359	(2 162)	197
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	733	(1 366)	(633)	643	(1 579)	(936)
Portefeuille de transactions	2 125	(1 377)	748	2 152	(1 158)	994
Titres à revenu fixe	1 094	-	1 094	1 256	-	1 256
Opérations de pensions	840	(890)	(50)	601	(565)	36
Prêts / emprunts	191	(270)	(79)	295	(362)	(67)
Dettes représentées par un titre	-	(217)	(217)	-	(231)	(231)
Actifs disponibles à la vente	3 077	-	3 077	2 996	-	2 996
Actifs détenus jusqu'à échéance	347	-	347	383	-	383
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	22 847	(11 450)	11 397	24 107	(12 264)	11 843

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 287 millions d'euros pour le premier semestre 2011 contre 340 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

Le montant relatif aux couvertures de résultats futurs précédemment comptabilisé dans les « variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres » et rapporté au résultat du premier semestre 2011 est un profit net de 15 millions d'euros (un profit net de 14 millions d'euros pour le premier semestre 2010).

2.b COMMISSIONS

Les produits et charges de commissions relatifs aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la valeur de marché par résultat se sont élevés respectivement à 1 784 millions et 322 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre un produit de 1 685 millions d'euros et une charge de 176 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

En outre, les produits nets de commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées qui conduisent le Groupe à détenir ou à placer des actifs au nom de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite et de prévoyance ou d'autres institutions se sont élevés à 1 282 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre 1 198 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction et aux instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat, y compris les dividendes, et à l'exception des revenus et charges d'intérêts présentés dans la « marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Portefeuille de transaction	2 762	1 996
Instrument de dette	918	2 358
Instrument de capital ⁽¹⁾	1 749	(942)
Autres instruments financiers dérivés	80	597
Opérations de pension	15	(17)
Instruments évalués en valeur de marché sur option	321	951
Incidence de la comptabilité de couverture	(25)	(96)
Instruments financiers de couverture de valeur	813	(2 340)
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une couverture de valeur	(838)	2 244
Réévaluation des positions de change	167	252
Total	3 225	3 103

(1) sont inclus dans les instruments de capital les certificats à support d'actions

Les gains nets des portefeuilles de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2011 et 2010, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

2.d GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ

En millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Prêts et créances, titres à revenu fixe ⁽¹⁾	79	149
Plus values nettes de cession	79	149
Actions et autres titres à revenu variable	699	452
Produits de dividendes	331	327
Charge de dépréciation	(123)	(93)
Plus values nettes de cession	491	218
Total	778	601

(1) Les produits d'intérêt relatifs aux instruments financiers à revenu fixe sont compris dans la « marge d'intérêts » (note 2.a) et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein du « coût du risque » (note 2.f).

Les résultats latents, précédemment portés dans la rubrique « variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres » et inscrits en résultat représentent un gain net de 230 millions d'euros au cours du premier semestre 2011, contre un gain de 47 millions d'euros au cours du premier semestre 2010.

2.e PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2011			1er semestre 2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance	9 807	(8 104)	1 703	10 699	(8 985)	1 714
Produits nets des immeubles de placement	626	(238)	388	660	(303)	357
Produits nets des immobilisations en location simple	2 810	(2 267)	543	2 422	(1 914)	508
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	97	(19)	78	75	(11)	64
Autres produits	1 147	(1 003)	144	910	(702)	208
Total net des produits et charges des autres activités	14 487	(11 631)	2 856	14 766	(11 915)	2 851

• Produits nets de l'activité d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Primes acquises brutes	8 756	10 136
Variation des provisions techniques	(1 608)	(3 982)
Charges des prestations des contrats	(5 096)	(4 585)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(152)	(125)
Variations de valeur des actifs supports de contrats en unités de compte	(251)	109
Autres produits et charges	54	161
Total des produits nets de l'activité d'assurance	1 703	1 714

La rubrique « Charges des prestations des contrats » comprend la charge liée aux rachats, échéances et sinistres sur les contrats d'assurance. La rubrique « variation des provisions techniques » comprend les variations de valeur des contrats financiers, notamment des contrats en unités de compte. Les intérêts versés sur ces contrats sont comptabilisés dans les charges d'intérêt.

2.f COUT DU RISQUE

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de crédit inhérent à l'activité d'intermédiation du Groupe ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

Coût du risque de la période

en millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Dotations nettes aux dépréciations	(1 641)	(2 388)
Récupérations sur créances amorties	201	184
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	(295)	(214)
Pertes sur dette souveraine grecque ⁽¹⁾	(534)	-
Total du coût du risque de la période	(2 269)	(2 418)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

en millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	(4)	(25)
Prêts et créances sur la clientèle	(1 703)	(2 379)
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	(525)	99
Instruments financiers des activités de marché	(15)	(130)
Autres actifs	(10)	35
Engagements par signature et divers	(12)	(18)
Total du coût du risque de la période	(2 269)	(2 418)

⁽¹⁾ pertes latentes inscrites en résultat sur actifs disponibles à la vente pour 525 millions d'euros au cours du premier semestre 2011, précédemment portées dans la rubrique « variation d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres ». cf. note 4 – Exposition au risque souverain.

2.g IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Charge des impôts courants de l'exercice	(1 502)	(1 327)
Charge nette des impôts différés de l'exercice	(629)	(1 109)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(2 131)	(2 436)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé autour de trois domaines d'activité opérationnels :

- Retail Banking : ce domaine rassemble les pôles de Banque de Détail en France (BDDF) et en Italie (BNL banca commerciale), ainsi que la nouvelle entité opérationnelle de banque de détail des particuliers et des entreprises en Belgique et au Luxembourg (BeLux Retail Banking), nouveaux marchés domestiques du Groupe. Ce domaine comprend également les activités de services financiers regroupées en deux sous-ensembles, Personal Finance pour les crédits aux particuliers et Equipment Solutions pour les crédits et services aux entreprises, ainsi que les activités de banque de détail aux Etats-Unis (BancWest) et dans les Marchés émergents ;
- Investment Solutions (IS) : ce domaine rassemble la Banque Privée, Investment Partners qui regroupe l'ensemble des expertises du métier Gestion d'Actifs, Personal Investors qui propose à une clientèle de particuliers aisés un conseil financier indépendant et des services d'investissements, Securities Services spécialisé dans les services titres offerts aux sociétés de gestion, aux institutions financières et aux entreprises, ainsi que les activités d'Assurance et de Services Immobiliers ;
- Corporate and Investment Banking (CIB) : ce domaine rassemble les activités de « Conseils et marchés de capitaux » (Métiers Actions et Dérivés Actions, Fixed Income pour les activités de taux et de change, et Corporate Finance en charge des opérations de conseil en fusions et acquisitions et des activités de marché primaire actions) et les « Métiers de financement » (Financements spécialisés, Financements Structurés).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités de Principal Investments, la foncière immobilière Klépierre ainsi que les fonctions centrales du Groupe.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résulte de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises mises en œuvre notamment dans le cadre de l'acquisition des entités du groupe Fortis et de la prise de contrôle de Findomestic SPA. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration du Groupe Fortis et de la restructuration du territoire italien ont été affectés au segment Autres Activités.

Dans le cadre de l'application des nouveaux seuils de consolidation, plusieurs entités ont été déconsolidées ou ont changé de méthode de consolidation au cours du premier semestre 2011. Pour faciliter l'analyse des résultats des pôles opérationnels, les résultats trimestriels du premier semestre de l'année 2010 ont été retraités comme si le relèvement des seuils de consolidation était intervenu au 1er janvier 2010. Les écarts correspondants ont été portés au sein des « Autres Activités » afin de ne pas modifier les résultats globaux du Groupe.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

- Informations par pôle d'activité

- Résultats par pôle d'activité

En millions d'euros	1er semestre 2011					1er semestre 2010						
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt
Retail Banking												
Banque de Détail en France ⁽¹⁾	3 439	(2 160)	(161)	1 118	1	1 119	3 346	(2 132)	(232)	982	-	982
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	1 544	(885)	(394)	265	-	265	1 497	(864)	(405)	228	(2)	226
Belux Retail Banking ⁽¹⁾	1 694	(1 198)	(81)	415	6	421	1 641	(1 173)	(82)	386	6	392
Personal Finance	2 595	(1 204)	(837)	554	42	596	2 500	(1 162)	(1 008)	330	49	379
Autres métiers	2 688	(1 637)	(332)	719	32	751	2 687	(1 619)	(566)	512	10	522
Investment Solutions	3 228	(2 227)	(14)	987	108	1 095	2 951	(2 083)	4	872	67	939
Corporate and Investment Banking												
Conseils et marchés de capitaux	4 112	(2 552)	30	1 590	17	1 607	4 252	(2 516)	(184)	1 552	45	1 597
Métiers de financement	2 228	(885)	(23)	1 320	36	1 356	2 258	(855)	5	1 408	6	1 414
Autres activités	1 138	(582)	(457)	99	68	167	1 572	(606)	40	1 006	59	1 065
Total Groupe	22 666	(13 330)	(2 289)	7 067	310	7 377	22 704	(13 010)	(2 418)	7 276	240	7 516

(1) Banque de Détail en France, BNL banca commerciale et BeLux Retail Banking après réaffectation chez Investment Solution d'un tiers de l'activité Banque Privée France, Banque Privée Italie et Banque privée en Belgique.

- Informations par secteur géographique

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités et ne reflète pas nécessairement la nationalité de la contrepartie ou la localisation des activités opérationnelles.

- Produit net bancaire par secteur géographique

En millions d'euros	1er semestre	1er semestre
	2011	2010
France	8 351	8 159
Autres pays européens	9 856	9 775
Amériques	2 844	2 955
Asie - Océanie	1 170	992
Autres pays	445	823
Total Groupe	22 666	22 704

4. EXPOSITION AU RISQUE SOUVERAIN

La gestion de la liquidité du Groupe conduit à optimiser la capacité de refinancement disponible, nécessaire pour faire face à une évolution non prévue des besoins de liquidité. Elle repose en particulier sur la détention de titres disponibles éligibles au refinancement des Banques Centrales et comprend une proportion importante de titres de dettes émis par les états présentant une notation de qualité, représentative d'un niveau de risque faible. Dans le cadre de la politique d'adossement du bilan et de gestion du risque de taux d'intérêt structurel, le Groupe détient également un portefeuille d'actifs qui comprend des titres de créances souveraines dont les caractéristiques de taux participent à ses stratégies de couverture. Par ailleurs, le Groupe est teneur de marché de titres de dette souveraine dans de nombreux pays, ce qui le conduit à détenir des positions temporaires de négoce à l'achat et à la vente, en partie couvertes par des dérivés.

• Exposition du Groupe au titre du risque de crédit sur les Etats souverains

Le tableau suivant reprend l'exposition du Groupe au risque de crédit souverain, lié aux activités bancaires pour les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquels l'exposition nette totale est supérieure à 1 milliard d'euros ainsi que pour l'Irlande.

En millions d'euros	30 Juin 2011		
	Portefeuille bancaire ⁽¹⁾	Portefeuille de négociation ⁽²⁾	Exposition nette totale
Autriche	979	303	1 282
Belgique	18 046	1 290	19 336
Canada	732	2 581	3 313
Espagne	2 826	(308)	2 518
Etats-Unis	5 435	(1 225)	4 210
Finlande	355	1 211	1 566
France	15 072	(746)	14 326
Italie	20 987	1 752	22 739
Japon	15 150	(1 371)	13 779
Pays-Bas	9 193	36	9 229
Pologne	2 405	(24)	2 381
Royaume-Uni	2 167	592	2 759
Suisse	2 832	(3)	2 829
Turquie	1 598	1 473	3 071
Pays faisant l'objet d'un plan de soutien européen			
Grèce	3 552	264	3 816
Irlande	404	(15)	389
Portugal	1 401	313	1 714

(1) Valeur au bilan des actifs (titres et prêts), avant prise en compte des gains et pertes latents constatés en capitaux propres.

(2) Risque de crédit net sur titres et dérivés.

- **Contexte particulier du risque de crédit souverain sur trois pays de la zone euro, la Grèce, l'Irlande et le Portugal faisant l'objet d'un plan de soutien européen**

Trois pays européens, la Grèce, l'Irlande et le Portugal, ont connu une notable dégradation de leurs comptes publics dans le contexte de la crise économique et financière, qui a conduit les marchés à se détourner progressivement des titres de dette publique de ces pays, ne leur permettant plus de lever les ressources nécessaires au financement de leurs déficits publics.

La politique de solidarité européenne définie dans ce contexte par les pays membres de la zone euro les ont conduits, en concertation avec le Fonds Monétaire International, à élaborer un dispositif de soutien qui s'est traduit par la définition et la mise en œuvre de plusieurs plans au bénéfice de la Grèce, puis de l'Irlande et du Portugal.

Dès mai 2010, les états de la zone euro et le FMI se sont engagés auprès de la Grèce, avec un plan de soutien de 110 milliards d'euros, en échange d'une réduction de son déficit budgétaire. Au cours du premier semestre 2011, l'Europe a réaffirmé son soutien à la Grèce et des discussions ont été engagées pour la mise en place d'un second plan avec la participation des investisseurs privés. Le 21 juillet 2011, les représentants des 17 pays membres de la zone euro ont arrêté un deuxième plan d'aide à la Grèce, d'un montant global de près de 160 milliards d'euros. Ce plan, préparé très en amont du 30 juin 2011, prévoit également une contribution des investisseurs privés pour un montant estimé à 135 milliards d'euros.

Le plan de soutien consacré à l'Irlande, adopté en novembre 2010, portait sur un montant d'aide publique de 85 milliards d'euros, tandis que celui consacré au Portugal, adopté en mai 2011, portait sur un montant d'aide publique de 78 milliards d'euros.

Chacun de ces plans s'accompagne de mesures de forte réduction des déficits publics.

- **Traitement comptable au 30 juin 2011 des titres de dettes de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal**

1. *Modalités d'évaluation*

L'absence de liquidité observée sur les marchés pour les titres de dette publique de ces pays au cours du premier semestre 2011, renforcée, s'agissant de la Grèce, par l'engagement pris par les établissements bancaires français, à la demande des pouvoirs publics, de ne pas céder leur position, a conduit BNP Paribas à considérer que les prix de marché disponibles au 30 juin 2011 n'étaient plus représentatifs de la juste valeur.

L'extinction du marché primaire, la raréfaction des transactions sur le marché secondaire, leur faible taille, et l'écartement des fourchettes de cotation, traduisent l'aversion au risque des investisseurs pour ces trois pays et l'assèchement du marché. A titre d'illustration, les transactions mensuelles sur les titres souverains grecs ne représentaient plus, au premier semestre 2011, que 2 % de la moyenne mensuelle des transactions observées au cours des dix dernières années. La courbe de taux implicite de la dette publique de ces pays présente aujourd'hui un profil inversé – les taux courts étant très sensiblement plus élevés que les taux longs – qui confirme la dislocation de ce marché. Les pertes implicites que suggère le niveau très élevé des taux court terme ne traduisent pas les résultats attendus des plans de soutien mis en œuvre pour donner à ces pays la capacité à restaurer la situation de leurs finances publiques et à honorer leurs engagements.

En conséquence, les modalités d'estimation de la valeur des titres détenus par le Groupe ont été revues au titre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2011.

Les titres de dette souveraine grecque dont l'échéance est antérieure au 31 décembre 2020, font l'objet de dispositions au titre du deuxième plan de soutien en faveur de la Grèce, initié en juin 2011 et finalisé le 21 juillet 2011, qui matérialisent l'engagement de soutien des banques. Ce plan prévoit plusieurs options dont l'échange volontaire, contre des titres au pair de maturité 30 ans garantis au principal par un zéro coupon bénéficiant d'une notation AAA et dont les conditions financières devraient conduire à constater une décote initiale de 21%. Le Groupe BNP Paribas entend souscrire à cette option d'échange au titre de l'engagement collectif pris par le secteur financier français. Dès lors, les titres inscrits au bilan du Groupe et destinés à faire l'objet de cet échange ont été valorisés en constatant ce niveau de décote de 21%. Considérée comme

une concession que consent le prêteur en raison des difficultés rencontrées par l'emprunteur, cette décote a fait l'objet d'une dépréciation en compte de résultat. Une perte de 534 millions d'euros a été constatée en coût du risque au titre des entités consolidées par intégration globale ou proportionnelle, et une perte de 26 millions d'euros, après impôts, en résultat des sociétés mises en équivalence.

Le mode de valorisation retenu au bilan pour les titres souverains grecs ne faisant pas l'objet de l'échange, ainsi que pour les titres souverains irlandais et portugais, consiste à pondérer les cotations de marché et les valeurs résultant d'un modèle interne qui tient compte des paramètres de risque calibrés par la fonction Risque du Groupe. Après prise en considération des différents aspects du plan de soutien européen, il n'y a pas à ce jour d'évidence objective que le recouvrement des flux de trésorerie futurs associés à ces titres soit compromis, d'autant que le Conseil européen a souligné le caractère unique et non reproductible de la participation du secteur privé à une telle opération. En conséquence, il n'y a pas lieu de déprécier ces titres.

2. Reclassification des titres

Conformément à ce que permet le paragraphe 50E de la norme IAS 39 en pareilles circonstances exceptionnelles, et compte tenu de la durée que la Banque estime nécessaire pour que ces trois pays restaurent pleinement leur situation financière, le Groupe BNP Paribas a procédé à un reclassement – avec effet au 30 juin 2011 – des titres de dette publique de ces trois pays de la catégorie des « Actifs disponibles à la vente » à la catégorie « Prêts et Créances ».

• Exposition du Groupe BNP Paribas au titre du risque de crédit souverain sur les trois pays de la zone euro faisant l'objet d'un plan de soutien européen, la Grèce, l'Irlande et le Portugal

Les trois tableaux suivants présentent l'exposition du Groupe au 30 juin 2011 au risque de crédit sur ces trois Etats souverains sous forme de titres, de prêts et de dérivés de crédit, après la dépréciation enregistrée sur les titres grecs.

Les encours recensés en catégorie « Prêts et Créances » sont principalement issus du reclassement opéré le 30 juin 2011 des titres auparavant enregistrés en « Actifs disponibles à la vente ». L'évaluation de ces titres en date de transfert repose sur une méthodologie de niveau 3 qui fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables.

a) Portefeuille des activités bancaires, réparti par échéance de durée résiduelle

En millions d'euros	Durée résiduelle						Total 30 juin 2011
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	>10 ans	
Grèce							
Prêts et créances éligibles au plan du 21 juillet 2011							
Exposition au risque et valeur au bilan	166	136	317	36	1 093		1 748
Prêts et créances non éligibles au plan du 21 juillet 2011							
Exposition au risque			5			1 799	1 804
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3			5			1 029	1 034
Irlande							
Prêts et créances							
Exposition au risque	21		8	67	308		404
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3	20		7	52	242		321
Portugal							
Prêts et créances							
Exposition au risque	198		423	153	536	91	1 401
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3	188		354	117	382	62	1 103

b) Portefeuille des fonds généraux de l'assurance, réparti par échéance de durée résiduelle

En millions d'euros	Durée résiduelle						Total 30 juin 2011
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	>10 ans	
Grèce							
Prêts et créances éligibles au plan du 21 juillet 2011							
Exposition au risque et valeur au bilan	11		25	30	172		238
Prêts et créances non éligibles au plan du 21 juillet 2011							
Exposition au risque						183	183
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3						131	131
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (éligibles ou non au Plan)							
Exposition au risque et valeur au bilan		47			138	15	200
Irlande							
Prêts et créances							
Exposition au risque			4		932	203	1 139
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3			4		709	151	864
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Exposition au risque et valeur au bilan	9			183	137		329
Portugal							
Prêts et créances							
Exposition au risque	2		241		645	130	1 018
Valeur au bilan issue de l'évaluation en niveau 3	2		205		437	91	735
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance							
Exposition au risque et valeur au bilan		60		100			160

La dépréciation des titres grecs détenus dans les fonds généraux de l'assurance produit dans le résultat du Groupe un effet net de la provision pour participation aux excédents.

c) Positions des portefeuilles de transaction

Au 30 juin 2011, ces instruments financiers ont été transférés en catégorie d'évaluation de niveau 3 qui fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables.

En millions d'euros	Titres			Dérivés	Position nette totale 30 juin 2011
	Positions longues	Positions courtes	Positions nettes	Positions nettes	
Grèce	383	(233)	150	114	264
Irlande	178	(264)	(86)	71	(15)
Portugal	639	(400)	239	74	313
Total	1 200	(897)	303	259	562

L'engagement des banques à souscrire au plan de soutien en faveur de la Grèce ne porte pas sur les titres détenus dans les positions du portefeuille de transaction.

5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2011

5.a ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transactions – y compris les instruments financiers dérivés – et de certains actifs et passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur acquisition ou de leur émission.

En millions d'euros, au	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	TOTAL	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	55 790	124	55 914	51 612	147	51 759
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	47 174	-	47 174	39 260	-	39 260
Autres titres de créance négociables	8 616	124	8 740	12 352	147	12 499
Obligations	108 929	6 562	115 491	102 454	6 985	109 439
Obligations d'Etat	73 700	404	74 104	69 704	489	70 193
Autres Obligations	35 229	6 158	41 387	32 750	6 496	39 246
Actions et autres titres à revenu variable	56 056	42 412	98 468	68 281	42 901	111 182
Opérations de pension	195 092	-	195 092	210 904	47	210 951
Prêts	793	899	1 692	725	1 106	1 831
Instruments financiers dérivés	300 594	-	300 594	347 783	-	347 783
Instruments dérivés de cours de change	26 837	-	26 837	31 017	-	31 017
Instruments dérivés de taux d'intérêt	202 509	-	202 509	239 985	-	239 985
Instruments dérivés sur actions	37 683	-	37 683	39 397	-	39 397
Instruments dérivés de crédit	27 569	-	27 569	30 349	-	30 349
Autres instruments dérivés	5 996	-	5 996	7 035	-	7 035
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	717 254	49 997	767 251	781 759	51 186	832 945
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert	104 044	-	104 044	102 060	-	102 060
Opérations de pension	235 545	-	235 545	223 362	-	223 362
Emprunts	2 701	1 690	4 391	1 170	2 178	3 348
Dettes représentées par un titre (note 5.e)	-	45 916	45 916	-	47 735	47 735
Dettes subordonnées (note 5.e)	-	3 126	3 126	-	3 108	3 108
	297 384	-	297 384	345 492	-	345 492
Instruments dérivés de cours de change	27 314	-	27 314	30 234	-	30 234
Instruments dérivés de taux d'intérêt	198 485	-	198 485	236 416	-	236 416
Instruments dérivés sur actions	37 575	-	37 575	40 927	-	40 927
Instruments dérivés de crédit	27 267	-	27 267	30 263	-	30 263
Autres instruments dérivés	6 743	-	6 743	7 652	-	7 652
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	639 674	50 732	690 406	672 084	53 021	725 105

5.b ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués en valeur de marché, ou de modèle pour les titres non cotés.

En millions d'euros, au	30 juin 2011	31 décembre 2010
Titres à revenu fixe	201 642	202 561
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	27 385	25 289
Autres titres de créance négociables	11 047	7 154
Obligations d'Etat	113 422	123 907
Autres Obligations	49 788	46 211
Titres à revenu variable	19 807	17 397
Titres cotés	7 772	9 104
Titres non cotés	12 035	8 293
Total des actifs disponibles à la vente	221 449	219 958
<i>dont variations de valeur comptabilisées directement en capitaux propres :</i>		
titres à revenu fixe	(485)	(2 554)
titres à revenu variable	3 221	2 953
<i>dont dépréciations comptabilisées par résultat :</i>		
titres à revenu fixe	(410)	(454)
titres à revenu variable	(3 553)	(3 261)

5.c ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	1er semestre 2011
Valeur nette comptable en début de période	11 324
Acquisitions	209
Cessions	(5)
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(14)
Ecarts de conversion	(413)
Autres mouvements	11
Valeur nette comptable en fin de période	11 112

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Dépréciations comptabilisées au cours du premier semestre 2011	Acquisitions du premier semestre 2011
	30 juin 2011	31 décembre 2010		
Ecarts d'acquisition positifs				
Retail Banking	8 445	8 623	(13)	205
<i>BancWest</i>	3 438	3 733		
<i>Banque de détail en France</i>	68	68		
<i>Banque de détail en Italie</i>	1 698	1 698		
<i>Equipment Solutions</i>	663	682		7
<i>Europe Méditerranée</i>	301	142		197
<i>Personal Finance</i>	2 277	2 300	(13)	1
Investment Solutions	1 798	1 813		4
<i>Assurance</i>	137	138		
<i>Investment Partners</i>	234	229		
<i>Personal Investors</i>	415	417		
<i>Real Estate</i>	344	342		4
<i>Securities Services</i>	345	362		
<i>Wealth Management</i>	323	325		
Corporate and Investment Banking	625	645		
Autres activités	244	243	(1)	
Total des écarts d'acquisition positifs	11 112	11 324	(14)	209
Ecart d'acquisition négatif			51	
Variation des écarts d'acquisition portée en résultat			37	

5.d MESURE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme ifrs 7

En millions d'euros, au	30 juin 2011				31 décembre 2010			
	Prix de marché cotés (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables (niveau 3)	TOTAL	Prix de marché cotés (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables (niveau 3)	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction (note 5.a)	168 619	529 753	18 882	717 254	179 814	579 064	22 881	781 759
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option (note 5.a)	37 091	11 263	1 643	49 997	37 356	12 127	1 703	51 186
Instruments financiers dérivés de couverture	-	5 199	-	5 199	-	5 440	-	5 440
Actifs financiers disponibles à la vente (note 5.b)	162 270	49 452	9 727	221 449	163 368	48 436	8 154	219 958
PASSIFS FINANCIERS								
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction (note 5.a)	118 159	499 460	22 055	639 674	116 858	529 818	25 408	672 084
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option (note 5.a)	5 613	36 094	9 025	50 732	5 588	38 696	8 737	53 021
Instruments financiers dérivés de couverture	-	7 235	-	7 235	-	8 480	-	8 480

5.e DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat.

Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat (note 5.a)

En millions d'euros	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (1)	Conditions suspensives de versement des coupons (5)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Emetteur / Date d'émission									
Dettes représentées par un titre						1		45 916	47 735
Dettes subordonnées								3 126	3 108
Dettes subordonnées remboursables						(2)		1 340	1 521
Dettes subordonnées perpétuelles								1 786	1 587
Fortis Banque SA (3) déc-07	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 bp	-	5	A	1 701	1 500
Autres	-	-	-	-	-			85	87

Dettes comptabilisées au coût amorti

En millions d'euros	Devise	Montant en devises à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Rang de subordination (1)	Conditions suspensives de versement des coupons (6)	30 juin 2011	31 décembre 2010
Emetteur / Date d'émission									
Dettes représentées par un titre								223 495	208 669
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission						1		142 557	130 604
Tires de créances négociables								142 557	130 604
Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission						1		80 938	78 065
Titres de créances négociables								58 164	56 068
Emprunts obligataires								22 774	21 997
Dettes subordonnées								22 876	24 750
Dettes subordonnées remboursables						(2)		19 534	21 423
Titres subordonnés perpétuels								2 290	2 272
BNP SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	3	B	254	254
BNP SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	3	C	189	205
Fortis Banque SA sept-01	EUR	1 000	sept.-11	6,500%	Euribor 3 mois + 237 bp	5	D	969	968
Fortis Banque SA oct-04	EUR	1 000	oct.-14	4,625%	Euribor 3 mois + 170 bp	5	E	784	750
Autres	-	-	-	-	-	-	-	94	95
Emprunts subordonnés perpétuels								803	820
Fortis Banque NV/SA févr-08	USD	750	-	8,280%	-	5	E	467	493
Fortis Banque NV/SA juin-08	EUR	375	-	8,030%	-	5		336	327
Titres participatifs (4)								227	227
BNP SA juil-84	EUR	337	-	en fonction du résultat net encadré par un minimum de 85% du TMO et un maximum de 130% du TMO	-	4	NA	220	220
Autres	-	-	-	-	-	-	-	7	7
Frais et commissions, dettes rattachées								22	8

- (1) Le rang de subordination caractérise la priorité de remboursement par rapport aux autres dettes en cas de liquidation de l'émetteur
- (2) Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.
- (3) Le montant des dettes subordonnées comptabilisées en valeur de marché par résultat se compose essentiellement d'une émission par Fortis Banque (devenue BNP Paribas Fortis) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES). Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Fortis SA/NV (devenue Ageas) au prix unitaire de 23,94 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Fortis SA/NV si leur prix est égal ou supérieur à 35,91 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux 125 313 283 actions Fortis SA/NV que Fortis Banque a acquises à la date d'émission des CASHES et a nantées au profit de ces titulaires. Fortis SA/NV et Fortis Banque ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur Fortis Banque des différences relatives de variation de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Fortis SA/NV. L'encours net représente une dette subordonnée de 651 millions d'euros admise en fonds propres prudentiels Tier 1
- (4) Les titres participatifs émis par BNP SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Dans ce cadre, il a été procédé entre 2004 et 2007 au rachat de 434 267 titres sur 2 212 761 titres émis à l'origine qui ont fait l'objet d'une annulation

(5) Conditions suspensives de versement des coupons

- A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.
- B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'Administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.
- C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'Administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.
- D Les intérêts ne sont pas payables si les coupons sont supérieurs à la différence entre la situation nette et la somme du capital et des réserves non distribuables de l'émetteur.
- E Les coupons sont versés sous la forme d'autres titres si les fonds propres Tier 1 sont inférieurs à 5% des actifs pondérés de l'émetteur.

5.f IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros, au	30 juin 2011	31 décembre 2010
Impôts courants	1 697	2 315
Impôts différés sur déficits	1 776	1 963
Impôts différés sur différences temporelles	6 643	7 279
Actifs d'impôts courants et différés	10 116	11 557
Impôts courants	1 474	2 104
Impôts différés	1 557	1 641
Passifs d'impôts courants et différés	3 031	3 745

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

• Résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires utilisables au cours du premier semestre 2011

Les délégations suivantes en cours de validité au premier semestre 2011, ont été accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration pour procéder à des augmentations ou réductions de capital :

Résolutions de l'Assemblées Générales des actionnaires		Utilisation faite au cours du premier semestre 2011
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 (21 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de procéder à l'attribution d'actions gratuites aux salariés de BNP Paribas et aux salariés et mandataires sociaux des sociétés liées</p> <p><i>Les actions attribuées pourront être existantes ou à émettre et représenteront au maximum 1,5% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 0,5% par an. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois et a été privée d'effet par la 15^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p>	Attribution de 1 040 450 actions gratuites lors du Conseil d'administration du 4 mars 2011
Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008 (22 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de consentir à certains membres du personnel et aux mandataires sociaux des options de souscription ou d'achat d'actions</p> <p><i>Cette autorisation porte sur un nombre de titres représentant au maximum 3% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 1% par an. Ce plafond est global, commun aux 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois et a été privée d'effet par la 16^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p>	Attribution de 2 296 820 options de souscription lors du Conseil d'administration du 4 mars 2011
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du capital.</p> <p><i>Lesdites acquisitions d'actions, pour un prix maximum de 75 euros, seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ; - annuler les actions après autorisation de l'Assemblée Générale (20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010) ; - couvrir toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce, - aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, - dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, - à des fins de gestion patrimoniale et financière. <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et a été privée d'effet par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p>	Dans le cadre du contrat de liquidité, 1 319 710 actions d'un nominal de 2 euros ont été achetées et 1 295 795 actions d'un nominal de 2 euros ont été vendues du 1 ^{er} janvier 2011 au 10 mai 2011

Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (12 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 1 milliard d'euros (soit 500 millions d'actions). Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 milliards d'euros. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (13 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté d'octroi d'un délai de priorité, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance.</p> <p><i>Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros (soit 175 millions d'actions). Le montant nominal des titres de créance donnant accès au capital de la société, susceptibles d'être émis en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 7 milliards d'euros. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (14 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital, destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange.</p> <p><i>Le montant maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 350 millions d'euros. Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (15 ^{ème} résolution)	<p>Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions destinées à rémunérer des apports de titres non cotés dans la limite de 10 % du capital.</p> <p><i>Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, en une ou plusieurs fois, en vertu de cette délégation, ne peut être supérieur à 10 % du capital social de BNP Paribas. Cette délégation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (16 ^{ème} résolution)	<p>Limitation globale des autorisations d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription.</p> <p><i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 350 millions d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 13^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente l'Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 7 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis dans le cadre des autorisations conférées par les 13^{ème} à 15^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010.</i></p>	Sans objet
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (17 ^{ème} résolution)	<p>Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport.</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social dans la limite d'un montant nominal de 1 milliard d'euros par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital, de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion, ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (18 ^{ème} résolution)	<p>Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.</p> <p><i>La décision est prise de limiter le montant global des autorisations d'émissions, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, d'une part, à hauteur de 1 milliard d'euros le montant nominal maximal des augmentations de capital, immédiates et/ou à terme, susceptibles d'être réalisées dans le cadre des autorisations conférées par les 12^{ème} à 15^{ème} résolutions de la présente Assemblée Générale, et d'autre part, à hauteur de 10 milliards d'euros le montant nominal maximal des titres de créance susceptibles d'être émis en vertu des autorisations conférées par les 12^{ème} à 15^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010.</i></p>	Sans objet

Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (19 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de réaliser des opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe de BNP Paribas pouvant prendre la forme d'augmentations de capital et/ou de cessions de titres réservées.</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social d'un montant nominal maximal de 46 millions d'euros, par l'émission d'actions (avec suppression du droit préférentiel de souscription) réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de groupe BNP Paribas ou par cession d'actions.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 26 mois.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010 (20 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait détenir dans le cadre de l'autorisation donnée par ladite Assemblée, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois.</i></p> <p><i>Délégation de tous pouvoirs, pour réaliser cette réduction de capital, et d'imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et a été privée d'effet par la 17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (3 ^{ème} résolution)	<p>Décision de l'Assemblée Générale de proposer aux actionnaires un dividende payable en numéraire ou en actions nouvelles.</p>	<i>Le paiement du dividende a été effectué en numéraire et n'a pas donné lieu à une augmentation de capital.</i>
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (5 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation donnée au Conseil d'administration de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société jusqu'à détenir au maximum 10 % du capital.</p> <p><i>Les dites acquisitions d'actions, pour un prix maximum de 75 euros (identique au précédent), seraient destinées à remplir plusieurs objectifs, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;</i> <i>- annuler les actions après autorisation de l'Assemblée Générale (17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011) ;</i> <i>- couvrir toute forme d'allocation d'actions au profit des salariés et des mandataires sociaux de BNP Paribas et des sociétés contrôlées exclusivement par BNP Paribas au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce,</i> <i>- aux fins de les conserver et de les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,</i> <i>- dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,</i> <i>- à des fins de gestion patrimoniale et financière.</i> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 5^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	Dans le cadre du contrat de liquidité, 386 835 actions d'un nominal de 2 euros ont été achetées et 395 750 actions d'un nominal de 2 euros ont été vendues du 11 mai 2011 au 30 juin 2011
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (15 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation à l'effet de procéder à des attributions d'actions de performance au profit de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux du groupe</p> <p><i>Les actions attribuées pourront être existantes ou à émettre et représenteront au maximum 1,5% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 0,5% par an.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois et se substitue à celle accordée par la 21^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution

Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (16 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et de mandataires sociaux du groupe</p> <p><i>Cette autorisation porte sur un nombre de titres représentant au maximum 3% du capital social de BNP Paribas, soit moins de 1% par an. Ce plafond est global, commun aux 15^{ème} et 16^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 38 mois et se substitue à celle accordée par la 22^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution
Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (17 ^{ème} résolution)	<p>Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions</p> <p><i>L'autorisation est donnée d'annuler, en une ou plusieurs fois, par voie de réduction du capital social, tout ou partie des actions que BNP Paribas détient et qu'elle pourrait détenir, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social existant à la date de l'opération, par période de 24 mois.</i></p> <p><i>Délégation de tous pouvoirs pour réaliser cette réduction de capital, et imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles, y compris sur la réserve légale à concurrence de 10% du capital annulé.</i></p> <p><i>Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois et se substitue à celle accordée par la 20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.</i></p>	Il n'a pas été fait usage de cette résolution

• Opérations réalisées sur le capital

Opérations réalisées sur le capital	en nombre	valeur unitaire en €	en €	Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Date de décision du Conseil d'administration	Date de jouissance
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2009	1 185 281 764	2	2 370 563 528			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	595 215	2	1 190 430	(1)	(1)	01-janv-09
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	15 907	2	31 814	(1)	(1)	01-janv-10
Réduction de capital	(600 000)	2	(1 200 000)	13-mai-09	05-mars-10	01-janv-10
Augmentation de capital liée à la fusion de Fortis Banque France	354	2	708	12-mai-10	12-mai-10	01-janv-10
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende en actions	9 160 218	2	18 320 436	12-mai-10	12-mai-10	01-janv-10
Nombre d'actions émises au 30 juin 2010	1 194 453 458	2	2 388 906 916			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	506 622	2	1 013 244	(1)	(1)	01-janv-10
Augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Épargne Entreprise	3 700 076	2	7 400 152	12-mai-10	12-mai-10	01-janv-10
Nombre d'actions émises au 31 décembre 2010	1 198 660 156	2	2 397 320 312			
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	2 736 124	2	5 472 248	(1)	(1)	01-janv-10
Augmentation de capital par l'exercice d'options de souscription d'actions	27 965	2	55 930	(1)	(1)	01-janv-11
Nombre d'actions émises au 30 juin 2011	1 201 424 245	2	2 402 848 490			

(1) Diverses résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et décisions du Conseil d'administration autorisant l'attribution des options de souscription d'actions levées au cours de la période.

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

Actions émises pas BNP Paribas émises par le Groupe	Opérations pour compte propre		Opérations de transaction		Total	
	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros	en nombre	valeur comptable en millions d'euros
Actions détenues au 31 décembre 2009	3 648 316	211	(4 404 309)	(246)	(755 993)	(35)
Acquisitions effectuées	1 222 580	68			1 222 580	68
Actions remises au personnel	(921 772)	(54)			(921 772)	(54)
Réduction de capital	(600 000)	(40)			(600 000)	(40)
Autres mouvements	(434 325)	(23)	1 905 886	134	1 471 561	111
Actions détenues au 30 juin 2010	2 914 799	162	(2 498 423)	(112)	416 376	50
Acquisitions effectuées	1 386 996	72			1 386 996	72
Actions remises au personnel		(1)				(1)
Autres mouvements	(1 387 617)	(71)	(2 001 371)	(102)	(3 388 988)	(173)
Actions détenues au 31 décembre 2010	2 914 178	162	(4 499 794)	(214)	(1 585 616)	(52)
Acquisitions effectuées	1 706 545	91			1 706 545	91
Actions remises au personnel	(12 744)				(12 744)	
Réduction de capital						
Autres mouvements	(3 392 093)	(180)	3 387 141	152	(4 952)	(28)
Actions détenues au 30 juin 2011	1 215 886	73	(1 112 653)	(62)	103 233	11

Au 30 juin 2011, le groupe BNP Paribas se trouvait en position acheteur de 103 233 actions BNP Paribas représentant 11 millions d'euros qui ont été portées en diminution des capitaux propres.

Dans le cadre du contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec Exane BNP Paribas, 1 706 545 actions ont été achetées au cours du premier semestre 2011 au prix moyen de 53,31 euros et 1 691 545 actions ont été vendues au prix moyen de 53,45 euros. Au 30 juin 2011, 164 596 titres représentant 8,6 millions d'euros sont détenus par BNP Paribas SA au titre de ce contrat.

Du 1er janvier au 30 juin 2011, 1 672 actions BNP Paribas ont été livrées à la suite de l'attribution définitive d'actions gratuites à leurs bénéficiaires.

En outre, une des filiales du Groupe intervenant sur des opérations de transaction (de négociation et d'arbitrage) sur indices boursiers procède dans le cadre de son activité à des ventes à découvert portant sur des actions émises par BNP Paribas.

- Preferred shares et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1
- Preferred shares émises par les filiales étrangères du Groupe

En octobre 2000, le Groupe a effectué une émission de 500 millions de dollars de preferred shares de droit américain sans droit de vote. Cette émission non dilutive sur les actions ordinaires de BNP Paribas a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Les actions, qui ont la forme de titres perpétuels non cumulatifs, offrent aux souscripteurs un revenu à taux fixe pendant dix ans. A l'issue de cette période, les titres pourront être remboursés au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre civil ; tant que ce remboursement ne sera pas intervenu, le dividende servi sera indexé sur le Libor. Les dividendes sur les preferred shares peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun coupon sur les titres assimilés aux preferred shares (Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) au cours de l'année précédente. Les dividendes non versés ne sont pas reportés. Cette émission a été remboursée au cours de l'exercice 2010.

En octobre 2001, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 500 millions d'euros, a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust III contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe versée durant 10 ans. Les titres de cette émission pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor.

En janvier 2002, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 660 millions d'euros, a été effectuées par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust IV contrôlée de façon

exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération à taux fixe versée respectivement annuellement sur 10 ans. Les titres de cette émission pourront être remboursés à l'initiative de l'émetteur à l'issue d'une période de dix ans puis à chaque date anniversaire du coupon, la rémunération devenant indexée sur l'Euribor.

En janvier 2003, une émission perpétuelle, de même nature que celle précédemment décrite, de 700 millions d'euros a été effectuée par l'intermédiaire de la filiale BNP Paribas Capital Trust VI contrôlée de façon exclusive par le Groupe. Elle offre aux souscripteurs une rémunération annuelle à taux fixe. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non remboursement en 2013, il sera versé trimestriellement un coupon indexé sur l'Euribor.

Le sous-groupe LaSer-Cofinoga, consolidé par intégration proportionnelle, a procédé en 2003 et 2004 à trois émissions de preferred shares, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire de structures dédiées de droit anglais contrôlées de façon exclusive par ce sous-groupe. Les actions donnent droit pendant 10 ans à un dividende prioritaire non cumulatif, à taux fixe pour celle émise en 2003 ou indexé pour celles émises en 2004. A l'issue de cette période de 10 ans, les actions pourront être remboursées au pair à l'initiative de l'émetteur à chaque fin de trimestre anniversaire du coupon, la rémunération de l'émission réalisée en 2003 devenant alors indexée sur l'Euribor.

Preferred shares émises par les filiales du Groupe

Emetteur	Date d'émission	Devise	Montant	Taux et durée avant la première date de call	Taux après la première date de call
BNPP Capital Trust III	octobre 2001	EUR	500 millions	6,625%	10 ans Euribor 3 mois + 2,6%
BNPP Capital Trust IV	janvier 2002	EUR	660 millions	6,342%	10 ans Euribor 3 mois + 2,33%
BNPP Capital Trust VI	janvier 2003	EUR	700 millions	5,868%	10 ans Euribor 3 mois + 2,48%
Cofinoga Funding I LP	mars 2003	EUR	100 millions ⁽¹⁾	6,820%	10 ans Euribor 3 mois + 3,75%
Cofinoga Funding II LP	janvier et mai 2004	EUR	80 millions ⁽¹⁾	TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%	10 ans TEC 10 ⁽²⁾ + 1,35%
Total en contre valeur euro			1 895 millions ⁽³⁾		

(1) Avant application du pourcentage d'intégration proportionnelle.

(2) TEC 10 est l'indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du Trésor fictive dont la durée serait de dix ans

(3) Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les capitaux souscrits par le biais de ces émissions ainsi que la rémunération versée aux porteurs des titres correspondants sont repris dans la rubrique « Intérêts minoritaires » au bilan.

Au 30 juin 2011, le Groupe BNP Paribas détenait 55 millions d'euros de preferred shares (58 millions au 31 décembre 2010) qui ont été portés en diminution des intérêts minoritaires.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés émis par BNP Paribas SA

Depuis 2005, BNP Paribas SA a procédé à dix-neuf émissions perpétuelles prenant la forme de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée, pour un montant global de 10 612 millions en contre-valeur euros. Ces émissions offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe ou variable et peuvent être remboursées à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon indexé sur Euribor ou Libor.

L'émission de 2 550 millions d'euros souscrite en décembre 2008 par la Société de Prise de Participation de l'Etat, a été remboursée lors de l'émission des actions de préférence en mars 2009.

Fortis Banque France, société absorbée par BNP Paribas SA le 12 mai 2010, avait émis en décembre 2007 des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 60 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux variable. Ces Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée ont été remboursés de manière anticipée le 23 mai 2011.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée

Date d'émission	Devise	Montant	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
juin 2005	USD	1 350 millions	semestrielle	5,186%	10 ans	USD Libor 3 mois + 1,680%
octobre 2005	EUR	1 000 millions	annuelle	4,875%	6 ans	4,875%
octobre 2005	USD	400 millions	annuelle	6,250%	6 ans	6,250%
avril 2006	EUR	750 millions	annuelle	4,730%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,690%
avril 2006	GBP	450 millions	annuelle	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,130%
juillet 2006	EUR	150 millions	annuelle	5,450%	20 ans	Euribor 3 mois + 1,920%
juillet 2006	GBP	325 millions	annuelle	5,945%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,810%
avril 2007	EUR	750 millions	annuelle	5,019%	10 ans	Euribor 3 mois + 1,720%
juin 2007	USD	600 millions	trimestrielle	6,500%	5 ans	6,50%
juin 2007	USD	1 100 millions	semestrielle	7,195%	30 ans	USD Libor 3 mois + 1,290%
octobre 2007	GBP	200 millions	annuelle	7,436%	10 ans	GBP Libor 3 mois + 1,850%
juin 2008	EUR	500 millions	annuelle	7,781%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,750%
septembre 2008	EUR	650 millions	annuelle	8,667%	5 ans	Euribor 3 mois + 4,050%
septembre 2008	EUR	100 millions	annuelle	7,570%	10 ans	Euribor 3 mois + 3,925%
décembre 2009	EUR	2 millions	trimestrielle	Euribor 3 mois + 3,750%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
décembre 2009	EUR	17 millions	annuelle	7,028%	10 ans	Euribor 3 mois + 4,750%
décembre 2009	USD	70 millions	trimestrielle	USD Libor 3 mois + 3,750%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
décembre 2009	USD	0,5 million	annuelle	7,384%	10 ans	USD Libor 3 mois + 4,750%
Total en contrevaaleur euro		8 038 millions ⁽¹⁾				

(1) Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés si aucun dividende n'a été versé sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA, ni aucun dividende sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient, qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels –non intégralement compensée par une augmentation de capital ou toute autre mesure équivalente – le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué. En cas de liquidation de BNP Paribas SA et nonobstant toute réduction éventuelle du nominal d'origine des titres émis, les porteurs produiront leurs créances pour leur montant nominal d'origine.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Réserves consolidées » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2011, le Groupe BNP Paribas détenait 24 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte des options de souscriptions d'actions dans la monnaie ainsi que des actions gratuites allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire.

	1er Semestre 2011	1er Semestre 2010
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	4 597	4 228
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	1 198 667 707	1 182 626 406
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	2 792 109	2 361 579
- Plan d'option de souscription d'actions	1 549 974	1 721 417
- Plan d'attribution d'actions gratuites	1 211 836	604 793
- Plan d'achat d'actions	30 299	35 368
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 201 459 816	1 184 987 985
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	3,84	3,58
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	3,83	3,57

(1) Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des actions de préférence et des titres super subordonnés à durée indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende.

Le dividende par action versé en 2011 au titre du résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à 2,1 euro contre 1,5 euro versé en 2010 au titre du résultat de l'exercice 2009.

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
BNP Paribas Personal Finance (suite)					
Cattem Holding Participações Limitada	Brazil	30/09/2010	Fusion		
Cattem IFN SA	Roumanie				
Cattem Latin America Holding Participações Ltda	Brazil	31/12/2010	Cession	IG	100,00%
Cattem Processing Services (Shanghai) Ltd.	Chine	30/09/2010		IG	100,00%
Cattem Serviços Limitada	Brazil	30/09/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/09/2010		ME	1
Cattem Serviços SA de CV	Mexique	30/09/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/09/2010		IG	100,00%
Cattem Slovensko	Slovaquie	30/09/2010		IG	100,00%
Cattem Thailande	Thaïlande	30/09/2011	Cession		
CMV Midforce	France			IG	100,00%
				IG	100,00%
Colisa Bail	France			IG	100,00%
Colnoga Portugal SGPS	Portugal	30/09/2010	Fusion		
Colspan	France			IG	99,99%
Commerz Finanz GmbH	Allemagne			IG	50,10%
Cosimo	France	30/09/2011	Franchissement de seuls	IG	100,00%
Creafin Banco SA	Portugal	30/09/2010	Fusion		
Credifama SpA	Italie	30/09/2011	Acquisition complémentaire & nouveaux seuls	ME	4
		30/09/2010		IG	51,00%
Credison Holding Ltd.	Chypre			IG	100,00%
Credit Moderne Artilles Guyane	France			IG	100,00%
Credit Moderne Océan Indien	France			IG	97,81%
Dred Services	Bulgarie			IG	100,00%
Dominance SA	France			IG	55,00%
Efico	France			IG	99,99%
Efico Iberia	Espagne			IG	100,00%
Efico Portugal	Portugal			ME	1
Est Arènes Belgium SA	Belgique			ME	49,97%
Eurocredit	Espagne			IG	100,00%
Facot	France			IG	100,00%
Fidcomiso Financiero Cattem 1	Argentine	31/12/2010	Liquidation		
		30/09/2010		IG	100,00%
Fidem	France			IG	51,00%
Fimetic Expansion SA	Espagne			IG	100,00%
Finita	Belgique			IG	51,00%
Fondomestic Banca SpA	Italie	30/09/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	75,00%
Fondomestic Banka a.d.	Serbie	30/09/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
Geneve Credit & Leasing SA	Suisse	30/09/2011	Nouveaux seuls	4	
		31/12/2010	Franchissement de seuls	IP	51,00%
Gesellschaft für Capital & Vermögensv. GmbH	Allemagne	30/09/2010	< seuls		
Inkasso Kodex GmbH & Co. KG	Allemagne	30/09/2010	< seuls		
KBC Picto Systems	Belgique	31/12/2010	Cession		
LaSer - Colnoga (Groupe)	France			IP	50,00%
				IG	51,00%
Loisirs Finance	France			IG	51,00%
Magyar Cattem Bank Zrt.	Hongrie			IG	100,00%
Merkur Beteiligungs und Verwaltungsgesellschaft mit Beschränkter Haftung	Allemagne	30/09/2010	< seuls		
Morabanc	France	30/09/2010	Cession		
Nabialis Financement	France	30/09/2011		ME	33,00%
				IG	100,00%
Nasam Finance Belgium NV	Belgique	31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	69,59%
Norsken Finance	France			IG	51,00%
Prestacomer SA de CV	Mexique			IG	100,00%
Prites et Services SAS	France			IG	100,00%
Projeo	France			IG	51,00%
Services Financiers Carrefour EFC	Espagne			ME	37,28%
Submarino Finance Promotora de Credito Limitada	Brazil			IP	50,00%
Sundaram Home Finance Ltd.	Inde	30/09/2011	Nouveaux seuls	ME	4
		30/09/2010		IP	49,50%
TEB Tüketici Finansman AS (ex-Palier TEB Mali)	Turquie	30/09/2011	Acquisition complémentaire	IG	91,88%
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	90,00%
UCB Ingatlanhitel RT	Hongrie			IP	50,00%
				IG	100,00%
UCB Suisse	Suisse			IG	100,00%
Union de Credits Immobiliarios - UCI (Groupe)	Espagne			IP	50,00%
Von Essen GmbH & Co. KG Bankgesellschaft	Allemagne			IG	100,00%
Fonds Communs de Créances					
FCC Retail ABS France - Noria 2005	France	30/09/2010	Liquidation		
FCC Retail ABS France - Noria 2008	France			IG	
FCC Retail ABS France - Noria 2009	France			IG	
FCC Domsos 2008	France			IG	
FCC Master Domsos	France			IG	
FCC Master Domsos 5	France	30/09/2011	Liquidation		
FCC U.C.I. 5-18	Espagne			IP	
FCC U.C.I. 19	Espagne	30/09/2011	Liquidation		
Fundo de Investimento EM Direitos Creditórios BGN Life	Brazil			IG	
Fundo de Investimento EM Direitos Creditórios BGN Premium	Brazil			IG	
Phedra Hypotheken 2010 BV	Pays-Bas	30/09/2011		IG	
Phedra Hypotheken 2011 BV	Pays-Bas	31/12/2010	Création	IG	
Viola Finanza SRL	Italie	30/09/2011	Création	IG	

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions					
Ace Equipment Leasing	Belgique	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
Ace Leasing	Belgique	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
Ace Leasing BV	Pays-Bas	31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
AFL Leasing BV	Pays-Bas	31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
Agrisole BV	Pays-Bas	31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
Albury Asset Rentals Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
All In One Vermietungsgesellschaft für Telekommunikationsanlagen rntH	Allemagne	30/09/2011	Nouveaux seuls	ME	4
		31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
All In One Vermietung GmbH	Autriche	30/09/2011	Nouveaux seuls	ME	4
		31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
Alstar Business Solutions Ltd	Pays-Bas	31/12/2010		IG	100,00%
		30/09/2011	Nouveaux seuls	4	
Anfin Bail 2 (ex- Anfin Bail)	France	30/09/2010		IG	100,00%
		30/09/2011		IG	51,00%
Aprolis Finance	France	31/12/2010	Cession partielle	IG	51,00%
		30/09/2010		IG	51,00%
Arius SA	France	31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
Arteg Ltd	Royaume-Uni	31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
Arteg SAS	France	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
Aval Austria GmbH	Autriche			IG	100,00%
				IG	100,00%
Aval Belgium SA	Belgique			IG	100,00%
Aval Benelux BV	Pays-Bas			IG	100,00%
Aval Breal Leasing	Brazil			IG	100,00%
Aval Business Services Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Aval BV	Pays-Bas			IG	100,00%
Aval Deutschland GmbH	Allemagne			IG	100,00%
Aval ECL SAS	France			IG	100,00%
Aval Hellen Car Rental SA	Grèce			ME	1
Aval Holding	France	31/12/2010	Fusion		
		30/09/2010		IG	100,00%
Aval India Private Ltd.	Inde			ME	1
Aval Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Aval Luxembourg	Luxembourg			IG	100,00%
Aval Magyarorszag	Hongrie	30/09/2011	Franchissement de seuls	ME	1
				IG	100,00%
Aval Maroc	Maroc			IG	89,91%
Aval NV	Belgique			IG	100,00%
Aval PHH Holdings Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Aval PHH Holdings UK Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Aval PHH Service Leasing CZ	République Tchèque			IG	100,00%
Aval OCC (ex-Aval Russie)	Russie			IG	100,00%
Aval Schweiz AG	Suisse			IG	100,00%
Aval Service GmbH	Allemagne	30/09/2011	Acquisition	IG	100,00%
Aval Service Leasing	France			IG	100,00%
Aval Service Leasing Aluger Operational Automovels	Portugal			IG	100,00%
Aval Service Leasing Italia S.p.A.	Italie			IG	100,00%
Aval Service Leasing Polska sp. z o.o.	Pologne			IG	100,00%
Aval Service Leasing Romania SRL	Roumanie			ME	1
Aval Service Leasing SA	Espagne			IG	99,99%
Aval Slovakia	Slovaquie			IG	100,00%
Aval Trading	France			IG	100,00%
Aval UK Group Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Aval UK Ltd.	Royaume-Uni			IG	100,00%
Autovaley	France	30/09/2011	Franchissement de seuls	ME	1
		30/09/2010		IG	100,00%
Barfjord Hellruk BV	Pays-Bas	30/09/2011		ME	50,00%
		31/12/2010	Cession partielle	ME	50,00%
BNP Paribas Finansiel Kiralama AS (ex- Fortis Finansiel Kiralama AS)	Turquie	30/09/2010		ME	50,00%
		30/09/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
BNP Paribas Fleet Holdings Ltd.	Royaume-Uni	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010		IG	100,00%
BNP Paribas Lease Group	France	31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
		30/09/2010		IG	100,00%
BNP Paribas Lease Group (Rentals) Ltd.	Royaume-Uni	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%
BNP Paribas Lease Group BV	Pays-Bas	30/09/2011		IG	100,00%
		31/12/2010	Cession partielle	IG	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000/03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.
4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)					
Fortis Lease Sweden AB	Subs	30/06/2010 Cession			
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Fortis Lease UK Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011 Nouveaux seuls	ME 4	100,00%	84,48%
Fortis Lease UK (1) Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (2) Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (3) Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (4) Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Fortis Lease UK (5) Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	90,00%	76,00%
		30/06/2010	IG	90,00%	48,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Fortis Lease UK Retail Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Fortis Vastgoedlease BV	Pays-Bas	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
Friedland Participation et Gestion	France	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Gestion et Location Holding	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Global Insurance Services	Roumanie	30/06/2010 < seuls			
Greenval Management Company Ltd.	Irlande	30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
HF.G.L Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Harpur UK Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010 Dissolution			
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Humberdyde Commercial Investments Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Humberdyde Commercial Investments N°1 Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humberdyde Commercial Investments N°4 Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 Liquidation			
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humberdyde Finance Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humberdyde Industrial Finance Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Humberdyde Investments Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	42,32%
JCB Finance	France	31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	42,32%
		30/06/2010	IG	100,00%	50,10%
		30/06/2011	IG	50,10%	42,32%
JCB Finance Holdings Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Cession partielle	IG	50,10%	42,32%
		30/06/2010	IG	50,10%	50,10%
		30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
Kota Jaya Ltd.	Hong-Kong	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
Kota Juita Ltd.	Hong-Kong	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011 Nouveaux seuls	ME 4	100,00%	95,94%
Locatrice Italiana SPA	Italie	31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	95,94%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	51,00%	43,08%
Manitou Finance Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Cession partielle	IG	51,00%	43,08%
		30/06/2010	IG	51,00%	51,00%
Marie Lease SARL	Luxembourg	30/06/2010 < seuls			
MF SAS	France	30/06/2011	IG	51,00%	43,08%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	51,00%	43,08%
		30/06/2010	IG	51,00%	51,00%
Natibail 2 (ex: Natibail)	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
Natibail 3	France	31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Natibail 4	France	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Equipment Solutions (suite)					
		30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
Otis Vehicle Rentals Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	ME	40,00%	33,79%
		30/06/2010	ME	40,00%	21,27%
Paricom 2 (ex: Paricom)	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
PHH Financial services Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
PHH Investment Services Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
PHH Treasury Services Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Sane Dautz Fahr Finance Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Sane Dautz Fahr Finance	France	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
SCI Champvenier	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Azur	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Château London	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Eury 2	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Le Gallo	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4		
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	84,48%
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Le Port	France	31/12/2010 Dissolution			
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SCI FUF Sainte Marie	France	31/12/2010 Dissolution			
		30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
SREB Equipment Finance Private Ltd.	Inde	30/06/2011	IP	50,00%	42,24%
		31/12/2010 Cession partielle	IP	50,00%	42,24%
		30/06/2010	IP	50,00%	50,00%
TBB Anval Arac Flo Kiralama	Turquie	30/06/2011	IG	75,00%	68,73%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	75,00%	68,73%
		30/06/2010	IG	75,00%	75,00%
TBB Finansal Kiralama (ex: Palier TBB Mail)	Turquie	30/06/2011	IG	97,03%	81,73%
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	94,21%	79,19%
		30/06/2010	IP	42,30%	50,00%
UFB Asset Finance Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	IG	100,00%	84,48%
		31/12/2010 Cession partielle	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Ukrainian Leasing Company	Ukraine	30/06/2011 Nouveaux seuls	ME 4	100,00%	100,00%
		31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	81,42%
United Care (Cheshire) Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Dissolution			
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
United Care Group Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Dissolution			
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Structures Ad Hoc					
Royale Neuve I Sarl	Luxembourg		IG		
Vela Lease SRL	Italie		IG		
Europe Méditerranée					
3D Gönentik Stentileri ve Org Tic. AS	Turquie	30/06/2010	Dissolution		
Banque de Nankin	Chine		ME	12,68%	12,68%
Banque du Sahara LSC	Libye	30/06/2011	Parte d'influence notable		
		31/12/2010	Parte de contrôle	ME	19,00%
		30/06/2010	IG	19,00%	19,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Burkina Faso	Burkina Faso		IG	51,00%	51,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	30/06/2011	Parte de contrôle		
		30/06/2010	IG	59,79%	59,79%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Gabon	Gabon		ME	46,67%	46,67%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Guinée	Guinée		ME	30,63%	30,63%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Mali	Mali		IG	85,00%	85,00%
Banque Internationale du Commerce et de l'Industrie Sénégal	Sénégal		IG	54,11%	54,11%
Banque Malgache de l'Océan Indien	Madagascar		IG	75,00%	75,00%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie	Moroc		IG	66,74%	66,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Océid Conso	Moroc	30/06/2011	Fusion		
		30/06/2010	IG	100,00%	79,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Gestion	Moroc		ME 1	100,00%	66,74%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Leasing	Moroc		IG	72,03%	48,07%
Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie Offshore	Moroc		IG	100,00%	66,74%
BNP Intercontinentale - BNPI	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Bank Polska (ex: Fortis Bank Polska SA)	Pologne		IG	99,87%	74,84%
BNP Paribas BDDI Participations	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas El Djazir	Algérie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Fortis Yatirimlar Holding AS	Turquie	30/06/2011	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2010 Cession	IG	100,00%	74,93%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentielle.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentielle.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Europe Méditerranée (suite)					
BNP Paribas Mauritanie	Mauritanie	31/12/2010 Cession	ME	1	59,99%
BNP Paribas SAE (ex-BNP Paribas Egypt)	Egypte	30/06/2010	IG	95,19%	95,19%
BNP Paribas Vostok LLC	Russie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Yatirimlar Holding	Turquie	30/06/2011 Création	IG	100,00%	100,00%
Dominet Finance SA	Pologne	30/06/2010 Cession	IG	100,00%	74,99%
Dominet SA	Pologne	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,99%
Dominet SP.VII Sp. z o.o.	Pologne	30/06/2011 Fusion			
Fortis Bank Anonim Sirketi	Turquie	30/06/2010	IG	94,11%	70,52%
Fortis Bank Malta Ltd.	Malte	30/06/2011 Nouveaux seuls	ME	4	100,00%
Fortis Holding Malta BV	Pays-Bas	30/06/2010	IG	100,00%	74,99%
Fortis Holding Malta Ltd.	Malte	30/06/2010	IG	100,00%	74,99%
Fortis Private Investment Polska	Pologne	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,99%
Fortis Yatirim Menkul Degerler AS	Turquie	30/06/2011 Fusion			
		30/06/2010	ME	1	100,00%
		30/06/2011	ME	1	49,67%
IC AXA Insurance	Ukraine	31/12/2010 Acquisition complémentaire	ME	1	49,67%
		30/06/2010	ME	1	49,67%
		30/06/2011	ME	1	50,00%
IC AXA Ukraine	Ukraine	31/12/2010 Acquisition complémentaire	ME	1	50,00%
		30/06/2010	ME	1	50,00%
Orient Commercial Bank	Vietnam	30/06/2010	ME	15,00%	15,00%
TEB Holding AS (ex-TEB Mali Yatirimlar Anonim Sirketi) (Groupe)	Turquie	31/12/2010 Cession partielle	IP	50,00%	37,47%
		30/06/2010	IP	50,00%	50,00%
		30/06/2011		4	
Ursib Asset Management	Ukraine	31/12/2010 Acquisition complémentaire	ME	1	99,94%
		30/06/2010	ME	1	99,94%
		30/06/2011		4	
Ursib Asset Management FI Fund	Ukraine	31/12/2010 Acquisition complémentaire	ME	1	100,00%
		30/06/2010	ME	1	99,94%
		30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
UkSibbank	Ukraine	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	99,99%	99,99%
		30/06/2010	IG	81,42%	81,42%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie		IG	50,00%	50,00%
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing	Tunisie	31/12/2010 Fusion	IG	75,40%	37,70%
		30/06/2010	IG		
Investment Solutions					
BGL BNP Paribas (ex-BGL)	Luxembourg		IG	65,96%	53,43%
BNP Paribas Luxembourg SA	Luxembourg	31/12/2010 Fusion			
		30/06/2010 Cession partielle	IG	100,00%	53,43%
BNP Paribas Suisse SA	Suisse	30/06/2009	IG	100,00%	100,00%
CofhyLux SA	Luxembourg		IG	99,99%	99,99%
Immparibas Royale-Neuve SA	Luxembourg	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		31/12/2010 Reconsolidation	IG	100,00%	53,43%
IMS ABS FCP	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Assurance					
6 Square Foch SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
8-10 place du Commerce SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
14 rue Vienne SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
100 rue Lauriston SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
104-106 rue Camborne SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
AG Insurance-Gruppe	Belgique		ME	25,00%	18,73%
Alpha Park SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IP	3	50,00%
Antin Epargne Pension	France	30/06/2011	IG	3	100,00%
		30/06/2010	Acquisition	IG	3
		30/06/2011		4	
Aneries 1 SCI	France	30/06/2010	IG	3	100,00%
Assu-Vie SA	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	ME	1	50,00%
Beausejour SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
BNL Via SPA	Italie		ME	49,00%	49,00%
BNP Paribas Cardif (ex-BNP Paribas Assurance)	France		IG	3	100,00%
BNP Paribas Assurance BV	Pays-Bas		IG	3	100,00%
BNP Paribas Assurance TCB Life Insurance Company Ltd.	Taiwan	30/06/2011	ME	49,00%	49,00%
		31/12/2010	Franchissement de seuls	ME	49,00%
BNP Paribas Piere 2 SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Budigry Jean Pistorand SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	Création	IG	3
Boulevard Miesherbes SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Boulogne Centre SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Capital France Hotel SCA	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IP	3	60,14%
Cardif Assicurazioni SPA	Italie		IG	3	100,00%
Cardif Assurances Risques Divers	France		IG	3	100,00%
Cardif Assurance Vie	France		IG	3	100,00%
Cardif Biztoslo Magyarorszag Zrt	Hongrie		ME	1	100,00%
Cardif Colombia Seguros Generales	Colombie		ME	1	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Assurance (suite)					
Cardif del Peru Sa Compania de Seguros	Perou		ME	1	100,00%
Cardif do Brasil Vida e Previdência SA	Brazil		IG	3	100,00%
		30/06/2011			
Cardif do Brasil Seguros e Garantias	Brazil	30/06/2010 Franchissement de seuls	IG	3	100,00%
		31/12/2009		ME	1
Cardif Forsikring AB	Suède		ME	1	100,00%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	ME	4
Cardif Hayat Sporta Anonim Sirketi (ME)	Turquie	31/12/2010	Franchissement de seuls	IG	100,00%
Cardif Holdings Inc.	Etats-Unis		IG	3	100,00%
Cardif Insurance Company	Russie		ME	1	100,00%
Cardif Leven	Belgique		IG	3	100,00%
Cardif Levensverzekering NV	Pays-Bas		IG	3	100,00%
Cardif Life Insurance Company	Etats-Unis	30/06/2011 Cession			
		31/12/2010	IG	3	100,00%
Cardif Life Insurance Co. Ltd.	Corée du sud		IG	3	85,00%
Cardif Lux International	Luxembourg		IG	3	100,00%
Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique		ME	1	100,00%
Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique		ME	1	100,00%
Cardif Nordic AB	Suède		IG	3	100,00%
Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni		IG	3	100,00%
Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni		IG	3	100,00%
Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen na Zycie SA	Pologne		IG	3	100,00%
Cardif Reital Assurance Vie	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	ME	4	100,00%
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Cardif Schwedensverzekering NV	Pays-Bas		IG	3	100,00%
Cardif Seguros SA	Argentine		IG	3	100,00%
CardVida Correduria de Seguros SRL	Espagne	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	ME	1	100,00%
Carma Grand Horizon SARL	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
CB (UK) Ltd. (Fonds C)	Royaume-Uni		IG	3	100,00%
CentroVia Assicurazioni SPA	Italie	31/12/2010 Cession			
		30/06/2010	Partie de contrôle	ME	49,00%
		31/12/2009	IP	3	49,00%
CJS Insurance Company Cardif	Ukraine	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
Compania de Seguros Generales Cardif SA	Chili	30/06/2010	IG	1	100,00%
Compania de Seguros de Vida Cardif SA	Chili		IG	3	100,00%
Corosa SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Danell Ltd.	Irlande		IG	3	100,00%
Direct Life & Pension Services Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	ME	1	100,00%
Etoile SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
European Reinsurance Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	ME	1	100,00%
F & B Insurance Holdings SA (Groupe)	Belgique		ME	50,00%	50,00%
Financial Telemarketing Services Ltd.	Royaume-Uni		ME	1	100,00%
Fonds d'Investissements Immobilières pour le Commerce et la Distribution - Fonds	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IP	3	25,00%
Fortis Eretevik ve Hayat A.S	Turquie	30/06/2011 Nouveaux seuls	ME	4	100,00%
		31/12/2010	Acquisition	IG	100,00%
		31/12/2010	Fusion		
Fortis Epargne Reital	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009		IG	69,99%
Fortis Luxembourg - Vie SA	Luxembourg		ME	50,00%	26,71%
GE BNP Paribas Cardif (ex-GE BNP Paribas Assurance)	France		IG	3	100,00%
Global Euro	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	98,75%
Hibernia (France)	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IP	3	60,14%
Immeuble Demours SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	ME	4
		30/06/2010	ME	4	50,00%
Luzsag	Brazil	30/06/2010	Franchissement de seuls	IP	3
		31/12/2009		ME	1
Mairie 49 SCI (ex-SCI Courbevoie)	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Mairie 50 SCI (ex-SCI Boulogne Nungesser)	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Miesherbes Courcelles CIMACO SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Moussorgski SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Natio Assurance	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	ME	4	50,00%
		30/06/2010	IP	3	50,00%
Natio Fonds Athens Investissement 5	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Natio Fonds Collines Investissement 1	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Natio Fonds Collines Investissement 3	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
NCP Participacoes Societarias SA	Brazil		IG	3	100,00%
Olysee SCI	France		IG	3	99,90%
Opera Flandernm SCPI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	99,12%
Parlin les Moulins SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	Franchissement de seuls	IG	3
Paris Cours de Vincennes SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	IG	3	100,00%
Patrimoine Management & Associés	France	31/12/2010 Cession			
		30/06/2010	Cession partielle	IG	3
		31/12/2009		IG	58,50%
Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni		IG	3	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Assurance (suite)					
Poczylon Arka Powszechno Towarzystwo Emerytalne SA	Pologne		ME	33,33%	33,33%
Pojstovna Carif Pro Vita AS	République Tchèque		IG 3	100,00%	100,00%
Pojstovna Carif Slovakia AS	Slovaquie		ME 1	100,00%	100,00%
Porte d'Asnières SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010 Franchissement de seuls	IG 3	99,90%	99,90%
Raumal Investissements SARL	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
Rubin SARL	Luxembourg	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IP 3	50,00%	50,00%
Rue de l'Ouest SCI (ex- SCI Levallois 2)	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
Rue Maderic SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
Rueil Caudron SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
State Bank of India Life Insurance Company	Inde		ME	26,00%	26,00%
Surenes 3 SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
Thai Carif Insurance Life Company Ltd.	Thaïlande	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	ME	25,00%	25,00%
Valittes	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 3	100,00%	100,00%
Vandome Athens SCI	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IP 3	50,00%	50,00%
Warranty Direct Ltd	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	ME 1	90,29%	90,29%
Wealth Management					
Bank Ininger de Beaufort NV	Pays-Bas	30/06/2011	IG	63,02%	63,02%
		30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	63,02%	63,02%
		31/12/2009	IG	59,08%	59,08%
		30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
Bank Ininger de Beaufort Safe Custody NV	Pays-Bas	30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
		31/12/2009	IG	100,00%	59,08%
Bargues Finance Holding	Bahamas	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 4	100,00%	99,99%
BNP Paribas Bahamas Ltd.	Bahamas	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	100,00%	99,99%
BNP Paribas Espana SA	Espagne	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	99,62%	99,62%
BNP Paribas Investment Services LLC	Etats-Unis	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Private Investment Management Ltd. (ex- Fortis Private Investment Management Ltd.)	Royaume-Uni	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	74,93%
BNP Paribas Wealth Management	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Wealth Management Monaco	Monaco		IG	100,00%	99,99%
Conseil Investissement	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	ME 4	100,00%	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Continuing Care Retirement Community NV	Belgique	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 4	99,96%	74,93%
Fortis Private Real Estate Holding	Luxembourg	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Fortis Wealth Management Hong Kong Ltd.	Hong-Kong	30/06/2011 Cession			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Fortis Wealth Management Taiwan Co. Ltd.	Taiwan	31/12/2010 < seuls			
		30/06/2011	ME 1	100,00%	74,93%
FFRE Management (Belgium) SA	Belgique	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG 4	100,00%	74,93%
FFRE Second Residences SA	Belgique	31/12/2010 Fusion			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
FFRE Second Residences SCA	Belgique	31/12/2010 Fusion			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Fyrnaco	Belgique	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Fundamentum Asset Management (FAM)	Luxembourg		IG	100,00%	53,43%
		30/06/2011	IG	100,00%	31,51%
Ininger de Beaufort Asset Management AG	Suisse	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	31,51%
		31/12/2009	IG	100,00%	29,54%
		30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
Ininger de Beaufort Asset Management NV	Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		31/12/2009	IG	100,00%	59,08%
		30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
Ininger de Beaufort Associates BV	Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		31/12/2009	IG	100,00%	63,02%
		30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
Ininger de Beaufort Consulting BV	Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		31/12/2009	IG	100,00%	59,08%
		30/06/2011	IG	100,00%	63,02%
Hian Hareveld Consulting BV	Pays-Bas	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	63,02%
		31/12/2009	IG	100,00%	59,08%
Mass Person Private Belgian Offices NV	Belgique	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2011	IG	50,00%	31,51%
Sodell Holding AG	Suisse	30/06/2010 Acquisition complémentaire	IG	50,00%	31,51%
		31/12/2009	IG	50,00%	29,54%
Personal Investors					
B'Capital	France		IG	99,96%	99,94%
Cortal Consors	France		IG	100,00%	99,98%
Cortal Consors Select	France	30/06/2011 Nouveaux seuls			
		30/06/2010	ME 1	85,00%	85,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Personal Investors (suite)					
Gigot BNP Paribas Financial Services Ltd - Groupe	Inde		IP	33,58%	33,58%
Gigot Technologies Private Ltd	Inde		IG	56,83%	56,83%
Portzamparc Gestion	France		IG	100,00%	50,97%
Portzamparc société de Bourse	France		IG	51,00%	50,97%
Investment Partners					
ABN AMRO Asset Management Investments (Asia) Limited	Iles Cayman	30/06/2010	Dissolution		
		31/12/2010	< seuls		
ABN AMRO Asset Management Real Estate (Asia)	Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		31/12/2010	< seuls		
ABN AMRO Asset Management Real Estate, Kronen (Cayman)	Iles Cayman	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		31/12/2010	< seuls		
ABN AMRO Emerging Europe Private Equity (Curacao)	Antilles Néerlandaises	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
ABN Armo Investment Trust Company	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
ABN Armo Teda Fund Management Co. Ltd	Chine	30/06/2010	Cession		
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Administration A/S	Danemark	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Asset Management AB	Suède	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Asset Management Services	Suède	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Fondar AB	Suède	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Fondreagenselskab AS	Danemark	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Forvalting AS	Norvège	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Funds	Finlande	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Kapitalforvalting AB	Suède	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Kapitalforvalting AS	Norvège	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
Alfred Berg Kapitalforvalting Finland AB	Finlande	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	71,19%
		30/06/2011	ME 1	40,00%	36,22%
Artin Infrastructure Partners	France	30/06/2010 Cession partielle	ME 1	40,00%	36,22%
		31/12/2009	ME 1	56,50%	56,50%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
Arama Asset Management AG	Allemagne	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	30,00%
		31/12/2009	ME	30,00%	21,36%
		30/06/2011	ME	40,00%	36,22%
Arnhem Investment Management Pty Ltd. (ex- Fortis Investment Partners Pty Ltd.)	Australie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME	40,00%
		31/12/2009	ME	40,00%	28,48%
Artemis Asset Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Fund Managers Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Investment Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Ocean Racing Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Ocean Racing 2 Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Strategic Asset Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Artemis Unit Trust Managers Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Cession		
Alymex Gestion SA	France	30/06/2010	< seuls		
		30/06/2011	ME 1	49,99%	45,26%
Banco Estado Administradora General de Fondos	Chili	30/06/2010 Cession partielle	ME 1	49,99%	45,26%
		31/12/2009	ME 1	49,99%	49,99%
		30/06/2011	IG	100,00%	90,55%
BNP Paribas Asset Management	France	30/06/2010 Cession partielle	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	ME 1	100,00%	90,55%
BNP Paribas Asset Management Uruguay SA	Uruguay	30/06/2010 Cession partielle	ME 1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	ME 1	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Australia Ltd.	Australie	30/06/2010	< seuls		
		30/06/2011	IG	100,00%	97,57%
BNP Paribas Asset Management Brasil Ltda	Brazil	30/06/2010 Cession partielle	IG	100,00%	97,57%
		31/12/2009	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Asset Management Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt		
Investment Partners (suite)							
BNP Paribas Asset Management India Private Ltd. (ex- Fortis Investment Management (India) Ltd.)	Inde	30/06/2011	ME	1	100,00%	90,55%	
		31/12/2010	< seuls	ME	1	100,00%	90,55%
BNP Paribas Asset Management SGIC	Espagne	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
BNP Paribas Clean Energy Partners Ltd. (ex- Fortis Clean Energy Fund GP Ltd.)	Royaume-Uni	30/06/2011	Nouveaux seuls	4			
		30/06/2010	ME	1	100,00%	99,59%	
BNP Paribas FINAMS Asia (ex- BNP Paribas Asset Management Asia)	Hong Kong	30/06/2011	Nouveaux seuls	4			
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	91,84%
BNP Paribas Investment Partners	France	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners Asia Ltd. (ex- ABN AMRO Asset Management (Asia) Ltd.)	Hong Kong	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Ltd. (ex- Fortis Investment Management Australia Holdings Pty Ltd.)	Australie	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners (Australia) Pty Ltd. (ex- Fortis Investment Management Australia Holdings Pty Ltd.)	Australie	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners BE Holding (ex- Fortis Investment Management SA)	Belgique	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
BNP Paribas Investment Partners Belgium (ex- Fortis Investment Management Belgium)	Belgique	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners BSC (ex- BNP Paribas Asset Management BSC)	Bahrein	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4			
BNP Paribas Investment Partners Canada Ltd. (ex- Fortis Investment Management Canada Ltd.)	Canada	30/06/2011	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	< seuls	ME	1	99,58%	99,58%
BNP Paribas Investment Partners Funds (Nederland) NV (ex- Fortis Funds (Nederland) NV)	Pays-Bas	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
		30/06/2010	IG		100,00%	71,19%	
BNP Paribas Investment Partners Japan Ltd. (ex- BNP Paribas Asset Management Japan Ltd.)	Japon	31/12/2009	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2011	Cession partielle	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners Luxembourg SA (ex- BNP Paribas Asset Management Luxembourg)	Luxembourg	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Cession partielle	IG	99,66%	90,24%	
BNP Paribas Investment Partners Netherlands NV (ex- Fortis Investment Management Netherlands NV)	Pays-Bas	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners NL Holding NV (ex- Fortis Investment NL Holding NV)	Pays-Bas	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners (Suisse) SA (ex- Fortis Investment Management (Schweiz) A.G.)	Suisse	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	< seuls				
BNP Paribas Investment Partners Singapore Ltd. (ex- BNP Paribas Asset Management Singapore Ltd.)	Singapour	30/06/2011	ME	1	100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
BNP Paribas Investment Partners Societa di Gestione del Risparmio SPA (ex- BNP Paribas Asset Management SCR Milan)	Italie	30/06/2011	IG		100,00%	98,42%	
		30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%	98,42%	
BNP Paribas Investment Partners Taiwan Co. Ltd. (ex- Fortis Soc Investment Consultant Co Ltd.)	Taiwan	31/12/2009	< seuls				
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners UK Holdings Ltd. (ex- Fortis Investment Management Holdings UK Ltd.)	Royaume-Uni	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
BNP Paribas Investment Partners UK Ltd. (ex- BNP Paribas Asset Management UK Ltd.)	Royaume-Uni	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%	
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
BNP Paribas Private Equity	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4			
		30/06/2010	Franchissement de seuls	IG	100,00%	100,00%	
CamGestion	France	31/12/2009	ME	1	100,00%	100,00%	
		30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
Charter Atlantic Capital corporation	Etats-Unis	30/06/2010	Cession partielle	IG	100,00%	90,55%	
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4			
Charter Atlantic Corporation	Etats-Unis	30/06/2010	IG		100,00%	100,00%	
		30/06/2011	IG		100,00%	100,00%	
EBSER Infrastructure Capital Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Cession				
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%	
Fauchier General Partners Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	79,22%	
		31/12/2009	IP		47,61%	75,00%	

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt	
Investment Partners (suite)						
Fauchier Partners Asset Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	79,22%
Fauchier Partners Corporation	Etats-Unis	31/12/2009	IP		47,61%	75,00%
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%
Fauchier Partners International Ltd.	Bermudes	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	79,22%
		31/12/2009	IP		47,61%	75,00%
Fauchier Partners Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	79,22%
Fauchier Partners LLP	Royaume-Uni	31/12/2009	IP		47,61%	75,00%
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	83,39%	75,15%
Fauchier Partners Management Company Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	83,39%	66,06%
		31/12/2009	IP		39,70%	62,54%
Fauchier Partners Management Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,54%
Fauchier Partners SAS	France	31/12/2009	IP		47,61%	75,00%
		30/06/2011	Création	IG	100,00%	90,54%
Fimpieme	France	30/06/2011	< seuls			
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
Fischer Francis Trees & Watts Inc.	Etats-Unis	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
		30/06/2011	IG		100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts Kabushiki Kaisha	Japon	30/06/2010	Dissolution			
Fischer Francis Trees & Watts Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%	
Fischer Francis Trees & Watts Pte Ltd.	Singapour	31/12/2010	Fusion			
Fischer Francis Trees & Watts Singapore Ltd. (ex- ABN AMRO Asset Management (Singapore) Ltd.)	Singapour	30/06/2010	Nouveaux seuls	4		
		31/12/2009	ME	1	100,00%	90,55%
Fischer Francis Trees & Watts UK	Royaume-Uni	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	100,00%
Fischer Francis Trees & Watts UK Ltd. (ex- Fortis Investment Management UK Ltd.)	Royaume-Uni	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
Flexfund Associates	Luxembourg	31/12/2009	Dissolution			
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
Fortis Asset Management Japan CO Ltd.	Japon	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
		30/06/2010	Fusion			
Fortis Bank Suisse SA	Suisse	30/06/2010	Fusion			
Fortis Gestbeta SGIC	Espagne	31/12/2009	Fusion			
		30/06/2010	< seuls	ME	1	100,00%
Fortis Gestao de Investimentos Brasil Limitada	Brésil	31/12/2009	IG		100,00%	74,93%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4		
Fortis Investment Finance	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
Fortis Investment Management (Cayman) Ltd.	Iles Cayman	31/12/2010	Liquidation			
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	99,99%	90,55%
Fortis Investment Management Chile SA	Chili	31/12/2009	IG		99,99%	71,19%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4		
Fortis Investment Management Argentina Soc. Gerente de FO SA	Argentine	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
Fortis Investment Management Hong Kong Ltd.	Hong Kong	30/06/2010	Fusion			
		31/12/2009	Liquidation			
Fortis Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
Fortis Investment Management USA Inc.	Etats-Unis	30/06/2011	Nouveaux seuls	4		
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
Fortis Pariboy Yonitini AS	Turquie	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	ME	4	100,00%
Fortis Pariboy Yonitini AS	Turquie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000/03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% Intérêt		
Investment Partners (suite)							
Fund Channel SA	Luxembourg	30/06/2011	ME	1	49,96%	45,24%	
		30/06/2010	Franchissement de seuls	ME	1	49,96%	45,24%
FundQuest	France	30/06/2011	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Cession partielle	IG		100,00%	90,55%
		31/12/2009	IG		100,00%	100,00%	
FundQuest Holdings Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	ME	1	100,00%	100,00%	
FundQuest Inc.	Etats-Unis	30/06/2011	Nouveaux seuls	ME	4	100,00%	
		30/06/2010	IG		100,00%	100,00%	
FundQuest IM Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	ME	1	100,00%	100,00%	
FundQuest UK Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011	Franchissement de seuls	IG		100,00%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	ME	1	100,00%	100,00%	
Gaston Obligataire Diversifiée	France	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Cession partielle	IG		100,00%	93,28%
		30/06/2009	IG		100,00%	100,00%	
Grosvemogen NV	Pays-Bas	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG		100,00%	
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2010	ME		33,00%	29,88%	
Hilong - Fortis Private Equity Fund Management Co. Ltd.	Chine	30/06/2011	Acquisition complémentaire	ME		33,00%	
		31/12/2009	ME		33,00%	23,49%	
		30/06/2010	ME		49,00%	44,37%	
HFT Investment Management Co Ltd. (ex- Fortis Hilong Invest Managt Co Ltd.) - Groupe	Chine	31/12/2009	Acquisition complémentaire	ME		49,00%	
		30/06/2011	ME		27,88%	25,24%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME		27,88%	25,24%
Impax Asset Management Group PLC (ex- Impax Group PLC)	Royaume-Uni	31/12/2009	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG		100,00%	
		30/06/2010	IG		100,00%	90,55%	
Industriflans Forsikingsparken Borden AS	Norvège	31/12/2009	Acquisition complémentaire	IG		100,00%	
		30/06/2011	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME		50,00%	45,27%
KIT Fortis Investment Management	Kazakhstan	31/12/2009	ME		50,00%	35,60%	
		30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	IG		100,00%	100,00%	
Mibtec Partners Inc.	Etats-Unis	30/06/2011	Dissolution				
		30/06/2010	Dissolution				
Mibtec Partners LLP	Royaume-Uni	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG		100,00%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG		99,00%	89,64%
Mincor SA	Argentine	31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG		99,00%	89,64%
		31/12/2009	IG		100,00%	71,19%	
Oktara Partners Inc.	Iles Cayman	31/12/2010	< seuls				
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	ME		50,00%	
		31/12/2009	ME		50,00%	35,82%	
Oktara Partners Inc. Korea	Iles Cayman	31/12/2010	< seuls				
		30/06/2011	Acquisition complémentaire	ME		50,00%	
		31/12/2009	ME		50,00%	35,82%	
Overlay Asset Management	France	30/06/2011	ME	1	100,00%	90,55%	
		30/06/2010	Cession partielle	ME	1	100,00%	90,55%
		31/12/2009	ME	1	100,00%	100,00%	
PT AEN AMFO Manajemen Investasi	Indonésie	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	ME	1	84,99%	76,96%	
		31/12/2009	IG		84,99%	60,50%	
PT, BNP Paribas Investment Partners (ex- PT Fortis Investments)	Indonésie	30/06/2011	IG		99,00%	89,64%	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG		99,00%	89,64%
		31/12/2009	IG		99,00%	70,47%	
SAIB BNP Paribas Asset Management Cy Ltd.	Arabie Saoudite	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Cession partielle	ME		25,00%	
		31/12/2009	ME		25,00%	25,00%	
Shenyang & Wanguo BNP Paribas Asset Management Company Ltd.	Chine	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Cession partielle	ME		33,00%	
		31/12/2009	ME		33,00%	33,00%	
Shinon BNP Paribas Asset Management Co Ltd	Corée du Sud	30/06/2011	IP		35,00%	31,69%	
		30/06/2010	Cession partielle	IP		35,00%	31,69%
		31/12/2009	IP		35,00%	35,00%	
Sundaram BNP Paribas Asset Management Company Ltd.	Inde	31/12/2010	Cession				
		30/06/2011	Cession partielle	ME		49,90%	
		31/12/2009	ME		49,90%	49,90%	
TFunds Mutual Fund Management Company SA (ex- ASPIS International Mutual Funds Management Co.)	Grèce	30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME		45,00%	
		31/12/2009	ME		45,00%	32,00%	
THEAM (ex- Harewood AM)	France	30/06/2011	Cession partielle	IG		100,00%	
		30/06/2010	IG		100,00%	90,55%	
		30/06/2011	ME		50,00%	45,27%	
TIB BNP Paribas Investment Partners Holding BV (Groupe) (ex- KIT Fortis Investment Management Holding BV)	Pays-Bas	30/06/2011	Acquisition complémentaire	ME		50,00%	
		31/12/2009	ME		50,00%	35,60%	
		30/06/2011	Nouveaux seuls		4		
TIB BNP Paribas Investment Partners LLC (ex- KIT Fortis Investment Management Consulting LLC)	Russie	30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME		50,00%	
		31/12/2009	ME		50,00%	35,60%	

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% Intérêt	
Investment Partners (suite)						
Veniko AG	Allemagne	30/06/2011	Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	ME		25,00%
		31/12/2009	ME		25,10%	
Securities Services						
BNP Paribas Fint AMS	France	30/06/2011	IG		100,00%	
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG		100,00%
		30/06/2010	Cession partielle	IG		100,00%
		31/12/2009	IG		100,00%	
BNP Paribas Financial Services LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Franchissement de seuls	ME		100,00%
		30/06/2010	IG		100,00%	
BNP Paribas Fund Services Australasia Ltd.	Australie		IG		100,00%	
BNP Paribas Fund Services Dublin Ltd.	Irlande	30/06/2011	Nouveaux seuls	ME	4	
		30/06/2010	IG		100,00%	
BNP Paribas Fund Services France	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Fund Services Securities Pty	Australie	30/06/2011	Franchissement de seuls	IG		
BNP Paribas Securities Services	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Securities Services Fund Administration Ltd.	Jersey	30/06/2011	Nouveaux seuls		4	
		30/06/2010	Franchissement de seuls	ME	1	
BNP Paribas Securities Services (Holdings) Ltd.	Jersey		IG		100,00%	
BNP Paribas Trust Company (Guernsey) Ltd.	Guernesey		ME	1	100,00%	
FAM Fund Advisory	Luxembourg	30/06/2011	Dissolution			
Fasnet Nederland	Pays-Bas	30/06/2011	Nouveaux seuls		4	
Fund Administration Services & Technology Network Belgium	Belgique	30/06/2011	Nouveaux seuls		4	
Fund Administration Services & Technology Network Luxembourg	Luxembourg	30/06/2011	Cession	ME		
		30/06/2010	ME		47,79%	
Services Immobilières						
Asat Paternaras	France		IG		100,00%	
Auguste Thouard Expertise	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Ile de France	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Méditerranée	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Rhône Alpes	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Sud Ouest	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Var	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Résidences Services	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Résidences Services ESA	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Résidences Services Sofiane	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Service Clients	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel Transaction & Conseil	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Immobilier Résidentiel V2	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Italy SPA	Italie		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Czech Republic Ltd.	République Tchèque	30/06/2011	Acquisition	IG		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Hungary Ltd.	Hongrie	30/06/2011	Acquisition	IG		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Ireland Ltd.	Irlande		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management International	France	30/06/2010	Fusion			
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management LLC	Emirats Arabes Unis	30/06/2010	IG		49,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management Poland SA	Pologne	30/06/2011	Acquisition	IG		
BNP Paribas Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd.	Royaume-Uni		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory Spain SA	Espagne		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Advisory USA Inc.	Etats-Unis	30/06/2010	< seuls			
BNP Paribas Real Estate Consult France	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Consult GmbH	Allemagne		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Facilities Management Ltd.	Royaume-Uni		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Financial Partner (ex- BNP Paribas Participations Financières Immobilières)	France		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate GmbH	Allemagne		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Holding Benelux SA	Belgique		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Holding GmbH	Allemagne		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Hotels France	France		IG		96,40%	
BNP Paribas Real Estate & Infrastructure Advisory Service Private Ltd.	Inde		IG		55,00%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management	France		IG		96,77%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	30/06/2011	IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Italy	Italie	31/12/2010	Création	IG		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Ltd.	Royaume-Uni		IG		100,00%	
BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	30/06/2011	Création	IG		
BNP Paribas Real Estate Investment Management Spain	Espagne	30/06/2011	Création	IG		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Services Immobiliers (suite)					
BNP Paribas Real Estate Investment Management UK Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Investment Services SAS	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Jersey Ltd.	Jersey		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Project Solutions GmbH	Allemagne	30/06/2011 Fusion	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Development Italy SpA	Italie	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Belgium	Belgique		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management France SAS	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management GmbH	Allemagne		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management International	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Italy SpA	Italie		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Property Management Spain SA	Espagne		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Services Holding Italy	Italie	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Transaction France	France	30/06/2010 Création	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Real Estate Valuation France	France		IG	96,40%	95,99%
Ostlienne de Participations SAS	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
FG Ingénierie et Promotion Immobilière	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
European Direct Property Management SA (ex Fortis Direct Real Estate Management SA)	Luxembourg	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
Garer SA	France	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Immobilier des Bergues	France	30/06/2010 Cession	IG	100,00%	100,00%
Euro Fashion Center SA	Belgique	31/12/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Fortis / KFH Scof Advisor Ltd.	Iles Vierges	31/12/2010 < seuls	ME	50,00%	37,47%
Ltd 2 Porte d'Aériens SNC	France	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Maurier Hispania SA	Espagne	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Muti Vest (France) 4 SAS	France	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Navport Management SAS	France		IG	100,00%	100,00%
Partner's & Services	France		IG	100,00%	100,00%
Prydrex SARL	Luxembourg		IG	100,00%	100,00%
SC BNP Paribas Real Estate Advisory SA	Roumanie	30/06/2011 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
Sesame Conseil SAS	France	30/06/2011	IG	95,25%	95,25%
Tasaciones Horticolas SA	Espagne	30/06/2010 Acquisition	IG	95,25%	95,25%
Via Cheep 26 SRL	Italie		IG	100,00%	100,00%
Weatheralls Consultancy Services Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Corporate and Investment Bank					
France					
BNP Paribas Arbitrage	France		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Equities France	France		IG	99,96%	99,99%
BNP Paribas Equity Strategies	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
BNP Paribas Strategies Actions	France	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
Escomet SAS	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Luffite Participation 22	France		IG	100,00%	100,00%
Paribas Dérivés Garantis Snc	France	30/06/2011 Fusion	2	IG	100,00%
Parifergie	France	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Parilasse SAS	France		IG	100,00%	100,00%
Talbot Participation 3 Snc	France		IG	100,00%	100,00%
Europe					
Aleray	Luxembourg	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
Argence	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	53,43%
BNP Paribas Bank NV	Pays-Bas		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Investments Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas CMG Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodity Futures Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Cyprus Ltd.	Chypre		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas E & B Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance PLC	Royaume-Uni	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
BNP Paribas Ireland	Irlande	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Net Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Holdings Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP PUK Holding Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas ZAO	Russie		IG	100,00%	100,00%
Callux SARL	Luxembourg	31/12/2010 < seuls	IG	60,00%	32,06%
Camontie Asset Finance (N°5) Partnership	Royaume-Uni	30/06/2010 Cession partielle	IG	60,00%	60,00%
Camontie Investments UK Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Camontie Investments UK Ltd.	Royaume-Uni	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
Capstar Partners Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
Dalgarro	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Dalvino	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Eris Investissements	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Eurasie Finance SARL	Luxembourg		IG	100,00%	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Europe (suite)					
FB Energy Trading Sà RL	Luxembourg		IG	100,00%	74,93%
Fidex Holdings Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Fortis Film Fund SA	Belgique	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Fortis International Finance (Dublin)	Irlande		IG	100,00%	100,00%
Fortis International Finance Luxembourg SARL	Luxembourg	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
Fortis Park Lane Ireland Ltd.	Irlande	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Fortis PF Investments (UK) Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Fortis Proprietary Investment Ireland Ltd.	Irlande		IG	100,00%	74,93%
G I Finance	Irlande	30/06/2011 < seuls	IG	100,00%	74,93%
Hirewood Holdings Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Landscape Ltd.	Royaume-Uni		IG	100,00%	100,00%
Mimroz Jet Finance	Espagne	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Money Alpha	France	30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Money Beta	France	30/06/2011 Dissolution	IG	100,00%	74,93%
Paribas Trust Luxembourg SA	Luxembourg	30/06/2010	IG	100,00%	53,43%
Pattison	Luxembourg	31/12/2009 Cession partielle	IG	100,00%	100,00%
Presbital Left Village	Belgique	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Quinton Funding SARL	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Tabor Funding	Luxembourg	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Upper Hach Securities Ltd.	Irlande	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Uexam Ltd.	Irlande	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
Uexam Logistics Ltd.	Irlande	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Varyr Reinsurance Ltd.	Irlande		IG	3	100,00%
Verner Investment	France		ME	40,00%	50,00%
Amérique					
ACG Capital Partners II LLC (Groupe)	Etats-Unis	30/06/2011 Franchissement de seuls	IP	50,00%	50,00%
Banco BNP Paribas Brasil SA	Brazil	31/12/2010 Cession	ME	50,00%	50,00%
Banex Holding Corporation	Etats-Unis	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Canada	Canada	30/06/2010 Franchissement de seuls	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Services Inc.	Canada	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital Services Inc.	Canada	31/12/2010 Franchissement de seuls	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capstar Partners Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Commodity Futures Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading Canada Corp (ex FB Energy Canada Corp)	Canada	30/06/2011 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading GP (ex Fortis Energy Marketing & Trading GP)	Etats-Unis	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading Holdings, Inc.	Etats-Unis	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading LLC	Etats-Unis	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Energy Trading LLC	Etats-Unis	31/12/2010 Franchissement de seuls	IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Leasing Corporation	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Mortgage Corporation	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas North America Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Prime Brokerage Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Prime Brokerage International Ltd.	Iles Cayman		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas RDC Inc.	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Corporation	Etats-Unis		IG	100,00%	100,00%
Camontie Azalea Investments (UK) Ltd.	Iles Cayman	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	100,00%
Camontie Canopia Trading (UK) Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
Camontie Pearl (UK) Ltd.	Iles Cayman	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
Camontie Uster Investments (UK) Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
Capstar Partners LLC	Etats-Unis	31/12/2010 Acquisition complémentaire	IG	100,00%	100,00%
CF Leasing Ltd.	Bermudes	30/06/2010 Cession partielle & Intégration au Groupe Cronos	ME	50,00%	51,67%
CooperHef Group Inc.	Etats-Unis	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Coros Holding Company Ltd. (Groupe)	Bermudes	30/06/2011	ME	30,00%	22,40%
FB Energy Holdings LLC	Etats-Unis	31/12/2010 Acquisition	ME	30,00%	22,40%
FB Holdings Canada Corp	Canada	30/06/2011 Nouveaux seuls	4	IG	100,00%
FB Transportation Capital LLC	Etats-Unis	30/06/2010 < seuls	IG	100,00%	74,93%
FBC Ltd.	Bermudes	31/12/2010 Cession partielle & Intégration au Groupe Cronos	ME	50,00%	51,67%
FBC Ltd.	Bermudes	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
méri us (suite)					
		30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
Fortis Capital Corporation	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	74,93%
		31/12/2010	Fusion		
Fortis Capital (Canada) Ltd.	Canada	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	89,97%
Fortis Funding LLC	Etats-Unis	30/06/2010	< seuls	IG	74,93%
Fortis Prime Fund Solutions (USA) LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Dissolution		
		30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
Fortis Proprietary Capital Inc.	Etats-Unis	31/12/2009	IG	100,00%	74,93%
		30/06/2011	IG	100,00%	74,93%
Fortis Securities LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	74,93%
French American Banking Corporation - F.A.B.C	Etats-Unis	30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
		30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
FSI Holdings Inc.	Etats-Unis	30/06/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		31/12/2009	IG	100,00%	74,93%
Hirowood Asset Management (US) Inc.	Etats-Unis	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Innopac Investment Management Inc.	Canada	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	ME	25,00%	25,00%
Paribas North America Inc.	Etats-Unis	30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Paribas Participations Limitee	Canada		IG	100,00%	100,00%
Relis Champs Participações e Serviços SA	Brazil	30/06/2011	ME	100,00%	74,93%
		30/06/2010	ME	100,00%	74,93%
RFH Ltd.	Bermudes	31/12/2010	Acquisition complémentaire	ME	100,00%
		30/06/2010	ME	50,00%	49,40%
TAP Ltd	Bermudes	30/06/2011	Création	ME	1
TCG Fund L LP	Iles Cayman		IG	99,66%	74,68%
Textainer Marine Containers Ltd.	Bermudes	30/06/2011	Cession	ME	25,00%
		30/06/2010	Nouveaux seuls	4	18,73%
Trip Rail Holdings LLC	Etats-Unis	31/12/2010	Franchissement de seuls	ME	16,33%
		30/06/2011	IG	100,00%	100,00%
Via North America, Inc.	Etats-Unis	31/12/2010	Franchissement de seuls	IG	100,00%
ile - Océanie					
BNP Equities Asia Ltd.	Mélasie	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BNP Pacific (Australia) Ltd	Australie		IG	100,00%	100,00%
BNP Pacific (China) Ltd.	Chine		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Arbitrage (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Asia Pacific) Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Capital (Singapore) Ltd.	Singapour		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Finance (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Futures (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas India Solutions Private Ltd.	Inde		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Japan Ltd.	Japon		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Principal Investments Japan Ltd.	Japon		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Asia) Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities India Private Ltd.	Inde		IG	100,00%	66,79%
BNP Paribas Securities Japan Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Japan Ltd.	Japon	30/06/2011	Création	IG	100,00%
BNP Paribas Securities (Taiwan) Co.Ltd.	Taiwan		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities Korea Company Ltd.	Corée du Sud		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Securities (Singapore) Pte Ltd.	Singapour		IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Services (Hong Kong) Ltd.	Hong Kong	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
BPP Holdings Pte Ltd.	Singapour		IG	100,00%	100,00%
Celestial Hong Kong Ltd. (ex- BNP Paribas SCM Asia Hong Kong) Ltd	Hong Kong	31/12/2010	< seuls		
		30/06/2010	IG	100,00%	100,00%
Generale Belgian Finance Cy Ltd.	Hong Kong	30/06/2011	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Paribas Asia Equity Ltd.	Hong Kong		IG	100,00%	100,00%
PT Bank BNP Paribas Indonesia	Indonésie		IG	100,00%	99,99%
PT BNP Paribas Securities Indonesia	Indonésie		IG	99,00%	99,00%
		30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
Wee Pa Finance Company Ltd.	Hong Kong	31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Wee Pa Properties Ltd.	Hong Kong	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		31/12/2010	Acquisition complémentaire	IG	100,00%
		30/06/2010	IG	100,00%	74,93%
Structures Ad Hoc					
54 Lombard Street Investments Ltd.	Royaume-Uni		IG		
2007 Panda Finance 2 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
2008 Matle Finance SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
2008 Newline Finance 5 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
2008 Panda Finance 6 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
2008 Panda Finance 7 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
2008 Panda Finance 11 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Structures Ad Hoc (suite)					
2009 Koala Finance - MEN 35742	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
Alandor BV	Pays-Bas		IG	2	
Alegra Finance PLC	Irlande		IG		
APAC Finance Ltd.	Nouvelle Zélande	31/12/2010	Liquidation		
		30/06/2010			
APAC Investments Ltd.	Nouvelle Zélande	31/12/2010	Liquidation		
		30/06/2010	IG		
APAC NZ Holdings Ltd.	Nouvelle Zélande		IG		
Aquarius Capital Investments Ltd.	Irlande		IG		
ARV International Ltd.	Iles Cayman		IG		
Astr BV	Pays-Bas		IG		
Aurgalis SNC	France		IG		
Aura Capital Investment SA	Luxembourg	30/06/2011			
		31/12/2010	Création		
Austin Finance	France		IG		
Ball 1 à 4	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		31/12/2010	Création		
Black Kite Investment Ltd.	Irlande		IG		
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	Pays-Bas		IG		
BNP Paribas Complex Fundo Investimento Multimercado	Brazil		IG		
BNP Paribas EOD Brazil Fund Fundo Invest Multimercado	Brazil	30/06/2011			
		31/12/2010	Franchissement de seuls		
BNP Paribas Emission- und Handel GmbH	Allemagne		IG		
BNP Paribas Finance Inc.	Etats-Unis		IG		
BNP Paribas Islands Issuance BV	Pays-Bas		IG		
BNP Paribas Proprietario Fundo de Investimento Multimercado	Brazil		IG		
BNP Paribas VPG Adonis LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Brookline Ore, LLC	Etats-Unis	30/06/2011			
		31/12/2010	Création		
BNP Paribas VPG BMC Select LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG CB Lender LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG CT Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Freedom Communications LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Journal Register LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Legacy Cabinets LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Mark IV LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Master LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Mediane Group LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG MGM LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Modern Luxury Media LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Northstar LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG PDMC LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Reader's Digest Association LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG RH Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG SBX Holdings LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG SMI Media LLC	Etats-Unis	31/12/2010	Création		
BNP Paribas VPG Smpgroup LLC	Etats-Unis	30/06/2011			
		31/12/2010	Création		
BNP Paribas VPG Station Casino	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
BNP Paribas VPG Titan Outdoor LLC	Etats-Unis	30/06/2011	Création		
Bougainville BV	Pays-Bas		IG		
China Jerra Finance 1 à 3 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
China Lucie Finance 1 à 3 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
China Marie Finance 1 et 2 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
China Newline Finance 1 à 4 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
China Samantha Finance 1 à 10 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
Compagnie Financière de la Porte Neuve SA	Luxembourg	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
Compagnie Investissement Italiens SNC	France		IG		
Compagnie Investissement Océans SNC	France		IG		
Crags Ltd.	Iles Cayman	30/06/2010	Dissolution		
CSAD Tiger Finance	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		31/12/2010	Création		
		30/06/2011			
Dalchini Titi 2010 SA	Luxembourg	31/12/2010	Création		
Epsom Funding Ltd.	Iles Cayman		IG		
Estra 1 à 3 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls	4	
		30/06/2010	IG		
Fidex Ltd.	Royaume-Uni		IG		
Financière des Italiens SAS	France		IG		
Financière Paris Hausmann	France		IG		
Financière Talbot	France		IG		
Fintrack Sirocco	France	31/12/2010	Fusion		
		30/06/2010			
Global Liberté	Irlande	30/06/2010	< seuls		
Gonache et Ce SNC	Luxembourg		IG		
		30/06/2011	< seuls		
Hirowood Investments N°2 à 4 Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2011			
		30/06/2010	IG		
Hirowood Investments N°5 Ltd.	Iles Cayman		IG		
Hirowood Investments N°7 Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011			
		31/12/2010	Création		
Hirowood Investment n°8 Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011			
		30/06/2010	Création		
Heracross Pty Ltd.	Australie	30/06/2010	< seuls		
Iliad Investments PLC	Irlande		IG		
Leveraged Finance Europe Capital V BV	Pays-Bas		IG		
Liquidity Ltd.	Iles Cayman	30/06/2011	Franchissement de seuls		
		30/06/2010			
Lisa I Ltd.	Jersey	30/06/2010	Dissolution		
Marc Finance Ltd.	Iles Cayman		IG		

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2009.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Structures Ad Hoc (suite)					
Mediterranea SNC	France		IG		
Omega Capital Investments Plc	Irlande		IG		
Omega Capital Europe PLC	Irlande		IG		
Omega Capital Funding Ltd.	Irlande		IG		
Optichamps	France		IG		
Panteye Pty Ltd	Autriche	30/06/2010	< seuls		
Participations Opéra	France		IG		
Reconfiguration BV	Pays-Bas	30/06/2011	IG 2		
Renaissance Fund III	Japon	30/06/2010	Création IG 2		
Renaissance Fund IV	Japon	30/06/2010	Nouveaux seuls ME 4 IG 2		
Ribera del Loira Arbitrage SL	Espagne	30/06/2010	Liquidation IG		
Robin Flight Ltd.	Irlande	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 4		
Royale Neuve II Sarl	Luembourg	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Royale Neuve V Sarl	Luembourg	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Royale Neuve VI Sarl	Luembourg	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Royale Neuve Finance SARL	Luembourg	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Royale Neuve Investments Sarl	Luembourg	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Scaids Capital (Ireland) Ltd.	Irlande	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 2		
Scaids Capital Ltd.	Jersey	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 2		
Scaids Capital LLC	Etats-Unis	30/06/2010	Franchissement de seuls IG 2		
Singapore Emma Finance 1 & 2 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 4		
Strados FCP FIS	Luembourg	30/06/2011	Nouveaux seuls IG		
Sunny Funding Ltd.	Iles Cayman	31/12/2010	Création IG		
Swallow Flight Ltd.	Irlande	30/06/2010	Nouveaux seuls IG 4		
Swan 1 à 3 SAS	France	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 4		
Tender Option Bond Municipal program	Etats-Unis	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
Thunderbird Investments PLC	Irlande	30/06/2010	Nouveaux seuls IG		
autres activités					
Private equity (BNP Paribas Capital)					
Coberna	Belgique		IG	100,00%	100,00%
Compagnie Financière Ottomane SA	Luembourg		IG	96,86%	96,86%
Ebex	Belgique	30/06/2011	Cession partielle ME	42,51%	42,51%
FCM Private Equity SL	Espagne	30/06/2010	< seuls ME	47,01%	47,01%
Fonds Nazca FCR	Espagne	30/06/2010	Dissolution IG		
Fortis Private Equity Asia Fund SA	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Private Equity Belgium NV	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	100,00%
Fortis Private Equity Expansion Belgium NV	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Private Equity France Fund	France	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Private Equity France SAS	France	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Private Equity Management NV	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Private Equity Venture Belgium SA	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	100,00%
Gapaco	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	100,00%
Nazca Inversiones SA	Espagne	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	100,00%
Sociétés Immobilières d'exploitation					
Arlin Participations	France		IG	100,00%	100,00%
Eisur	Espagne	30/06/2011	Nouveaux seuls ME 4	100,00%	100,00%
Fondère de la Compagnie Bancaire SAS	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Naria SAS	France	30/06/2011	Fusion IG	100,00%	100,00%
Société Immobilière Marché Saint-Honoré	France	30/06/2010	Fusion IG	100,00%	100,00%
Société d'Etudes Immobilières de Constructions - Setic	France	30/06/2010	Fusion IG	100,00%	100,00%
Sociétés de portefeuille et autres filiales					
Ard Immo	Luembourg	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 3	100,00%	100,00%
BNL International Investment SA	Luembourg	31/12/2010	Nouveaux seuls IG 3	100,00%	99,30%
BNL Multiserviz SRL	Italie	30/06/2011	Nouveaux seuls IG 4	100,00%	100,00%
BNL Paribas Home Loan SFH (ex- BNP Paribas Home Loan Covered Bonds)	France	30/06/2010	Nouveaux seuls ME 1	100,00%	100,00%
BNP Paribas International BV	Pays-Bas	30/06/2011	Fusion IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies	Maroc	30/06/2010	Fusion IG	100,00%	96,67%
BNP Paribas Partners for Innovation (Groupe)	France	30/06/2010	Fusion ME	50,00%	50,00%
BNP Paribas Public Sector	France	30/06/2011	Fusion IG	100,00%	100,00%
BNP Paribas SB Re	Luembourg	31/12/2010	Acquisition complémentaire IG 3	100,00%	100,00%
BNP Paribas UK Treasury Ltd.	Royaume-Uni	30/06/2010	Nouveaux seuls IG 4	100,00%	99,30%
Compagnie d'Investissements de Paris - C.I.P	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Financière BNP Paribas	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Financière du Marché Saint Honoré	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Fitrinio SA	Belgique	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Fortis Bank Reinsurance SA	Luembourg	31/12/2010	Liquidation IG	100,00%	
Fortis Money Short Term Fund	France	30/06/2010	Acquisition complémentaire IG	100,00%	98,87%
GeneralCorp 10	Luembourg	31/12/2009	Nouveaux seuls IG 4	100,00%	73,34%
Genfinance International SA	Belgique	30/06/2010	Nouveaux seuls IG 3	100,00%	74,93%
OE Groupement Auxiliaire de Myers	France	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	100,00%

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Sociétés de portefeuille et autres filiales (suite)					
Interxion Bank	Luembourg	30/06/2010	Cession IG		
Le Sphinx Assurances Luembourg SA	Luembourg	30/06/2011	Acquisition complémentaire ME 1	100,00%	100,00%
Lofi Back Ltd (ex- Postbank Ireland Ltd)	Irlande	30/06/2010	< seuls ME	50,00%	26,71%
Margaret Inc. (ex- Montag & Caldwell Inc.)	Etats-Unis	30/06/2010	< seuls IG	100,00%	74,93%
Omniyum de Gestion et de Développement Immobilier	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Playfin - Placement, Gestion, Finance Holding SA	Luembourg	30/06/2010	Cession partielle IG	100,00%	53,43%
Sagip	Belgique	31/12/2009	Cession partielle IG	100,00%	99,99%
Société Auxiliaire de Construction Immobilière - SACI	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
Société Ottobienne de Participations	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
UCB Bal 2 (ex- UCB Bal)	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
UCB Entreprises	France	30/06/2010	Nouveaux seuls IG	100,00%	100,00%
UCB Localbal Immobilier 2 (ex-UCB Localbal Immobilier)	France	30/06/2010	Nouveaux seuls ME 1	100,00%	100,00%
Structures Ad Hoc					
BNP Paribas Capital Trust LLC 3-4-6	Etats-Unis		IG		
BNP Paribas US Medium Term Notes Program	Etats-Unis		IG		
BNP Paribas US Structured Medium Term Notes LLC	Etats-Unis		IG		
Objets					
Kiperno SA	France		IG	56,73%	51,58%
Acheres 2000 SCI	France		ME	30,00%	15,48%
Albert 31 SCI	France		IG	100,00%	42,82%
Amanda Sroesterer AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Angoumans SNC	France		IG	100,00%	51,58%
Appartskøbet AF	Danemark	31/12/2010	Dissolution IG		
Arco Group AS	Slovaquie		IG	100,00%	51,58%
Arken Drift AS	Norvège		IP	49,90%	14,44%
Asane Senter AS	Norvège	30/06/2011	Franchissement de seuls IP	49,90%	14,44%
Asane Sroesterer DA	Norvège		IP	49,90%	14,44%
Aufus Développement SCI	France		IP	50,00%	13,15%
Bassin Nord SCI	France		IP	50,00%	25,79%
Beau Sevran Invest SCI	France		IG	100,00%	42,82%
Bayles Arons SCS	France		IG	52,00%	26,82%
Bayles Papin SCI	France		IG	100,00%	51,58%
Belvedere Invest SARL	France		IG	75,00%	38,69%
Besaron Chateaux SCI	France		IG	100,00%	51,58%
Besles	République Tchèque		IG	100,00%	51,58%
Bis des Familles SARL	France		ME	20,00%	10,32%
Bouris Galeri AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Byggen Vejle AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Capucine BV	Pays-Bas		IG	100,00%	51,58%
Caré Jaudé 2	France		IG	100,00%	51,58%
CB Pierre SAS	France	30/06/2011	Fusion IG	100,00%	51,58%
Cocobi SAS	France	30/06/2010	Fusion IP	50,00%	25,79%
Cazville SAS	France		IG	100,00%	51,58%
Centre Bourse SC	France		IG	100,00%	51,58%
Centre Jaudé Clermont SAS	France		IG	100,00%	51,58%
Clivia SPA	Italie		IP	50,00%	25,79%
Comball SCI	France		IG	100,00%	51,58%
Compagnie Immobilière du Barbot Wallon - Corimba SA	Belgique		IG	100,00%	51,58%
Corvin Retail	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Capl 2002	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Dabron 2002	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Des Dunes SCI	France		IP	50,00%	25,79%
Des Salines SCI	France		IP	50,00%	25,79%
Detailfandelshuset i Hylinge AB	Suède		IG	100,00%	28,94%
Down Town Drift AS	Norvège	31/12/2010	Cession IG		
Du Plateau SCI	France	30/06/2010	Nouveaux seuls ME	30,00%	12,51%
Duna Plaza	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Duna Plaza Irodiház	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Ejendomselskabet Klampenborgvej VS	Danemark	31/12/2010	Dissolution IP	50,00%	14,48%
Ertentainment Plaza	République Tchèque		IG	100,00%	51,58%
Entreprenerselskabet AF	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Allum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Borlange Koppcentrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Centrum Vasterort	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Centruminvest	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Emporia	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Hageby Centrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Laderaren Borlange	Suède	30/06/2011	Acquisition IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Linnmaterbacken	Suède	31/12/2010	Acquisition IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Marieberg Centrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Mölndal Centrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Ovatry Koppcentrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB P Akanten	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB P Brodalen	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB P Portfella	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Solentuna Centrum	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Ullevastadurp	Suède		IG	100,00%	28,94%
Fastighets AB Viskaholm	Suède		IG	100,00%	28,94%
Farmstadet ANS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Farmstadet Eldrom AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Farmstadet Drift AS	Norvège	30/06/2010	Fusion IG	100,00%	28,94%
Fields Copenhagen IS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Fields Ejer I AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Régulation Bancaire et Financière

1- Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
2- Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.
3- Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.
4- Au 01/01/2011, les seuls de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

Dénomination	Pays	Mouvement de périmètre	Méthode	% contrôle	% intérêt
Népière (suite)					
Saint Maximin Construction SCI	France		IG	55,00%	28,37%
Sanders Drift AS	Norvège	31/12/2010 Cession	IG	100,00%	28,95%
Sandri-Rome SCI	France	30/06/2010 Cession	ME	15,00%	7,74%
Sano valde SCI	France	30/06/2010	IG	55,00%	28,37%
Sigloé	France		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Ceska Republika SFO	République Tchèque		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Espere SLU	Espagne		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Hellas P&A Estate Management SA	Grèce		IG	100,00%	51,58%
Sigloé India Private Ltd.	Inde		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Italia SFL	Italie		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Magyarország	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Polska SP z.o.o	Pologne		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Portugal SA	Portugal		IG	100,00%	51,58%
Sigloé Slovensko SFO	Slovaquie		IG	100,00%	51,58%
Sinterdrift Asane Senter AS	Norvège	31/12/2010 Fusion			
		30/06/2010	IP	49,90%	14,45%
Spisden AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Spisden Drift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Slagervaen AS	Norvège	30/06/2011 Création	IG	100,00%	28,94%
Soval - Société d'aménagement et de valorisation de la Gare Saint-Lazare SAS	France		IG	100,00%	51,58%
Socordine SNC	France	31/12/2010 Liquidation			
		30/06/2010	IG	100,00%	51,61%
Société des Centres d'Co et d'GII - SCCC SC	France		IG	100,00%	74,03%
Société civile pour la location du centre commercial régional de Créteil SCLORREC	France		IG	80,00%	41,27%
Sodavac SNC	France		IG	100,00%	51,58%
Soggarner SCI	France	31/12/2010 Cession partielle			
		30/06/2010	ME	33,12%	17,09%
Sonowice Plaza z.o.o	Pologne	31/12/2010 Liquidation			
		30/06/2010	IG	100,00%	51,61%
Stavanger Storsenter AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Center Drift AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Centerdrift IV AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Centerdrift V AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Centerdrift VI AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Centerdrift VII AS (ex- Steen & Strom Centerdrift VII AS)	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Danmark AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Drift AS	Norvège	31/12/2010 Cession			
		30/06/2010	IG	100,00%	28,95%
Steen & Strom Eierdornsforvaltning AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Steen & Strom Holding AB	Suède		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Holding AS	Danemark		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Invest Amanda Sinterdrift AS	Norvège	31/12/2010 Fusion			
			IG	100,00%	28,73%
Steen & Strom Invest Gulekogen Sinterdrift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Steen & Strom Invest Lillestrom Sinterdrift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Steen & Strom Invest Lillestrom Tonv AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Invest Markedet Drift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Steen & Strom Narvik AS	Norvège	30/06/2010 Cession			
Steen & Strom Norge AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Senter service AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Steen & Strom Stavanger Drift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Steen & Strom Sverige AB	Suède		IG	100,00%	28,94%
Storm Holding Norway AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Storner Senter AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Storner Sinterdrift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Svensor AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Streged Plaza	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Szolnok Plaza	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Tillettorgat Drift AS	Norvège	31/12/2010 Cession			
		30/06/2010	IG	100,00%	28,95%
Tonbyen Drift AS	Norvège		IG	38,00%	11,00%
Tonbyen Senter AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Tonbyen Ulvik AS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Torvjomel Lillestrom ANS	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Uj Alba 2002	Hongrie		IG	100,00%	51,58%
Valdebac SCI	France	30/06/2011	IG	100,00%	28,37%
Vannes Couleme SAS	France	30/06/2010 Création	IG	100,00%	28,37%
Vastra Topi Mark AB	Suède		IG	100,00%	28,94%
Virtebro Senter DA	Norvège		IG	100,00%	28,94%
Virtebro Eierdornsdrift AS	Norvège	30/06/2010 Fusion			
Zalaegerszeg Plaza	Hongrie		IG	100,00%	51,58%

* Filiales françaises dont la surveillance prudentielle individuelle des ratios de gestion est assurée dans le cadre des ratios de gestion consolidés du Groupe conformément aux dispositions de l'article 4.1 du règlement 2000.03 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière

1 - Entités faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.

2 - Entités exclues du périmètre de consolidation prudentiel.

3 - Entités mises en équivalence dans le périmètre de consolidation prudentiel.

4 - Au 01/01/2011, les seuils de consolidation du Groupe ont été actualisés (cf. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe § 1.b.1)

6.c VARIATION DE LA PART DU GROUPE ET DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DANS LE CAPITAL ET LES RESERVES

Lors du premier semestre 2011, le groupe BNP Paribas a procédé à différentes opérations de restructuration internes et externes des activités de BNP Paribas Fortis en Turquie. Ces opérations ont conduit à faire varier la quote-part d'intérêts du Groupe et celle des actionnaires minoritaires dans les capitaux propres du Groupe au titre des filiales concernées. Il en est de même du fait de l'acquisition par BNP Paribas de la participation détenue par des actionnaires minoritaires dans Findomestic et Fauchier.

• Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves

en million d'euros	1er semestre 2011	
	Part du groupe	Part des minoritaires
Cession d'actifs de succursales Fortis Banque aux succursales BNP Paribas situées sur le même territoire	(37)	37
Autres	(15)	15
Total	(52)	52

• Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves

en million d'euros	1er semestre 2011	
	Part du groupe	Part des minoritaires
Fauchier	(24)	(4)
BNP Paribas Investment Partners a acquis en 2011 12,5 % de participation aux actionnaires minoritaires portant ainsi son taux de détention à 100%		
Findomestic	(291)	(337)
BNP Paribas Personal Finance a acquis 25% de participation aux actionnaires minoritaires portant ainsi son taux de détention à 100%		
Restructuration en Turquie	23	(129)
BNP Paribas a restructuré ses activités en Turquie puis a procédé au rachat de 6% de participations aux actionnaires minoritaires de TEB Bank portant ainsi son taux de détention à 56,99%		
Total	(292)	(470)

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation à un prix déterminé. La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 142 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 161 millions d'euros au 31 décembre 2010.

6.d REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

• Regroupement d'entreprise réalisé au premier semestre 2011

- Teb Bank

A la suite de l'acquisition de Fortis Banque SA, un accord prévoyant la fusion de TEB et de Fortis Bank Turquie a été conclu entre BNP Paribas, le Groupe Colakoglu (co-actionnaire de TEB depuis 2005) et BNP Paribas Fortis. La fusion des deux entités a été votée par les assemblées générales des deux banques le 25 janvier 2011 et réalisée le 14 février. Les principes de gouvernance de TEB ont été étendus à la nouvelle entité qui est consolidée en intégration proportionnelle. Le Groupe Colakoglu dispose d'une option lui permettant de céder sa participation dans TEB Holding, holding de contrôle de TEB, au Groupe BNP Paribas à valeur de marché à compter du 15 février 2012. Cette option inclut un prix minimum sur la participation historique du Groupe Colakoglu atteignant 1 633 millions de livres turques à compter du 1 avril 2014.

Le Groupe BNP Paribas a également acquis en juin 2011, dans le cadre d'une offre publique d'achat, 6% des titres cotés du nouvel ensemble TEB.

• Regroupement d'entreprise réalisé au premier semestre 2010

- Antin Epargne Pension

Le 30 avril 2010, BNP Paribas Assurance a finalisé le rachat de Dexia Epargne Pension, filiale du groupe Dexia spécialisée dans l'assurance-vie haut de gamme. L'offre de cette société, destinée aux partenaires bancaires et aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants, sera commercialisée sous le nom de "Antin Epargne Pension", qui se substitue à celui de "Dexia Epargne Pension". Consolidée par intégration globale dès le 30 juin 2010, la contribution aux résultats annuels du Groupe Antin Epargne Pension n'est pas significative sur le premier semestre 2010.

Entreprise acquise	Pôle	Pays	Pourcentage acquis	en millions d'euros						
				Prix d'acquisition	Ecart d'acquisition négatif	Impact sur la trésorerie	Chiffres clés à la date d'acquisition			
							Actif		Passif	
Antin Epargne Pension										
	Investment Solution	France	100%	-	(51)	72	Prêts aux établissements de crédit	140	Dette envers les établissements de crédit	152
									Dette envers la clientèle	10

2.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires
BNP Paribas
16, Boulevard des Italiens
75009 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de BNP Paribas, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration, dans un contexte caractérisé par une crise des finances publiques de certains pays de la zone euro et en particulier de la Grèce, dont les effets sont décrits dans la note 4. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 août 2011

Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Pascal Colin

Patrice Morot

Guillaume Potel

3 Gouvernement d'entreprise

Composition du Conseil d'administration

- Michel PEBEREAU
- Baudouin PROT
- *Claude BEBEAR*
- Jean-Laurent BONNAFE
- Jean-Marie GIANNO
- *Denis KESSLER*
- *Meglana KUNEVA*
- *Jean-François LEPETIT*
- Nicole MISSON*
- *Laurence PARISOT*
- *Hélène PLOIX*
- *Louis SCHWEITZER*
- *Michel TILMANT*
- *Emiel VAN BROEKHOVEN*
- *Daniela WEBER-REY*
- *Fields WICKER-MIURIN*

(en italique : administrateurs répondant aux critères d'indépendance formulés par le Conseil d'administration conformément aux dispositions du code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF)

* Patrick Auguste est remplacé par Madame Nicole MISSON à compter du 1^{er} juillet 2011.

4 Informations complémentaires

4.1 Evolution du capital

Le capital social de BNP Paribas (SA) a été actualisé le 13 juillet 2011 par souscription de 9.079.742 actions nouvelles, dans le cadre de Plans d'options et de l'augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe.

En conséquence, le capital social de BNP Paribas (SA) est augmenté de 18.159.484 euros et s'élève donc actuellement à 2.415.479.796 euros, divisé en 1.207.739.898 actions de 2 euros nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Il n'existe aucun droit de vote double attaché à ces actions.

4.2 Statuts

TITRE I

FORME – DENOMINATION – SIEGE SOCIAL - OBJET

Article 1

La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code Monétaire et Financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

La Société a été fondée suivant un décret du 26 mai 1966, sa durée est portée à quatre-vingt dix neuf années à compter du 17 septembre 1993.

Outre les règles particulières liées à son statut d'établissement du secteur bancaire (Livre V, Titre 1er du Code Monétaire et Financier), BNP PARIBAS est régie par les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales, ainsi que par les présents Statuts.

Article 2

Le siège de BNP PARIBAS est établi à PARIS (9^{ème} arrondissement) 16, Boulevard des Italiens.

Article 3

BNP PARIBAS a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicable aux établissements de crédit ayant reçu l'agrément du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement en tant qu'établissement de crédit, de fournir ou d'effectuer avec toutes personnes physiques ou morales, tant en France qu'à l'étranger :

- tous services d'investissement,
- tous services connexes aux services d'investissement,
- toutes opérations de banque,
- toutes opérations connexes aux opérations de banque,
- toutes prises de participations,

au sens du Livre III, Titre 1er relatif aux opérations de banque, et Titre II relatif aux services d'investissement et leurs services connexes, du Code Monétaire et Financier.

BNP PARIBAS peut également à titre habituel, dans les conditions définies par la réglementation bancaire, exercer toute autre activité ou effectuer toutes autres opérations que celles visées ci-dessus et notamment toutes opérations d'arbitrage, de courtage et de commission.

D'une façon générale, BNP PARIBAS peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

TITRE II

CAPITAL SOCIAL – ACTIONS

Article 4

Le capital social est fixé à 2.415.479.796 euros ; il est divisé en 1.207.739.898 actions de 2 euros nominal chacune entièrement libérées.

Article 5

Les actions entièrement libérées sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les actions donnent lieu à inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

La Société peut demander communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de Commerce.

Tout actionnaire agissant seul ou de concert, sans préjudice des seuils visés à l'article L. 233-7, alinéa 1, du Code de Commerce, venant à détenir directement ou indirectement 0,5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société ou un multiple de ce pourcentage inférieur à 5 % est tenu d'informer, par lettre recommandée avec avis de réception, la Société dans le délai prévu à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

Au-delà de 5 %, l'obligation de déclaration prévue à l'alinéa précédent porte sur des fractions du capital ou des droits de vote de 1 %.

Les déclarations mentionnées aux deux alinéas précédents sont également faites lorsque la participation au capital devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

Le non-respect de déclaration des seuils, tant légaux que statutaires, donne lieu à privation des droits de vote dans les conditions prévues à l'article L. 233-14 du Code de Commerce sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble au moins 2 % du capital ou des droits de vote de la Société.

Article 6

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs titres pour exercer un droit quelconque, notamment en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution de titres, ou à la suite d'une augmentation ou d'une réduction de capital, qu'elles qu'en soient les modalités, d'une fusion ou de toute autre opération, les propriétaires de titres en nombre inférieur à celui requis ne peuvent exercer leurs droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement et éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres ou de droits formant rompus nécessaire.

TITRE III

ADMINISTRATION

Article 7

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé :

1/ D'administrateurs nommés par l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires.

Leur nombre est de neuf au moins et de dix-huit au plus. Les administrateurs élus par les salariés ne sont pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et maximal d'administrateurs.

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Lorsqu'en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, un administrateur est nommé en remplacement d'un autre, il n'exerce ses fonctions que pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles, sous réserve des dispositions légales relatives notamment à leur âge.

Chaque administrateur, y compris les administrateurs élus par les salariés, doit être propriétaire de 10 actions au moins.

2/ D'administrateurs élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA

Le statut et les modalités d'élection de ces administrateurs sont fixés par les articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de Commerce, ainsi que par les présents Statuts.

Leur nombre est de deux, dont un représentant les cadres et l'autre les techniciens des Métiers de la banque.

Ils sont élus par le personnel salarié de BNP PARIBAS SA.

La durée de leurs mandats est de trois années.

Les élections sont organisées par la Direction Générale. Le calendrier et les modalités des opérations électorales sont établis par elle en concertation avec les organisations syndicales représentatives sur le plan national dans l'entreprise de telle manière que le second tour puisse avoir lieu au plus tard quinze jours avant la fin du mandat des administrateurs sortants.

L'élection a lieu dans chacun des collèges au scrutin majoritaire à deux tours.

Chaque candidature présentée lors du premier tour des élections doit comporter outre le nom du candidat celui de son remplaçant éventuel.

Aucune modification des candidatures ne peut intervenir à l'occasion du second tour.

Les candidats doivent appartenir au collège dans lequel ils sont présentés.

Les candidatures autres que celles présentées par une organisation syndicale représentative au niveau de l'entreprise doivent être accompagnées d'un document comportant les noms et signatures de cent électeurs appartenant au collège dont elles dépendent.

Article 8

Le Président du Conseil d'administration est nommé parmi les membres du Conseil d'administration.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs vice-Présidents.

Article 9

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il se réunit sur convocation de son Président. Le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé, même si la dernière réunion date de moins de deux mois. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil sur un ordre du jour déterminé.

Les réunions du Conseil d'administration ont lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par tout moyen et même verbalement.

Le Conseil peut toujours valablement délibérer, même en l'absence de convocation, si tous ses membres sont présents ou représentés.

Article 10

Les réunions du Conseil d'administration sont présidées par le Président, un administrateur proposé par le Président pour ce faire, ou à défaut par l'administrateur le plus âgé.

Tout administrateur pourra assister et participer au Conseil d'administration par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation.

Tout administrateur empêché d'assister à une réunion du Conseil peut mandater, par écrit, un de ses collègues à l'effet de le représenter, mais chaque administrateur ne peut représenter qu'un seul de ses collègues et chaque pouvoir ne peut être donné que pour une réunion déterminée du Conseil.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

En cas de vacance pour quelque raison que ce soit d'un ou des sièges d'administrateurs élus par les salariés, ne pouvant donner lieu au remplacement prévu à l'article L. 225-34 du Code de Commerce, le Conseil d'administration est régulièrement composé des administrateurs élus par l'Assemblée générale des actionnaires et peut se réunir et délibérer valablement.

Des membres de la direction peuvent assister, avec voix consultative, aux réunions du Conseil à la demande du Président.

Un membre titulaire du comité central d'entreprise, désigné par ce dernier, assiste, avec voix consultative, aux séances du Conseil dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante, sauf lorsqu'il s'agit de la proposition de la nomination du Président du Conseil d'administration.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, établi conformément à la législation en vigueur et signés par le Président de séance, ainsi que par l'un des membres du Conseil ayant pris part à la délibération.

Le Président désigne le secrétaire du Conseil qui peut être choisi en dehors de ses membres.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont valablement signés par le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux délégués ou l'un des fondés de pouvoirs spécialement habilité à cet effet.

Article 11

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

Le Conseil peut allouer des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs dans les conditions applicables aux conventions sujettes à autorisation, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de Commerce. Il peut aussi autoriser le remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées par les administrateurs dans l'intérêt de la Société.

TITRE IV

ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU PRESIDENT, DE LA DIRECTION GENERALE ET DES CENSEURS

Article 12

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP PARIBAS et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de BNP PARIBAS et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration reçoit du Président ou du Directeur Général de la Société tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les décisions du Conseil d'administration sont exécutées, soit par le Président, le Directeur Général ou les Directeurs Généraux délégués, soit par tout délégué spécial que le Conseil désigne.

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration peut décider la création de comités chargés de missions spécifiques.

Article 13

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de BNP PARIBAS et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président est fixée librement par le Conseil d'administration.

Article 14

Au choix du Conseil d'administration, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général.

Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'administration aura la faculté de décider que ce choix est à durée déterminée.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait que la Direction Générale est assurée par le Président du Conseil d'administration, les dispositions des présents Statuts relatives au Directeur Général s'appliqueront au Président du Conseil d'administration qui prendra dans ce cas le titre de Président Directeur Général. Il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 65 ans.

Dans l'hypothèse où le Conseil déciderait de la dissociation des fonctions, le Président est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 68 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Président jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 69 ans. Le Directeur Général est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 63 ans ; toutefois, le Conseil peut décider de prolonger les fonctions du Directeur Général jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel il a atteint l'âge de 64 ans.

Article 15

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de BNP PARIBAS. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Il représente BNP PARIBAS dans ses rapports avec les tiers. BNP PARIBAS est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des Statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Directeur Général est responsable de l'organisation et des procédures de contrôle interne et de l'ensemble des informations requises par la loi au titre du rapport sur le contrôle interne.

Le Conseil d'administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est opposable aux tiers.

Le Directeur Général a la faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs, de façon temporaire ou permanente, autant de mandataires qu'il avisera, avec ou sans la faculté de substituer.

La rémunération du Directeur Général est fixée librement par le Conseil d'administration.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions du Président du Conseil d'administration.

Lorsque le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Article 16

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer, dans les limites légales, une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ces derniers disposent toutefois à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

Les rémunérations des Directeurs Généraux délégués sont fixées librement par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment, sur proposition du Directeur Général, par le Conseil. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsqu'un Directeur Général délégué est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Les fonctions des Directeurs Généraux délégués prennent fin au plus tard à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel ils atteignent l'âge de 65 ans.

Article 17

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration peut désigner un ou deux censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

Ils sont nommés pour six ans et peuvent être renouvelés dans leurs fonctions, de même qu'il peut à tout moment être mis fin à celles-ci dans les mêmes conditions.

Ils sont choisis parmi les actionnaires et peuvent recevoir une rémunération déterminée par le Conseil d'administration.

TITRE V

ASSEMBLEES DES ACTIONNAIRES

Article 18

Les Assemblées générales sont composées de tous les actionnaires.

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Elles sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, à défaut, par un administrateur désigné à cet effet par l'Assemblée.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux Assemblées générales, en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire.

Cette participation est subordonnée à l'enregistrement comptable des titres soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité,

dans les délais et conditions prévus par la réglementation en vigueur. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

La date ultime du retour des bulletins de vote par correspondance est fixée par le Conseil d'administration et communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Dans toutes les Assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, la retransmission publique de l'intégralité de l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet est autorisée. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer au vote par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. En cas d'utilisation d'un formulaire électronique, la signature de l'actionnaire pourra prendre la forme soit d'une signature sécurisée soit d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

TITRE VI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 19

Au moins deux commissaires aux comptes titulaires et au moins deux commissaires aux comptes suppléants sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour six exercices, leurs fonctions expirant après approbation des comptes du sixième exercice.

TITRE VII

COMPTES ANNUELS

Article 20

L'exercice commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

A la fin de chaque exercice, le Conseil d'administration établit les comptes annuels, ainsi qu'un rapport écrit sur la situation de la Société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Article 21

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges, amortissements et provisions constituent le résultat.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, l'Assemblée générale a la faculté de prélever toutes sommes pour les affecter à la dotation de toutes réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou pour les reporter à nouveau.

L'Assemblée générale peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toutefois, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les Statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut, conformément aux dispositions de l'article L. 232-18 du Code de Commerce, proposer aux actionnaires une option du paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en tout ou partie par remise d'actions nouvelles de la Société.

TITRE VIII

DISSOLUTION

Article 22

En cas de dissolution de BNP PARIBAS, les actionnaires déterminent le mode de liquidation, nomment les liquidateurs sur la proposition du Conseil d'administration et, généralement, assument toutes les fonctions dévolues à l'Assemblée générale des actionnaires d'une société anonyme pendant le cours de la liquidation et jusqu'à sa clôture.

TITRE IX

CONTESTATIONS

Article 23

Toutes les contestations qui peuvent s'élever au cours de l'existence de BNP PARIBAS ou lors de sa liquidation, soit entre les actionnaires, soit entre eux et BNP PARIBAS, à raison des présents Statuts, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

4.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Les litiges suivants ont été ajoutés ou ont fait l'objet d'une actualisation par rapport à ceux figurant dans les états financiers du 31 décembre 2010 :

Plusieurs banques algériennes et internationales, dont BNP Paribas El Djazair, filiale de BNP Paribas SA, font l'objet de poursuites pour des erreurs de traitement administratif de dossiers de commerce international. Mise en cause dans sept affaires pour infraction à la réglementation des changes devant les juridictions algériennes, BNP Paribas El Djazair a été condamnée en première instance à un total d'amendes de l'ordre de 200 millions d'euros, pour ensuite obtenir devant la cour d'appel trois relaxes dont l'une portant sur l'amende la plus significative de 150 millions d'euros, pendant que deux autres décisions d'appel intervenues en 2008, et une en 2009, ont confirmé à hauteur de 52 millions d'euros les condamnations de première instance. L'ensemble de ces arrêts a fait l'objet de pourvois en cassation qui sont suspensifs sous l'empire du droit algérien. BNP Paribas El Djazair continue à se défendre vigoureusement devant les juridictions algériennes pour voir reconnaître sa bonne foi vis-à-vis de l'administration qui n'a subi aucun préjudice.

Le 27 juin 2008, la République d'Irak a intenté une action en justice à New York à l'encontre d'environ 90 sociétés internationales ayant participé au programme « pétrole contre nourriture », dont BNP Paribas en sa qualité de teneur du compte « pétrole contre nourriture » pour le compte des Nations Unies. La plainte prétend, notamment, que les défendeurs se sont entendus pour frauder le programme « pétrole contre nourriture », privant ainsi le peuple irakien de plus de 10 milliards de dollars d'aliments, de médicaments et autres fournitures humanitaires. La plainte prétend également que BNP Paribas aurait agi en violation de ses supposées obligations fiduciaires et contractuelles au titre de l'accord de services bancaires entre BNP Paribas et l'Organisation de Nations Unies. La plainte a été déposée dans le cadre de la loi américaine RICO (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act) qui prévoit le triplement des dommages et intérêts si de tels dommages et intérêts viennent à être accordés. Les défendeurs, dont BNP Paribas, ont déposé une demande d'irrecevabilité de l'ensemble de la plainte sur divers fondements juridiques. La procédure d'examen des preuves a été suspendue en attendant la décision de la Cour sur les défenses d'irrecevabilité, qui devrait être rendue courant 2011.

4.4 Tendances

Se reporter à la rubrique 12 de la table de concordance figurant au chapitre 7 du présent document.

4.5 Changement significatif

Aucun changement significatif de la situation financière du groupe BNP Paribas, autre que ceux mentionnés dans le présent document, n'est survenu depuis la fin de la dernière période pour laquelle des états financiers intermédiaires ont été publiés.

4.6 Accessibilité du Document de référence au public

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais au siège social de BNP Paribas :
16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Le présent document peut également être consulté sur les sites Internet :
- de l'Autorité des Marchés Financiers : (www.amf-france.org) et,
- de BNP Paribas (www.invest.bnpparibas.com).

5 Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deloitte & Associés est représenté par M. Pascal Colin.

Suppléant :

Société BEAS, 7-9 Villa Houssay, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS NANTERRE.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Patrice Morot.

Suppléant :

Pierre Coll, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par M. Guillaume Potel.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

6 Responsable du document d'actualisation et du rapport financier semestriel

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

M. Baudouin Prot, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 5 août 2011,

Le Directeur Général

Baudouin PROT

7 Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 5 août 2011	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 6 mai 2011	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 11 mars 2011
<u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u>	147	72	384
<u>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</u>	146	71	382
<u>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</u>			
3.1. Informations historiques	4-61	4-59	4
3.2. Informations intermédiaires	4-54	4-59	NA
<u>4. FACTEURS DE RISQUE</u>	62	59	131-171 ; 262-291
<u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</u>			
5.1. Histoire et évolution de la société	3	3	5
5.2. Investissements			236-240 ; 334 ; 373
<u>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</u>			
6.1. Principales activités	3 ; 97-98	3	6-15 ; 128-130
6.2. Principaux marchés	3 ; 97-98		6-15 ; 128-130
6.3. Événements exceptionnels			NA
6.4. Dépendance éventuelle			372
6.5. Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle			6-15
<u>7. ORGANIGRAMME</u>			
7.1. Description sommaire	3	3	4
7.2. Liste des filiales importantes	117-129		212-233 ; 331-333
<u>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</u>			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée			187-188 ; 314
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles			366-369
<u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</u>			
9.1. Situation financière	4-54	4-58	104-106 ; 298-299
9.2. Résultat d'exploitation	11-13 ; 55-60	4 ; 13	104-105 ; 298
<u>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</u>			
10.1. Capitaux de l'émetteur	109-115 ; 135 ; 137		108-109 ; 327
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	68 ; 91-92		107
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière			250-251
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur			NA
10.5. Sources de financement attendues			NA
<u>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>			NA
<u>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</u>	145		99-100
<u>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</u>			NA
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</u>			
14.1. Organes d'administration et de direction	134		30-40 ; 70
14.2. Conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction			45 ; 240-248
<u>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</u>			

15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature		60-69	40-41 ; 240-248
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		60-69	240-248
<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>			
16.1. Date d'expiration des mandats actuels			30-40
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration			NA
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations			50-53 ; 56
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur			42
<u>17. SALARIÉS</u>			
17.1. Nombre de salariés	3		338-339 ; 343
17.2. Participation et stock options			198-203 ; 240-248 ; 352
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur			352
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote			17-18
18.2. Existence de droits de vote différents			16
18.3. Contrôle de l'émetteur			17
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle			17-18
<u>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</u>	62	59	240-250
<u>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</u>			
20.1. Informations financières historiques			4 ; 104-253 ; 298-334
20.2. Informations financières pro-forma			NA
20.3. Etats financiers			104-253 ; 298-329
20.4. Vérification des informations historiques annuelles			254-255 ; 335-336
20.5. Date des dernières informations financières			101-103 ; 297
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	4-61 ; 63-133	4-59	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes			25
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	145		252
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	145	70	373
<u>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</u>			
21.1. Capital social	135 ; 137		16 ; 203-212 ; 316-318 ; 322-327 ; 374
21.2. Acte constitutif et statuts	136-144		374-378
<u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u>			372
<u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</u>			NA
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	145	70	372
<u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>	117-129		186-187 ; 331-333

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

<u>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</u>	N° de page
<u>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT</u>	147
<u>RAPPORT D'ACTIVITE</u>	
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	4-10
• Principaux risques et incertitudes	62
• Principales transactions entre parties liées	62
<u>COMPTES CONSOLIDES</u>	63-131
<u>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011</u>	132-133